



Transports Fixer de grandes lignes

Les transports publics occuperont le Grand Conseil neuchâtelois lors de sa prochaine session. Il s'agira, via la conception directrice cantonale, de fixer les priorités pour ces 10 à 15 prochaines années.

photo a

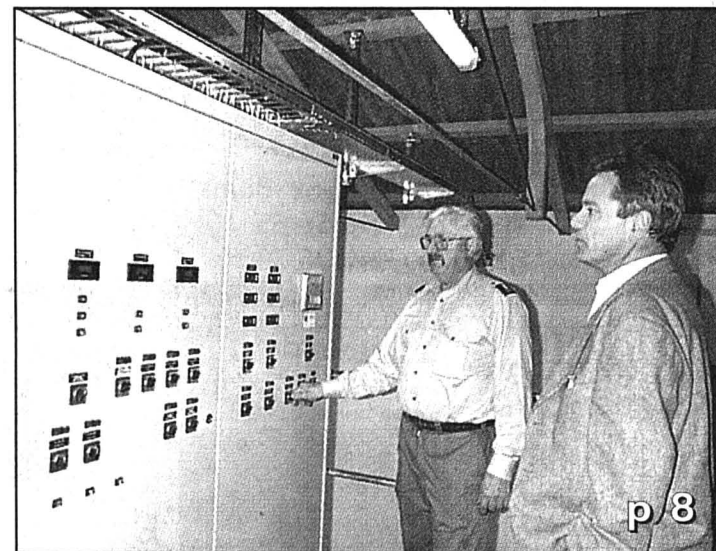


Val-de-Ruz La culture à faire reconnaître

Le programme de développement de la Région Val-de-Ruz vise à stimuler l'offre culturelle existante (ici les Ateliers sylvagnins) pour la légitimer davantage dans la société.

photo Galley

Môtiers Pisciculture cantonale modernisée



Les installations d'incubation, destinées à la production des truites de rivière, sont contrôlées électroniquement.

photo De Cristofano



Neuchâtel Tournage d'un téléfilm au centre-ville

L'épandage d'un peu de crottin et d'autres retouches ont permis hier à deux rues de Neuchâtel de servir de décor pour un tournage.

photo Marchon

Hôpitaux Une facture plus salée pour les cantons



Le Conseil fédéral veut que les cantons participent aux coûts en divisions semi-privée et privée des hôpitaux (sur notre photo l'établissement cantonal de Bâle). Le projet de loi adopté hier par le gouvernement prévoit que les cantons et les assureurs assument chacun la moitié de ces frais. Les cantons s'inquiètent.

photo Keystone

Un peu ébouriffant, ce projet de révision de la loi sur l'assurance maladie. On transfère, en gros, pour un milliard de charges sur les cantons et 200 millions sur l'assurance maladie de base, au profit des assurances complémentaires qui commencent à tirer la langue.

Opinion Logique mais lent

Les primes de ces complémentaires ont effectivement explosé, davantage encore que celles de l'assurance de base. Au point que les assurés s'en détournent, ce qui déséquilibre le système: le financement de la santé, notamment des hôpitaux, a besoin de cet apport.

Mais ce correctif entre aussi dans la logique de la loi. Pour qu'une réelle concurrence s'exerce, les établissements qui y sont soumis doivent bénéficier des mêmes conditions: un subventionnement au niveau de la division commune s'impose, même pour une clinique privée.

La question qui se pose est alors la raison d'être de la clinique privée: soit elle

offre des prestations médicales que les hôpitaux publics ou subventionnés ne proposent pas, et elle mérite ce traitement égalitaire, ou elle fait double emploi et le canton ne l'agrée pas.

Ce projet de révision découle d'ailleurs d'un arrêt du Tribunal fédéral à propos de l'hospitalisation hors canton: il a jugé que le canton d'origine du patient devait défrayer l'établissement concerné (public ou non) selon le tarif de la division commune, même si l'assuré est en privé.

Il y avait dès lors inégalité de traitement au détriment de certains établissements du canton. En y remédiant, le projet de révision introduit aussi un élément important: l'argent parvient là où s'effectue la prestation. On sort du cloisonnement entre hôpitaux, auxquels on accorde, d'avance, tout ou rien.

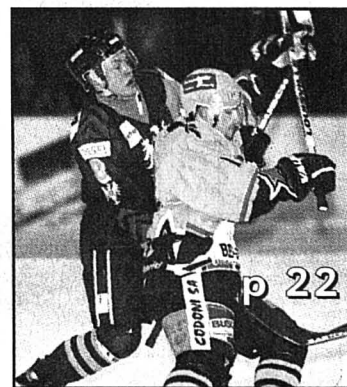
Le Département de l'intérieur souligne bien que la révision se concrétisera très progressivement et, surtout, que les estimations chiffrées reflètent mal le potentiel d'économie qu'elle contient. On veut y croire. Mais la patience des assurés ira-t-elle jusqu'au plein déploiement des effets de la loi?

François Nussbaum

Hockey sur glace Neuchâtel YS: la promotion a été bien fêtée

Sébastien Braillard (à gauche) est gêné par le Fleurisan Sven Renaud, mais c'est le Neuchâtelois fêtera la promotion au terme du match.

photo Galley



Horlogerie Régulateur du tribunal à restaurer



Le régulateur du tribunal du Locle était en panne depuis longtemps. Il est en observation au Musée d'horlogerie pour devis de restauration.

photo Nussbaum

RETROUVEZ **Minie** en page 27

Actualité canto	p 2-3	Sports	p 17-22
Régions	p 5-9	Magazine	p 26
Horizons	p 11	Radio/TV	p 28-29
Suisse	p 13	Memento	p 30
Monde	p 14	Carnet	p 31
Economie	p 15	La Der/Météo	p 32
Société	p 16		

LEXPRESS sur Internet
<http://www.lexpress.ch>
 Rubriques du journal - Sports - Loisirs

CSP Toujours plus de couples sont financièrement étranglés

Hausse des demandes, situation financière précaire pour de plus en plus de couples: l'année 1998 confirme - si besoin était... - que l'appel de mars du Centre social protestant neuchâtelois reste un appel à la solidarité.

Pour Francis Berthoud, directeur du Centre social protestant de Neuchâtel (CSP), l'an passé, les demandes ont été à la fois plus nombreuses et plus complexes.

Si la demande initiale concerne très souvent des difficultés financières - plus de la moitié des cas dans le secteur social - il apparaît que celles-ci ne constituent généralement qu'un aspect de la situation.

Les personnes vivant seules sont presque plus nombreuses à consulter le CSP que les personnes vivant en couple. L'assistant social Pierre Borer et ses collègues, qui œuvrent au sein du secteur social, «sont plus souvent confrontés à des

personnes souffrant de solitude, déprimées, voire dépressives». Les raisons de ce «mal-vivre» s'expliquent par l'actuel individualisme exacerbé. Mais aussi par la morosité économique.

«Une dégradation importante apparaît lorsque nous comparons les revenus moyens présentés il y a une année et la situation actuelle», remarque Pierre Borer. Si les familles monoparentales étaient déjà durement touchées, actuellement, un nombre toujours plus grand de couples avec un ou plusieurs enfants vivent avec des revenus de plus en plus limités.

Soutien aux requérants

Articulé autour de la procédure individuelle liée au dépôt d'une demande d'asile, à l'accompagnement psychosocial, ainsi qu'à l'installation et à l'intégration des personnes ayant obtenu l'asile en Suisse, le secteur «réfugiés» du CSP a surtout eu affaire à des per-

sonnes provenant de l'ex-Yougoslavie.

Selon le directeur adjoint du CSP, Yann Miaz, si tout requérant est reçu et écouté, il n'est pas forcément soutenu dans sa démarche de procédure d'asile. «Une équipe évalue ses motifs avant de se déterminer sur un éventuel soutien de sa demande.»

Le secteur juridique s'est, lui, surtout penché sur les problèmes de couple, ainsi que sur les suites du divorce (pensions alimentaires, par exemple).

Mars rime avec appel de mars. Cette récolte de fonds a

débuté la semaine dernière dans le canton, via l'envoi de tous ménages. Pour la première fois, des sets de table ont été réalisés et seront offerts aux établissements publics. Cet appel au public - sous le slogan «Moins d'ego, plus d'égaux» - devrait permettre de réunir une somme d'environ 200.000 fr., selon Francis Berthoud. Voilà qui devrait mettre du beurre sur les épinards du CSP, dont le budget pour 1999 tourne autour des 2,2 millions de francs.

Sandra Spagnol



Pour Francis Berthoud, directeur du CSP, 1998 a été riche... d'activités. photo a-Galley

Viande Traque aux trafiquants

De grosses quantités de viande, dont les 870 kilos saisis en octobre près de la frontière franco-neuchâteloise, continueraient d'être importées en fraude par des personnes déjà impliquées dans le trafic de 600 tonnes mis au jour en 1995. Deux Neuchâtelois ont passé en prison.

Les douanes se refusent à tout commentaire. Mais, selon d'autres sources, le propriétaire du camion-remorque intercepté sur une route neuchâteloise en octobre par une patrouille volante de gardes-frontière aurait été démasqué une nouvelle fois depuis lors sur territoire vaudois. Il s'agirait du grossiste-transporteur neuchâtelois accusé d'être l'un des cerveaux de la bande de trafiquants de viande des années 1994-1995, dont le procès est toujours retardé par des recours administratifs. Il aurait été interpellé, de même qu'un autre homme de la ré-

gion. En tout cas, le juge d'instruction cantonal vaudois confirme que ces deux hommes ont passé quelques jours en détention préventive voici environ deux semaines. Mais il ne donne aucun renseignement sur le fond de l'enquête, qui est de compétence douanière.

«Nous sommes écoeurés, mais on se doutait bien que ça continuait au vu de certains prix impossibles pour une viande importée en règle, commente René Margot, de Neuchâtel, responsable de ce dossier au sein de l'Association suisse des maîtres bouchers. Apparemment, ce sont les mêmes qui continuent d'importer et de revendre la viande, mais avec un système différent. Nous ne sommes pas motivés par un sentiment de jalousie, mais par la volonté que tout le monde soit sur un pied d'égalité.»

AXB

Architectes Président romand neuchâtelois

Le Neuchâtelois Christian Klausner a été élu à la présidence de la section romande de la Fédération suisse des architectes indépendants (FSAI), laquelle a tenu sa dernière assemblée générale à Neuchâtel, avec visite de plusieurs constructions de la région.

Dans son message, communiqué la FSAI, le nouveau président a mis l'accent sur la qualité dans le concept et la

réalisation des mandats d'architecte et sur la défense des intérêts du maître de l'ouvrage.

Christian Klausner a aussi insisté sur la promotion de la qualité, «garante de la survie de la profession dans un monde en mutation», et sur le besoin d'engendrer une compréhension du public face à des objets architecturaux suscitant interrogations, voire rejet. /comm-axb

«Minimum pour vivre»

Les centres sociaux protestants de Suisse romande viennent de publier «Minimum pour vivre». Cette brochure de 208 pages est le fruit du travail d'assistants sociaux et de juristes. Elle compare, sur le plan romand, les minimums vitaux dans la loi sur les poursuites, l'aide sociale et les prestations complémen-

taires. Dans sa deuxième partie, elle dégage les problèmes que ce sujet pose et avance quelques propositions pour supprimer les discriminations. Rédigé par Helvetio Gropetti et Caroline Regamey, cet ouvrage est disponible dans les librairies ou au CSP (021/320 56 81).

SSP

FORD FIESTA SUISSE EQUIPE QUE DEMANDER DE PLUS?



- direction assistée
- airbag côté conducteur
- anti-démarrage et verrouillage central
- version à 5 portes sans supplément
- lève-glaces électriques à l'avant
- radio/cassettes
- complète pour Fr. 17 450.-

Co-sponsor et partenaire automobile officiel de la Ligue suisse de hockey sur glace



GARAGE DES 3 ROIS SA

LA CHAUX-DE-FONDS:

8, bd des Eplatures

LE LOCLE:

51, rue de France

NEUCHÂTEL:

11, Pierre-à-Mazel

190178-110



AIDEZ CELUI QUI A BESOIN
DONNEZ DE VOTRE SANG, SAUVEZ DES VIES!



Dans la peine?
Des problèmes
sans réponses?
Appelez-moi même
tardivement
7/7 jour
MÉTÉO
156 97 13 15
(Fr. 2.13 min.)
547802-110

10 TV couleur Philips

état neuf, grand écran 67 cm, télécommande. Un an de garantie. Fr. 150.- à Fr. 350.- pièce.
Téléphone
026 / 668 17 89.
373073-110

Nouveau à Yverdon Thermolaquage

sablage - bains de traitement aluminium



notre programme d'activité
sur fonte - fer - alum - bois - plastic - etc...
3 cabines de giclage 7 x 4 m
2 fours à 80° et 250° C de 7 x 4 m
4 bains pour alum 6,50 longueur
1 cabine de sablage 7 x 4 m

WELSCH-PEINTURE S.à.r.l.

Z.I.-36, Près-du-Lac
1400 Yverdon-les-Bains
Tél. 024 / 445 56 65
Fax 024 / 446 26 29
37052-110

ENSEIGNEMENT

Ecole Lémania

La clé de votre succès

La voie de la réussite dans les professions commerciales

Diplômes de :

- commerce
- secrétaire
- * gestion d'entreprise
- * secrétaire de direction * en six mois dès le 12 avril 1999

- Bilans scolaire et professionnel
- Essai sans engagement

LEMANIA
Ecole Lémania - Lausanne
Suisse - Switzerland

Ch. de Préville 3 - 1003 Lausanne
Tél. 021 - 320 1501 Fax 021 - 312 6700

Une réputation internationale

Plus de 60 000 élèves, provenant de plus de 100 pays, ont effectué leurs études à l'ECOLE LEMANIA et s'en félicitent; parmi eux nombre de médecins, d'avocats, d'ingénieurs, d'hommes d'affaires...

NOUS VOUS INVITONS SAMEDI, 13.03.99

A LAUSANNE
RUE DU MIDI 18
DE 10 A 14 HEURES

Conseil personnalisé toute la journée
11H00 Séance d'information

Pour plus d'informations,
contactez-nous
au 021-312 83 72 !

Cours
de Langues
à l'Etranger

COURS DE LANGUES D'ETE

POUR ADOLESCENTS

- Suisse alémanique & Angleterre
- Cours de langues intensif le matin
- Activités sportives et excursions variées
- Logement moderne avec pension complète
- Prix global avantageux!

SLC SEJOURS LINGUISTIQUES SA

Av. des Alpes 62
1 8 2 0 MONTREUX
Tel. 021/963 65 00
Fax 021/963 85 45
SLC_MTX@hotmail.com

Mot caché

Solution: Le mot à former de la grille avec les lettres inutilisées est:
PALÉMON

SÉJOURS LINGUISTIQUES

- Cours juniors, étudiants, adultes, seniors
- Nombreuses destinations
- Infos, orientation & conseils gratuits

ESL Séjours Linguistiques
Rue Marché 19 - C.P. 51-
1816 Chailly/Montreux
Tel 021.961.17.61
Fax 021.961.11.91
www.esl-language-school.ch



114-700030/ROC

AVIS DIVERS

Succ. de C. Amodio G. Delorme

Qualité - Conseils - Services
CHAUSSURES CONFORT



Fausses-Brayes 17, Neuchâtel
Tél. 032/721 22 40 191479-110

Grand Conseil Arrêt de rigueur sur la politique des transports

La conception directrice cantonale des transports publics sera soumise au Grand Conseil lors de sa session agendée du 22 au 24 mars. Ce document, qui n'aborde pas la question financière, devrait définir la politique neuchâteloise des transports régionaux pour les dix à quinze ans à venir.

Pascale Béguin
Rémy Gogniat
Alexandre Bardet

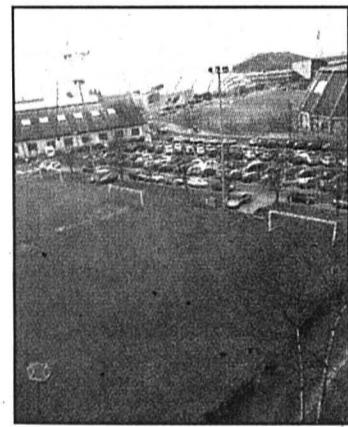
Entrée en vigueur le 1er janvier 1997, la loi cantonale sur les transports publics exigeait l'élaboration d'une conception générale en la matière. La mise en consultation, l'année dernière, d'une première version avait suscité assez de réactions pour être globalement remise sur le métier. C'est ce document remanié qui sera proposé au Grand Conseil le 22 mars prochain.

Faire mieux que 20%

La conception directrice des transports publics définit des objectifs généraux valables pour les dix à quinze ans à venir. L'objectif prioritaire étant bien sûr d'augmenter la part des transports collectifs, estimé actuellement à 20% du trafic global. Développer, affiner, diversifier les infrastructures existantes est un moyen d'y parvenir. D'autres idées sont avancées, comme les transports publics à la demande et la création de parkings d'échange.

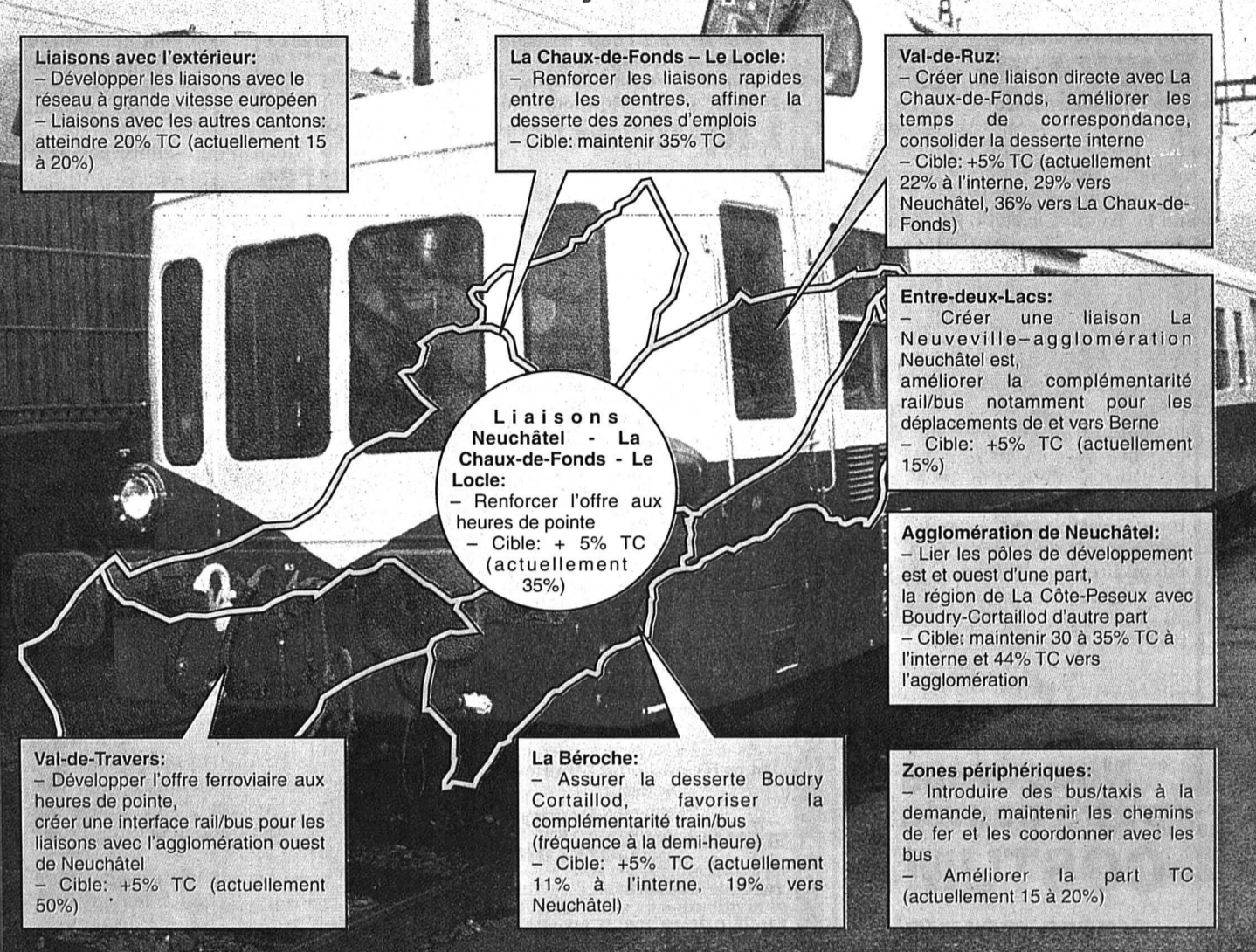
Développement coordonné

Un autre objectif majeur fixé par le document consiste à coordonner la politique des transports publics avec d'autres domaines. Par exemple, avec celui de l'aménagement du territoire, pour éviter la dispersion des zones à bâtir.



La halle se dressera sur l'actuel parking de la Riveraine. photo a

Conception directrice des transports collectifs (TC) du canton de Neuchâtel: objectifs par secteur



Concrètement, la conception directrice divise le canton en huit secteurs, en fonction surtout de l'offre et de la demande. Pour chacun de ces secteurs, des objectifs de répartition modale (part des transports publics par rapport au trafic global) et de qualité de l'offre ont été définis.

Sur la ligne Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds par exemple, il faudrait que 40% du trafic

pendulaire se fasse en transports publics, notamment en augmentant la fréquence des liaisons aux heures de pointe, en faisant avec le rebroussement de Chambrelieu (le rapport ne laisse aucune illusion à ce sujet: il ne sera pas supprimé).

Un train de postulats

Si le Grand Conseil entre en matière sur cette conception

directrice, il devra dans la foulée se prononcer sur le classement de cinq postulats traitant des transports publics, dont le plus vieux remonte à... mars 1984.

La conception directrice est une première étape. Le plan directeur en est une autre, qui définira des mesures concrètes. C'est à ce stade que sera abordée l'épineuse question financière... Epineuse,

car, comme tient à souligner le Conseil d'Etat dans son rapport, le taux de couverture moyen des lignes régionales se situe aux environs de 30 pour cent.

Selon Nicolas Grandjean, chef de l'Office cantonal des transports, le plan directeur devrait être mis sur rail cet été déjà et pourrait être achevé d'ici deux ans.

PBE

Huit millions pour une halle de sport à Neuchâtel

Un crédit de 8,3 millions de francs sera demandé au Grand Conseil comme part de l'Etat à la construction de la halle de sport de la Riveraine, à Neuchâtel.

L'Etat et la Ville de Neuchâtel veulent construire ensemble au chef-lieu une halle de sport triple, divisible en trois salles simples. Celle-ci sera située entre le terrain de football de la Riveraine et la halle omnisports circulaire de Pierre-à-Mazel. Les quelque

huit millions de part cantonale seront demandés le 22 mars au Grand Conseil.

Selon le rapport du Conseil d'Etat, le nombre de salles de gymnastique en ville de Neuchâtel ne permet plus de répondre aux exigences légales de l'éducation physique, en raison notamment de l'augmentation du nombre d'élèves, d'apprentis et d'étudiants. Cela surtout si l'on tient compte de la démolition de la salle de gymnastique du collège de la Maladière, en

1997, et de la destruction prévue du Panespo après l'Expo.01. Dès lors, la Ville et le Château ont recherché une solution coordonnée pour faire face aux besoins des écoles communales et cantonales du chef-lieu.

Le complexe de la Riveraine sera construit en copropriété (50% Ville, 50% Etat) et est devisé à 13,7 millions. Sur ce total, les 980.000 francs de l'aménagement de gradins, sans utilité scolaire, seront assumés par la Ville seule.

L'Etat prendra en charge une part d'investissement de 6,4 millions en qualité de copropriétaire et une subvention cantonale de 30%, à savoir 1,9 million, sur la part d'investissement de la Ville.

Sous réserve de la déduction d'éventuelles subsides fédéraux, la facture sera ainsi de 5,4 millions pour la Ville, dont le Conseil général a donné son feu vert en novembre, et de 8,3 millions pour l'Etat. C'est le montant du crédit sollicité.

AXB

Rwanda Un juge en mission

En sa qualité de procureur du tribunal militaire qui jugera dès le 12 avril un Africain accusé d'avoir encouragé les exactions des Hutus, le juge d'instruction neuchâtelois Claude Nicati part demain pour dix jours au Rwanda. «C'est une première», explique-t-il. Il a en effet demandé, et obtenu, que le Tribunal de division se rende in corpore sur place pour voir les lieux et pour entendre des témoins du génocide de 1994.

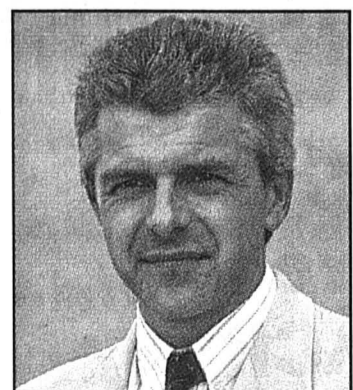
Comprendre sur place

Précisant que le tribunal militaire fera son travail «en civil», Claude Nicati sera ainsi rejoint sur place samedi par les cinq juges, leur suppléant, et deux greffiers. Les avocats de l'accusé ont décliné l'invitation à ce voyage. Le magistrat neuchâtelois juge ce dépla-

cement «raisonnable». Vu l'importance du procès, qui pourrait déboucher soit sur l'acquiescement demandé par la défense soit sur une peine allant jusqu'à la réclusion à perpétuité, il trouve utile que la cour sorte de son palais lausannois pour «comprendre sur place ce qui s'est passé».

Arrêté à Fribourg en 1996, le prévenu est inculpé d'assassinat, d'instigation à assassiner et de violations des Conventions de Genève (lois sur la guerre). Le Tribunal international pénal pour le Rwanda s'était refusé et, en Suisse, ce sont les tribunaux militaires qui sont compétents pour juger les crimes de guerre.

A noter que Claude Nicati assume la fonction d'auditeur de l'armée - l'équivalent d'un procureur civil - en tant



Claude Nicati s'envole demain en qualité de procureur militaire. photo a

que milicien, comme d'autres font leurs cours de répétition dans l'infanterie. Il avait déjà soutenu l'accusation, en 1997, dans un procès de présumés crimes de guerre en Bosnie.

AXB

Justice Plutôt salée, l'indemnité!

Un petit entrepreneur se mordra les doigts d'avoir ouvert une action en justice avec des arguments très légers. La Cour civile l'a condamné hier à verser une indemnité de dépens de 50.000 francs (!) à la banque qu'il attaquait. A la fin des années 80 à La Chaux-de-Fonds, F. G. voulait investir dans des établissements publics sans apparaître comme l'exploitant. Il a prêté énormément d'argent à M. avec l'appui d'une grande banque. M. a fini par être mis en faillite et F. G. a dû assumer seul le remboursement de crédits pour plus de deux millions et demi de francs.

Comme au monopoly

Plaidant son inexpérience, l'homme a réclamé 3,3 millions de francs à la banque. A son avis, elle avait failli à son

devoir de le prévenir des risques inhérents aux opérations. La cour a balayé ses arguments: à ses yeux, F. G. ne peut s'en prendre qu'à lui-même. Comme au monopoly, il a misé gros sans prendre le temps de mesurer le rendement d'un premier pub. Comme son intervention en justice a obligé la banque à procéder à de nombreuses recherches dans ses archives, les 50.000 francs d'indemnité de dépens se justifient.

Manque à gagner

En vue dans le marché de l'électro-ménager, F. avait par contrat promis de venir installer une succursale dans un centre commercial à Marin. Mais la société s'est désistée en apprenant qu'un important détaillant de jouets ne l'accompagnerait pas. La Cour ci-

Du neuf pour les marchés et la gestion publics

Selon la nouvelle loi cantonale sur les marchés publics, proposée à l'approbation du Grand Conseil dès le 22 mars prochain, les retombées économiques ou fiscales d'une adjudication, le maintien des emplois dans la région ou la protection des entreprises locales ne seront plus des critères déterminants pour attribuer les mandats.

La nouvelle loi fait en quelque sorte le ménage juridique dans les affaires mises en soumission par les collectivités publiques neuchâteloises. Certains mandats étaient déjà soumis aux règles du marché public fixées par le droit international, fédéral ou intercantonal.

Quelques autres y échappaient encore. La loi veut (et doit, par ordre fédéral) élargir l'ouverture. Il restera néanmoins quelques compétences au Conseil d'Etat, notamment pour la fixation des seuils financiers à partir desquels la liberté d'accès au marché sera garantie.

Sus aux sottises

Pas de «New public management» proprement dit dans l'administration cantonale! Telle est la volonté du Conseil d'Etat neuchâtelois qui entend néanmoins poursuivre la réforme de son administration dans l'esprit de cette «nouvelle gestion publique», à savoir plus de souplesse, plus d'efficacité, et davantage d'ouverture sur les besoins des usagers. Plusieurs expériences sont en cours, et un rapport arrivera dès le 18 mars devant le Grand Conseil pour proposer déjà quelques principes nouveaux, notamment dans l'utilisation du budget.

Les sept services pilotes actuellement ou bientôt soumis à l'expérience pourront ainsi utiliser différemment un montant initialement prévu sous une rubrique comptable déterminée. Pour autant qu'il ne s'agisse pas de subventions, bien entendu.

Autre innovation: ils n'auront plus à dépenser «à tout prix» et pourront, si nécessaire, retarder une acquisition d'un exercice à l'autre sans perdre pour autant le crédit accordé initialement.

RGT

PUBLICITÉ

MARIÉS 1999

Mirella et André Monnier

FACETTES

sàrl présentent leurs vœux de bonheur aux mariés 1999.

Du 9 au 27 mars

EXPOSITION ALLIANCES

Collection FURRER JACOT

1, rue St-Maurice
2001 Neuchâtel
Tél. Fax 032 / 724 71 21

191474-328

ing.dipl. **FUST**
VOTRE PRO DU MENAGE
 BOSCH TEFAL **justa**
 PHILIPS BRAUN **Sch Miele**
 Consultez notre site Internet: <http://www.fust.ch>

Système de repassage
LauraStar Magic
 Démonstration de la nouveauté mondiale Laura Star!
 Station de repassage pour les plus exigeants! Système avec pression vapeur et nouvelle surface de repassage gonflable pour repasser encore mieux et plus facilement. 2 ans de garantie
Loc. par mois 50.-

Machine à café
Impressa 5000
 Machine à café et espresso pour une qualité savoureuse!
 • Système PBAS vous garantissant une excellente qualité et une mousse légère • Système de chauffage séparé pour eau chaude et utilisation vapeur • Moulin très silencieux • Quantités d'eau et de poudre programmables • Système de dialogue sur écran en différentes langues
1699.- 1399.-

Aspirateur
BOSCH Sphera 20 Corall
 Bosch vous offre un condensé d'énergie...
 • 1300 W max. • Triple filtre hygiénique, anti-bactéries • Buse à roulettes pour sols durs et tapis • Cordon 8 mètres pour grande liberté d'action
seulement 149.-

Machine à coudre
NOVAMATIC NM 1014
 Petite machine à coudre très maniable. Idéale pour débuter ou comme deuxième machine.
 • Coud tous les tissus, jersey, etc.
 • Utilisation facile
 Provenant du plus important fabricant de machines à coudre du monde (produit pour ELNA, PFAFF, SINGER).
399.- 249.-
 3 ans de garantie FUST

Très grand choix d'appareils de marque livrables immédiatement du stock
 • Toujours les modèles les plus récents • Conseil compétent et démonstration
 • Paiement au comptant, par EC Direct, Postcard ou Shopping Bonus Card • Nous nous chargeons de l'élimination de votre ancien appareil • Abonnement de service compris dans le prix de location • Garantie totale possible jusqu'à dix ans
 • Réparation de toutes les marques • Garantie du prix le plus bas (remboursement si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, le même appareil à un prix officiel le plus bas) • En permanence: modèles d'exposition et d'occasion avec super rabais et garantie totale.

Marin, Marin-Centre, Fleur-de-Lys 26 032 756 9240
 Bienne, rue Centrale 36 032 328 7340
 Bienne, EUROFust, rue de Soleure 122 032 344 1600
 La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust bd des Eplatures 44 032 926 1150
 Morat, Centre «Murten-West», Freiburgstrasse 25 026 672 9757
 Neuchâtel, chez Globus (Armourins) 032 724 16 00
 Réparation rapide et remplacement immédiat d'appareils 0800 559 111
 143-703943/4x4

Achetez aujourd'hui, voyagez demain. **SHOPPING BONUS CARD**

Recrutez parmi... 183 000 lecteurs!
 L'EXPRESS **Impartiel** • Quotidien Jurassien **JOURNAL**

SALON DE L'AUTO D'OCCASION

POLYEXPO LA CHAUX-DE-FONDS

Heures d'ouverture:
Judi 11 mars de 14 h à 22 h
Vendredi 12 mars de 14 h à 22 h
Samedi 13 mars de 10 h à 22 h
Dimanche 14 mars de 10 h à 18 h

Nombreux véhicules à PRIX SACRIFIÉS

ENTRÉE GRATUITE

K AUFMANN
 La griffe de la qualité
 Le grand spécialiste des listes de mariage
 MARCHÉ 8-10
 2302 LA CHAUX-DE-FONDS 2
 TEL. 032/913 10 56 FAX 032/913 13 47

GE Capital Bank

COMPARER = ÉCONOMISER
 Livraison directe de la fabrique chez vous
 Achetez vos appareils ménagers **TOUTES MARQUES** et grâce au système de vente directe bénéficiez d'un rabais allant jusqu'à 32%. Nos appareils n'ont jamais été exposés. Livraison + installations **GRATUITES**. Installation par nos soins.
GRANDE FACILITÉ DE PAIEMENT
RENSEIGNEZ-VOUS, CELA NE COÛTE RIEN
 32% Electro-Service
 Tél. 032 / 855 13 33
 le matin Berger E.
 179341-110

SANGIORGIO
 la boutique du tailleur
 Nous avons votre nouveau **COSTUME** votre nouvel **ENSEMBLE**
 Retouches gratuites
PRÊT-À-PORTER MESSIEURS - DAMES
 Fausses-Brayes 15, 2000 Neuchâtel
 Tél. (032) 725 69 20

COMMERCE
BRASSERIE et RESTAURANT
 de 100 places environ, magnifique terrasse, grande possibilité de parcage à disposition.
HERZOG SERVICES (032) 724 77 40

Un mandat de la **Bernhard Kunz Liquidations**
L'exposition STEMA meubles en gros de très grande renommée depuis 40 ans, obligée de fermer ses portes!
Liquidation forcée immédiate, sur une surface de plus de 2'000m²
Meubles de tout genre et meubles rembourrés
 Pour que la liquidation d'urgence puisse se dérouler le plus rapidement possible, ce sont exclusivement des articles **de grande valeur et de qualité supérieure**, provenant de fabricants et d'atelier ayant les meilleures références, qui sont mis en vente à **des prix de liquidation rigoureusement réduits**.
 En outre, sont proposés en liquidation: l'ensemble des **tapis d'Orient et tapis du Népal à des prix de liquidation radicalement bradés!**
 En plus Vous trouverez: Des matelas et des sommiers de différent marques renommées; miroirs, article en porcelaine, coussins en soie, etc. etc. etc
N'hésitez, pas économisez des centaines et des milliers de francs
Important! Maintenant chacun peut profiter, non seulement les commerçants ou les acheteurs en gros. **Un détour en vaut largement la peine!**
Rte de Boudry 20, Zone industrielle Nord, Cortailod 2016
 Tél: 032-842 19 01 Fax: 032-842 41 86
Vente de liquidation à l'amiable et distribution des marchandises: LU-VE 9.00-18.30h JE jusqu'à 20h SA 9.00-16.00 sans interruption
 Le mandataire: **Bernhard Kunz Liquidateur**
 Bureau: Buurehus bym Türmli - 8105 Watt
 Tél: 01-840 14 74 - Fax: 01-840 31 52
<http://www.Bernhard-Kunz.ch>

Hâle
 7 bancs solaires ultra-modernes (rayon UVA) sont à votre disposition. Gymnastique individuelle, sauna, bain turc.
 A choix: • Step Aéroobics • Body Forming • Low Impact
FITNESS-CENTRE MAX BOEGLI
 Beaux-Arts 4 • Neuchâtel • Tél. 032/724 76 36
 Abonnements au mois (sans contrat) pour dames et messieurs. Première séance gratuite, sans engagement. Parking à proximité immédiate.

AUTOS 2 ROUES
Opel Corsa Swing 1.4i
 Automatique, 1996 - 32.500 km. Fr. 11.500.-
 Téléphone 079 / 625 20 07.
 44919-142

Opel Vectra GL 2.0 i
 4 portes - 1994 56.000 km
 Garantie 1 année. Fr. 12.400.-
 Tél. 079 / 625 20 07
 44917-142

Avant 7 heures
 tout savoir grâce au service de portage à domicile.
L'EXPRESS

ENSEIGNEMENT
MANAGEMENT ET ORGANISATION DE PME
 693522-111
DEVENEZ UN MANAGER EFFICACE
 Dotez-vous des connaissances en management qui feront de vous un cadre performant au sein d'une PME ou d'un centre de profit :
 Politique d'entreprise - Ressources humaines - Communication et management - Gestion de l'organisation - Planification financière - Productivité - Environnement économique - Etudes de marché et segmentation - etc ...
 Formation dispensée, un soir par semaine, à **NEUCHÂTEL**
 Un diplôme sanctionne la réussite aux examens.
CEFCO Centre Formations Commerciales
 Siège central : Av. Cécil 2, CP 190 1000 Lausanne 9
 ☎ 021 / 311 77 78 Fax 021 / 312 76 14

MANIFESTATIONS
CONCERT
 7 jeunes musiciens interprètent Schubert, Martinu, Brahms.
 vendredi 12 mars à 19h45
 La Blanche-Eglise La Neuveville
 Entrée gratuite
 Concert offert par le Rotary Club Neuchâtel-Vieille-Thielle
Visitez nos expositions
 Salles de bains - Carrelage - Cuisines
DuBois Jeanrenaud
 Route de Soleure 14 2072 St-Blaise Tél. 032 765 96 96
FIDUCIAIRE D'ORGANISATION ET DE GESTION D'ENTREPRISES
EUGENE HERSCHDORFER
 Membre de la chambre fiduciaire
 La garantie de prestations personnalisées et efficaces
 FBG DE L'HÔPITAL 25 CH-2001 NEUCHÂTEL
 TEL 032/725 32 27 FAX 032/721 10 19

PLUS DE 200 VOITURES
 EXPOSÉES DE TOUTES MARQUES
AGVS UPSA

Matériel raciste Prévenus libérés

Suite à la saisie record, vendredi à Neuchâtel, de matériel à caractère raciste et antisémite (notre édition de samedi), les deux personnes interpellées n'ont pas été maintenues en détention préventive. Elles ont même été libérées le soir même de leur arrestation.

Selon le code de procédure pénale neuchâtelois, un juge d'instruction peut décider d'une détention préventive seulement s'il a la conviction que, en cas de libération, il y a risque de fuite, ou de récidive, ou de collusion (dans l'intérêt de l'enquête dans ce dernier cas, puisqu'il s'agit d'éviter que les prévenus ne s'entendent avec d'éventuels complices). Chargé de l'enquête, le juge d'instruction Renaud Weber (inatteignable hier) a donc estimé que l'un ou l'autre de ces risques n'existaient pas.

La suite? A l'issue de son enquête, comme à l'accoutumée, le juge d'instruction fera une proposition au Ministère public, autrement dit lui indiquera quelle autorité, selon lui, doit être saisie: Tribunal de police (qui peut infliger une peine allant jusqu'à six mois de prison ferme), Tribunal correctionnel (jusqu'à cinq ans) ou Cour d'assises.

PHO

Case à chocs Almendra, couleur Cuba

Grand come-back l'année dernière de la musique «latino-roots», une réhabilitation qui a vu ses rythmiques débridées gagner nombre de compositions électroniques, depuis celles des Masters at Work, en passant par les travaux du posse Compost, ou de Carl Cox.

Les chatoyantes compositions d'Almendra, en concert vendredi passé dans une Case à chocs surchauffée, ont de quoi titiller les Macintosh. Mais sachez que, tout en remettant les compositions originales à la mode, ces derniers déversent aujourd'hui les flots d'une musique teintée d'Afrique noire. L'ère «tam-tam et computer» a sonné, et l'an 2000 risque bien d'être africain. L'Inde et Cuba digérées, la Terre Mère sera-t-elle votre prochain plat de dégustation?

Avec la mort du roi Fela, la cote des concerts afros est remontée. Et les samplers de goldie ou de Laurent Garnier ont trouvé le nouveau filon, comme si l'avance technologique se doublait d'un grand besoin de racines et d'humanité.

Forte du succès populaire qui lui est encore voué, la musique d'Almendra se lit comme un manifeste pour la danse dont le relais cérébral serait exclu. Il est vain de penser que le potentiel d'Almendra est mal exploité, que sa section de cuivres est bien trop faible, que ce vibrapone servirait mieux les délires d'un Snowboy, que le son est fort confu et que les grands maîtres se balladent à mille lieues d'un concert moyen au goût de déjà vu.

Connaissez-vous la fameuse «cintura», qui délimite les hanches chaloupantes du tronc, plus statique? Almendra n'est pas là pour vous bourrer le ciboulot de concepts intellos. Pourquoi réfléchir avec la tête quand le corps se souvient de tout? La pression d'Almendra, son explosif chanteur aux multiples possibilités vocales auront raison des vestes gênantes. Almendra ancre vos deux pieds à la terre, vous connecte à vous-même et fait autant de bien que toute thérapie naturelle.

Tournage Les hirondelles arrivaient avec l'hiver

Après quelques retouches, le carrefour des rues du Pommier et du Château a pu, hier, servir de décor au tournage de plusieurs plans des «Hirondelles d'hiver». Un téléfilm d'une heure et demie censé se dérouler il y a exactement un siècle.

A la télévision, les hirondelles ne font pas toujours le printemps. Il leur arrive même de débarquer en hiver dans nos contrées, comme elles l'ont fait hier au carrefour des rues du Pommier et du Château, à Neuchâtel: une équipe dirigée par le réalisateur belge André Chandelle y tournait une séquence des «Hirondelles d'hiver», une coproduction Télévision suisse romande-France 2-Radio-télévision belge de langue française. Ce téléfilm d'une heure et demie avec chevaux et costumes devrait avoir droit aux honneurs du «prime time» le 23 décembre de cette année.

Soit exactement un siècle après l'époque supposée de l'action. «Les hirondelles d'hiver» met en effet en scène de tout jeunes Savoyards contraints, à la fin du siècle dernier, à une émigration saisonnière quand s'annonçait l'hiver. Loués par leurs parents à des maîtres ramoneurs à qui ils servaient de main-d'œuvre, ils parcouraient la France et la Suisse durant six



Quand la jeune mariée rencontre les petits Savoyards.

photo Marchon

mois, contre un modeste pécule.

Pas trop excentré

Cette existence plutôt rude ne les empêchait pas de descendre les rues de lestes chansons à la bouche. Dans la séquence tournée hier, une de ses chansons attire l'attention d'une jeune mariée, qui arrête la joyeuse troupe et demande que le plus petit de ces gar-

çons ramone sa cheminée, en guise de porte-bonheur.

Pourquoi Neuchâtel? «Il fallait une rue dont l'aspect soit compatible sans trop de modifications avec l'époque de l'histoire», explique le producteur Bernard Lang. Nous voulions aussi un endroit qui ne soit pas trop excentré par rapport à notre plan de tournage. Certes, Berne aurait été plus près de Ballenberg, où nous

nous rendrons après avoir tourné ici, mais le travail de mise en époque de la rue aurait été bien plus compliqué.»

On peut facilement ajouter un peu de crottin sur le pavé et ôter quelques plaques un peu trop récentes; il est plus ardu d'empêcher les sons parasites: hier après-midi, des tirs d'artillerie venus de l'Entre-deux-Lacs et des bruits de moteur en provenance de la ville elle-même laissaient augurer de quelques travaux de post-synchronisation.

Ballenberg, l'Alsace, la Belgique

Mais la cohabitation a plutôt bien fonctionné, et les responsables de la figuration ont trouvé sans problème 50 personnes prêtes à passer une journée dehors pour, parfois, se contenter de passer en arrière-plan dans le champ de la caméra. «Quant aux services de la Villes, ils ont parfaitement joué le jeu», assure dans l'après-midi le régisseur Xavier Grin.

Aujourd'hui, le tournage devrait se poursuivre le long de la route Enges-Nods. Après un passage au musée du Ballenberg, il continuera en Alsace, puis les séquences en studio seront mises en boîte dans les locaux de la RTBF, en principe dans les tout premiers jours d'avril.

Jean-Michel Pauchard



Les rues servant de décor n'ont dû subir que peu de retouches (comme la dépose de quelques plaques officielles) pour rajeunir d'un siècle.

photo Marchon

Téléphonie mobile Antenne sur la tour de la Cité universitaire?

Par le biais de Müller & Co AG, à Aarberg (BE), l'opérateur de télécommunications Diax vient de déposer une nouvelle demande de permis de construire auprès de la Direction de l'urbanisme de la Ville de Neuchâtel. Il souhaite implanter une antenne de téléphonie mobile sur la toiture de l'immeuble 10 de l'avenue de Clos-Brochet, à Neuchâtel, plus précisément sur la tour de la Cité universitaire. Cette demande est mise à l'enquête publique depuis vendredi dernier, et jusqu'au 24 mars, délai d'opposition.

La construction consisterait en un mât accroché contre une superstructure existante, et qui soutiendrait trois paraboles - dont une de 60 centimètres de diamètre et deux autres de 30 centimètres de diamètre -, ainsi que trois antennes de 2 mètres chacune. La totalité de l'installation ne

devrait pas excéder les 3,5 mètres. «Vu la hauteur de l'immeuble, cet équipement serait fort peu visible», indique Marc Flückiger, inspecteur de la Police des constructions.

Trois projets en suspens

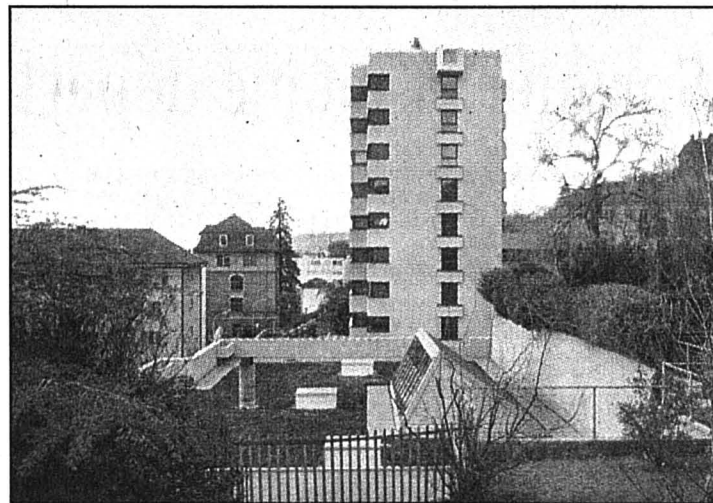
Le mois dernier, Diax avait déjà déposé une demande de permis de construire pour une antenne de téléphonie mobile à la carrière de la Cernia (entre Neuchâtel et Fenin). Orange et Swisscom en avaient fait de même pour les immeubles 1 à 3 de la rue Charles-Knapp, et 30 de la rue du Plan. Si le délai d'opposition de la première requête court jusqu'à demain, «aucune opposition ne nous est parvenue pour celles d'Orange et de Swisscom», souligne Marc Flückiger.

Parmi les nombreux projets d'installations de téléphonie mobile sur lesquels doit plan-

cher la commission de l'urbanisme, trois sont, pour l'heure, sur le ballant, et ont été soumis au Conseil communal qui devra prendre posi-

tion. «Il s'agit d'installations qui, à notre avis, auraient un impact négatif sur le paysage», explique Marc Flückiger.

FLV



Le tour de la Cité universitaire sur laquelle l'opérateur Diax souhaite installer une antenne pour téléphonie mobile de 3,5 mètres.

photo Galley

Vitesse Permis saisis sur-le-champ

En plus d'arrêter des voleurs et des cambrioleurs (notre édition de jeudi passé), la police de la Ville de Neuchâtel a eu affaire à des «clients» un peu particuliers la semaine dernière.

C'est ainsi que dans la nuit de vendredi à samedi, lors d'un contrôle radar, un automobiliste a été interpellé pour avoir roulé à 119 km/h le long du quai Louis-Perrier (entre l'Évole et Port-Roulant). Ce tronçon étant limité à 60 km/h, son permis de conduire a été saisi sur-le-champ.

Quatre minutes plus tard, un autre automobiliste se faisait pincer pour la même infraction, au kilomètre/heure près! Peut-être qu'en plus d'être dangereux, ces chauffards avaient eu la stupide idée de faire une course...

La semaine dernière toujours, la police locale a par ailleurs procédé à la saisie d'un permis de conduire pour ivresse au guidon (1,95 ‰ sur un scooter), ainsi qu'à la saisie du permis de conduire d'un élève conducteur, là aussi pour ivresse au guidon (1,05 ‰ sur une moto).

PHO

AGENDA

Tahiti Au cinéma des Arcades, demain et jeudi à 16 et 20 heures, «Connaissance du monde» invite le public à se rendre à Tahiti.

Classique Paola Furetta (violoncelle), Anne Gertsch (piano) et Saskia Guye (piano) donneront un concert, demain à 20h15, à la salle de concerts du Conservatoire (fbg de l'Hôpital 24).

Quintet I Love Jazz Quintet, jeudi à partir de 20 heures, au restaurant Bar King du Seyon.

Jazz Le trio Lucien Dubuis s'envolera sur des rythmes de jazz, jeudi dès 21 heures, au Chauffage compris (rue des Moulins 37).

Case Le Robert Sandoz trio (guitare, percussions et chant) interprétera quelques airs, dans la soirée de jeudi à L'Interlope, à la Case à chocs.

Concert Le Zürcher Klaviertrio, avec Patrick McDermott au violon, Joël Marosi au violoncelle et Christiane Frucht au piano, interprétera des œuvres de Beethoven et Brahms, jeudi à 20 heures, au temple du Bas. Entrée 15 à 38 francs.

Récital Dans le cadre des récitals du jeudi, Philippe Huttenlocher (chant) et Isabelle Fournier (piano) donneront un concert, jeudi à 20h15, à la salle de concerts du Conservatoire (fbg de l'Hôpital 24). Entrée 10 à 15 francs. /réd.

AVIS TARDIFS

la veille de parution jusqu'à 21 h 00
Remise des textes:
jusqu'à 17 h 00: dès 17 h 00:
PUBLICITAS L'EXPRESS
tél. 032 / 729 42 42 tél. 032 / 723 53 00
fax 032 / 729 42 43 fax 032 / 723 53 09

La Passade, Boudry

Double Mixte: Les Amis de la Scène jouent leurs 5 dernières représentations:

du 12 au 21 mars 1999

Location Buro-Sélection Boudry
Réservation téléph. 841 52 32
Réduction pour membres Club E

despland

Chaussures - Bevaix

Mardi 9 mars fermé
pour cause de deuil

206880-376

Transports publics Mieux prévenir les accidents

Afin de sensibiliser la population aux risques d'accidents de la circulation en milieu urbain, les Transports publics du Littoral neuchâtelois, en collaboration avec l'Union des transports publics, présente, dès aujourd'hui et jusqu'à vendredi, une exposition itinérante dans le Jardin anglais, à Neuchâtel.

«Mobile en toute sécurité». Tel est le slogan de la campagne de prévention des accidents 1998-1999 de l'Union des transports publics. Afin de sensibiliser les groupes à risques - personnes âgées, enfants et cyclistes -, elle a mis sur pied une exposition itinérante, présentée dans 19 villes de Suisse. Dès aujourd'hui 10 heures, et jusqu'à vendredi 17h30, elle sera ouverte au public (de 10 heures à 18h30) dans le Jardin anglais (au sud du casino de la Rotonde), à Neuchâtel.

«Qui est la première ville, purement romande, à abriter l'exposition en provenance de Bienne», relève Michel-Antoine Borel, secrétaire général des Transports publics du Lit-

toral neuchâtelois (TN), qui collaborent à cette campagne. Près de vingt classes se sont déjà annoncées pour venir s'essayer aux deux jeux électroniques qu'abritent notamment les trois tentes du stand.

Un flipper

L'un des jeux invite les visiteurs à se mettre concrètement à la place d'un cycliste circulant en milieu urbain. Différentes situations lui sont proposées de façon virtuelle, et il s'agit pour lui de réagir de manière opportune. Pour chaque situation, les temps de réaction et de freinage s'affichent. «Il s'agit de démontrer les risques d'inattention potentiels liés, par exemple, au fait d'être pressé», explique Michel-Antoine Borel.

A mi-chemin entre le flipper et le trivial poursuite, le second jeu pose des questions ayant trait à la circulation en ville et, à chaque bonne réponse, la bille du flipper avance d'une étape. «Un jeu qui incite les visiteurs à consulter les six panneaux de l'exposition, puisqu'une partie des réponses y figurent.» Ces panneaux illustrent différents types de situations dange-



Stéphanie Salmon-Forel et Michel-Antoine Borel devant l'un des deux jeux, proposés aux visiteurs. photo Marchon

reuses impliquant des véhicules des transports publics.

Portes d'autobus

En outre, pendant toute la durée de la campagne, un autobus sera stationné à proximité du stand, et deux à trois employés des TN assureront une permanence et réaliseront des démonstrations du fonctionnement des portes du véhicule. «C'est justement en quoi cette campagne diffère des

précédentes. Cette fois, du personnel sera chargé d'informer et de répondre aux questions des visiteurs dans un cadre agréable avec une musique de fond et une buvette proposée par le restaurant de la Rotonde», souligne Michel-Antoine Borel.

La prochaine destination de cette exposition itinérante sera Fribourg et, courant avril, elle se tiendra à La Chaux-de-Fonds. **Florence Veya**

Conservatoire Récital d'un virtuose

Pascal Sigrist est un pianiste d'exception, doué d'une virtuosité rare, d'un sens aigu de la couleur et capable de faire réellement chanter son instrument. Il en a donné l'éclatante démonstration dimanche soir à la salle de musique du Conservatoire de Neuchâtel, où un public nombreux l'attendait.

Ce récital de piano était donné en mémoire de Vincenzo Tamburrini, animateur culturel infatigable, fondateur du Centre culturel italien, passionné de musique et qui nous a quittés trop tôt il y a une année maintenant. Ami fidèle de Pascal Sigrist dont il a suivi avec attention la carrière, cet homme généreux comptait une foule d'amis qui se sont déplacés pour l'occasion.

Dextérité et transparence

Pascal Sigrist a tout d'abord interprété les «Estampes» de Debussy avec couleur, finesse et sensibilité, avant de s'attaquer aux «Miroirs» de Ravel, pages de

haute virtuosité qui lui conviennent parfaitement. De ces cinq pièces, on retiendra essentiellement les «Noctuelles», enlevées avec dextérité et transparence, «Une barque sur l'océan» houleuse et puissante, et, surtout, l'exceptionnelle «Alborada del Grazioso», percutante, vive et rythmée.

Deux pages de Liszt complétaient ce programme: la troisième «Consolation», donnée avec émotion et retenue, et la difficile «Paraphrase sur des thèmes de Rigoleto», dont Pascal Sigrist nous donnait une version emportée, transcendante, techniquement parfaite, alliant une virtuosité saisissante à une musicalité authentique.

Bref, on a retrouvé avec ce grand pianiste un interprète de haute tenue et qui tient son programme sans faillir, usant avec abondance de moyens supérieurs pour les mettre au service de la seule musique, conquérant dès lors son public pour ne plus le lâcher jusqu'à la dernière note.

JPB

Service Action du Kiwanis Jeunes-Rives

Il existe depuis plus de sept mois, mais ses statuts officiels n'entreront en vigueur que le 8 mai. Le Kiwanis club Neuchâtel Jeunes-Rives a, néanmoins, déjà entrepris une action sociale lors de ses ventes de bougies, cakes et vin chaud en ville de Neuchâtel à l'occasion de Noël. Une action qui a permis de remettre un chèque de 1500 francs à Laure Gerber, une petite leucémique de La Chaux-

de-Fonds, indique le club-service dans un communiqué.

Pour l'heure, il compte une vingtaine de membres qui «s'engagent avec vivacité et dévouement pour un avenir actif et concret». Dans le but de mettre sur pied une nouvelle action, le Kiwanis Neuchâtel Jeunes-Rives participera prochainement, à Pe-seux, à la traditionnelle vente d'œufs de Pâques./comm-réd.

Chargée de communication

Depuis début décembre 1998, les TN se sont adjoint les services d'une nouvelle chargée de communication. Agée de 26 ans, Stéphanie Salmon-Forel, qui a effectué, en France, une formation en communication occupe cette fonction à 50%. L'un des grands objectifs qu'elle s'est fixée pour 1999 consiste en

l'élaboration d'un journal des TN, ciblant un large public, et visant à donner une image «plus dynamique et plus proche des jeunes» de l'entreprise.

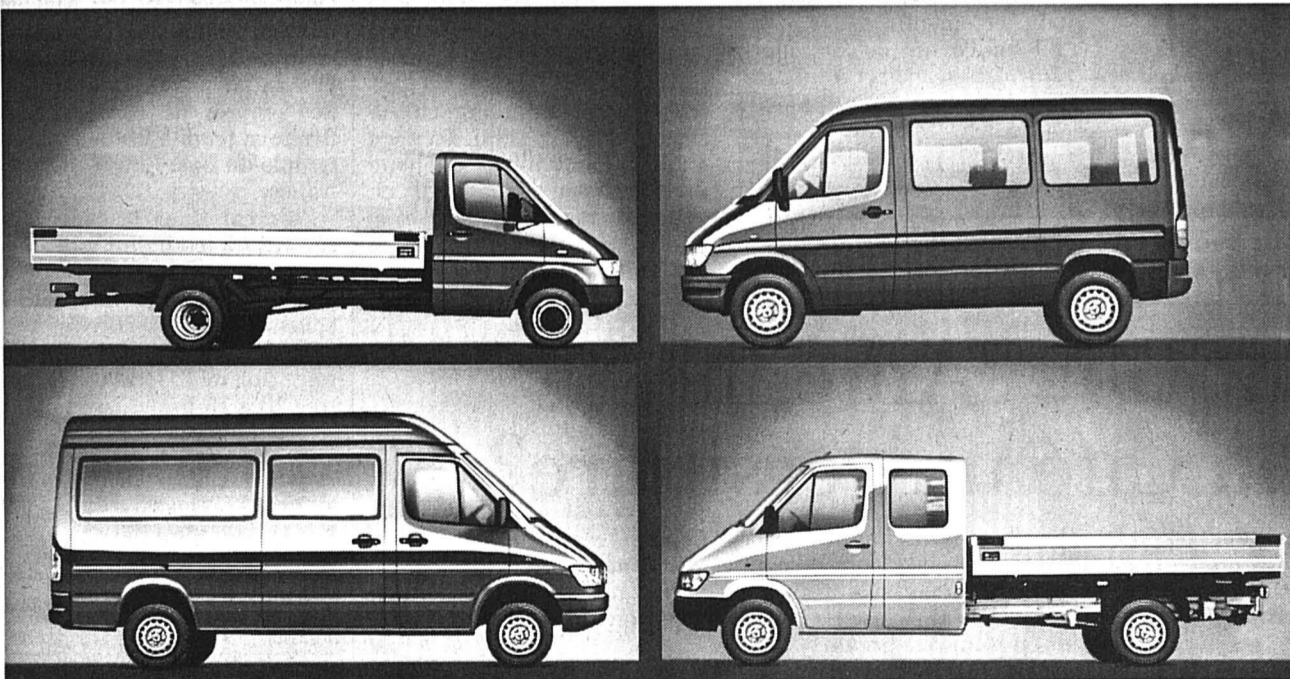
La nouvelle chargée de communication a également évoqué l'intention des TN de poursuivre leur collaboration avec le Touring club suisse.

En outre, comme le «Funifondu» fêtera, cette année, ses 20 ans, l'entreprise ne manquera pas de marquer l'événement.

De manière plus générale, Stéphanie Salmon-Forel est en train de définir un plan global censé dresser les grandes lignes de la communication des TN jusqu'en 2001.

«L'Expo.01 est, pour nous, un défi considérable. Notre politique consistera à cibler les jeunes en âge de passer leur permis de conduire et la tranche des actifs. Deux créneaux actuellement mal exploités. Mais il s'agira surtout de conserver notre clientèle à l'issue de l'Expo», conclut-elle. **FLV**

Des utilitaires légers sur mesure ?



Oui pour le Sprinter et même départ usine.

► A chaque type d'engagement son Sprinter. Aucun autre utilitaire léger de cette catégorie vous propose une telle variété de modèles départ usine. Voici la réponse sur mesure aux souhaits de nos clients: deux hauteurs de toit, trois empattements, cabine simple ou double, quatre catégories de poids, toutes roues motrices et pneus jumelés à l'arrière. Mais quel que soit votre choix, le Sprinter se révélera payant dès les premiers tours de roue. En version fourgon, à partir de Fr. 29 122.- net (TVA incl.).



Mercedes-Benz

Neuchâtel: Garage des Falaises SA, Route des Falaises 94, Tél. 032 729 02 90. Thielle-Neuchâtel: Schweingruber SA, Champ de la Croix 6, Tél. 032 753 88 88.

8877-110

Voir ses parents vieillir

Vous avez pris conscience du vieillissement de vos parents et cela vous bouleverse.

Votre témoignage nous intéresse.

Tél. 022 / 708 95 90

(répondeur).

Tél. 022 / 708 82 73, TSR

C'est la Vie!

549205-110

Liquidation Liquidation Liquidation meubles modernes

Jusqu'à 50% de rabais et plus

- Canapé LEOLUX Mincio en cuir Nubuck
- Canapé LEOLUX KIVIOQ en cuir bleu
- Canapé d'angle LEOLUX alcantara combiné tissu
- Canapé d'angle IC 1145 en cuir
- Parois modernes + vaisselier
- Studio bleu/hêtre naturel composé de: 1 x armoire à 2 portes, 1 x lit 90 x 200 cm, 1 x chevet, 1 vitrine et étagère, 1 bureau
- Armoire 4 portes, bleu nuit + élément central avec tiroirs
- Divers matelas en grandeur 160 x 200 cm et 90 x 200 cm
- Lit électrique 95 x 200 cm
- Chaises de bureau pour enfants et professionnels
- Divers luminaires LUCITALIA
- Agencement de cuisine design laque/inox, avec appareils

Meubles de qualité en fin de série à prix très bas

Intercollection sa
Rte de Neuchâtel 56
2525 Le Landeron

191534-110

1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								

Horizontalement: 1. Toujours prêt, pour un mauvais coup! 2. Liqueur de plantes - On peut y trouver refuge. 3. Donation, dans certains cas. 4. La conversation lui doit beaucoup - Démonstratif. 5. Signe de privation - C'est dur, quand on l'a au ventre... 6. Le mieux, c'est qu'il reste à flot - Part de gramme. 7. Pour signifier une relation - Un témoin souvent invoqué. 8. Dépôt de taille - Limpide. 9. Tranche de pain - Cailloux usés. 10. Paresseuse, parfois - Note. 11. Bien visible - Titre anglais.

Verticalement: 1. Pour réussir un complot, il faut de ça... 2. Charitable, si elle st bonne - Grande humiliation. 3. On les aime plus blanc que blanc - Abréviation religieuse. 4. Poison violent - Gravé sur une stèle. 5. Pronom personnel - Bifteck considérable. 6. Principe de pensée chinoise - Ca devrait aider, en retrouvant la liberté. 7. Copieusement arrosé - Colère. 8. Le troisième larron - Département français - Question de discernement. 9. Une manière de mettre sur la touche.

Solution demain.

SOLUTION D'HER

Horizontalement: 1. Sacrifice. 2. Ou - Onex. 3. Glucose. 4. Ni - Hisser. 5. Pesé - Ce. 6. Let - Nom. 7. Egoïne - Ré. 8. Mess - Ban. 9. Eres - Eden. 10. Ni - Urne. 11. Tête - Eros.

Verticalement: 1. Signalement. 2. Li - Egérie. 3. Cou - Pièce. 4. Ruche - Issue. 5. Oison. 6. Fosse - Ebène. 7. Inès - Ader. 8. Ce - Ecorné. 9. Extrême - Nos.

Photo La galerie Trin-na-niole ouvre l'album de famille bevaisan

Une cinquantaine de photos vieilles de plus de cent ans, issues des archives de la famille Borel, seront exposées dès demain à la galerie Trin-na-niole de Bevaix. Une présentation de splendides clichés du bâtiment et des environs du village, ainsi que des documents écrits et divers objets qui font revivre le tournant du siècle.

Ivan Radja

C'est au groupement l'Aristoloche, qui s'occupe de l'animation au Moulin de Bevaix, et qui a la garde des archives de la famille Borel, que l'on doit cette remontée dans le temps. Car les cinquante photographies exposées à la galerie Trin-na-niole sont autant de documents iconographiques remarquablement bien conservés, qui témoignent de la vie du Moulin et de la région, telle qu'elle se déroulait dans les années 1870 à 1910.

La plupart de ces photos sont l'œuvre d'Anna Borel, qui disposait de son propre atelier de photographie, probablement à Neuchâtel. La fille d'Alfred Borel, décédée relativement jeune, a eu le temps de fixer nombre de scènes de la

vie quotidienne, que ce soit dans sa famille ou en immortalisant des activités villageoises telles que vendanges, fenaisons ou canotage.

Excellente qualité

D'autres clichés sont hélas anonymes, mais dans l'ensemble l'excellente qualité des documents d'époque permet d'admirer avec émotion le Moulin tel qu'il s'inscrivait dans le paysage en 1875 ou 1921. La serre aux chrysanthèmes, le parc et la maison du jardinier apparaissent grâce à des agrandissements réalisés en majorité à partir de négatifs sur verre. Il en va de même pour les vues de certains lieux, comme l'Abbaye ou la Tuilière.

Par ailleurs, les responsables de l'exposition ont apporté un soin tout particulier à rendre présentes ces vues du passé. «*Nous avons retrouvé des objets qui figurent sur les photos, ce qui crée une troublante impression de proximité par-delà les années*», explique Francine Jeanmonod, de l'Aristoloche. Ainsi, le public pourra voir une carte de géographie en relief d'un quartier de Paris, réalisée par Maurice Borel alors qu'il y séjournait, ou encore le carnet à dessins

et une boîte de plaques ayant appartenu à Anna Borel.

Manuscrits et dessins

En complément, et pour témoigner de la curiosité artistique de la famille Borel, seront dévoilés des dessins archéologiques d'objets lacustres, exécutés par Maurice Borel, ainsi que des manuscrits originaux de la correspondance entretenue par Alfred Borel avec les peintres Albert Anker et Auguste Bachelin, ou entre Auguste Borel à Neuchâtel et son frère Antoine au Havre, à l'époque des événements de mars 1848.

A signaler que cette exposition, la première du genre à dévoiler une petite partie de ces archives, avait déjà été présentée en septembre dernier à Neuchâtel, mais dans un cadre privé, puis lors de l'inauguration de l'atelier «*Là, Décoration*» au Moulin. «*Cependant, de nombreuses personnes n'ont pas pu la voir, ce qui est dommage dans la mesure où cette expo est susceptible d'intéresser les Bevaisans au premier chef; et c'est utile pour nous aussi, car certaines personnes âgées reconnaissent parfois des gens sur les photographies, ce qui nous permet de compléter nos données*», précise Francine Jeanmonod.



Parmi les innombrables photos qui dorment encore dans les archives de la famille Borel, une cinquantaine sont exposées à la galerie Trin-na-niole (ici, les vendanges au Moulin de Bevaix).

photo sp

Si l'étude des documents écrits des archives Borel avance bien, il reste encore un gros travail à faire pour classer les photographies. Afin de s'acquitter de cette tâche au mieux, et de faire vivre ses locaux du Moulin,

l'Aristoloche organise diverses manifestations. La prochaine aura lieu mercredi 17 mars au Moulin (20h15), avec une soirée de folk irlandais dispensé par sept musiciens neuchâtelois.

IRA

Galerie Trin-na-niole (rue du Temple 13): photographies anciennes et documents d'archives du Moulin, du mercredi 10 au dimanche 14 mars. Mercredi à vendredi de 17h à 20h, samedi et dimanche de 15h à 19h

Vaumarcus Douze compagnons de plus chez les Olifants

La frairie de printemps de la Noble Confrérie des Olifants du bas-lac en Pays de Neuchâtel, qui s'est déroulée samedi à Vaumarcus, a vu l'intronisation de douze nouveaux compagnons.

La Noble Confrérie des Olifants du bas-lac en Pays de Neuchâtel compte douze compagnons de plus. Ils ont été intronisés samedi soir, lors de la frairie de printemps de la confrérie, qui s'est tenue en son fief du château de Vaumarcus.

C'est en grande tenue d'apparat, en robe d'azur, de gueules et d'or, que les confrères ont assisté à la cérémonie, précédée, comme le veut la tradition, des épreuves viniques. Assistés de leurs

parrains, les récipiendaires de l'insigne de compagnon ont dû juger six produits du vignoble neuchâtelois, histoire de prouver qu'ils étaient dignes de leur nouveau rang. Et cela même si - une fois n'est pas coutume - aucun d'entre eux ne fait métier de la culture de la vigne...

Mais cette cuvée dite du Milénaire (pour marquer la fin de l'un ou le début imminent de l'autre, a-t-on dit) a prouvé avoir malgré tout du nez et du palais. Pour l'anecdote, elle compte dans ses rangs un pasteur, qui aura la - lourde - charge d'aumônier dès cet automne.

Chasse et pêche

Au terme de l'intronisation, quelque 80 personnes, confrères, confrères d'honneur ou compagnons, ont

passé à table, pour la «*dynée*», en la salle des Chevaliers, concoctée par le chef Pascal Gerber. De la fine mousseline de filet d'omble chevalier au suprême de pintadeau en croûte dorée au Pinot noir du château, ils ont ainsi fait honneur au but de la confrérie des Olifants, qui, en plus de faire connaître et apprécier les vins du Pays de Neuchâtel, défend depuis sa fondation en 1964 «*les plaisirs à goûter les produits de la chasse et de la pêche et les agréments de la gastronomie*».

Et comme ces agréments-là vont souvent de pair avec d'autres formes d'art, les murs médiévaux du château ont aussi résonné des trompes de chasse et des voix mâles de la chorale de la confrérie.

SDX

Lamboing La banque Raiffeisen de Chasseral s'agrandit

Née l'an dernier de la fusion des banques Raiffeisen d'Orvin et de Prêles, la banque Raiffeisen de Chasseral compte désormais une succursale supplémentaire: la banque Raiffeisen de Lamboing.

Réunie vendredi, l'assemblée générale de la banque de Lamboing a accepté sans surprise - et sans opposition - ce rapprochement, avec effet rétroactif au 1er janvier. Devraient suivre les banques Raiffeisen de Nods (à la fin du mois) et de Diesse (l'an prochain seulement).

Ce processus de regroupement avait été engagé il y a près de deux ans par les responsables de ces cinq banques, sur recommandation de l'Union

suisse des banques Raiffeisen et de la Fédération jurassienne des banques Raiffeisen. But de cette opération, menée par ailleurs dans toute la Suisse romande (les succursales de Cornaux, Colombier, Le Landeron, La Neuveville, Cressier-Thielle, Wavre, Lignières, Bevaix-Cortailod et La Béroche sont regroupées depuis 1996 dans la banque du Vignoble): former des entités régionales plus fortes pour affronter la concurrence.

La banque Raiffeisen de Chasseral compte dorénavant trois points de vente (à Lamboing, Orvin et Prêles). Ce dernier bénéficie par ailleurs depuis le 1er mars de nouveaux locaux, qui feront l'objet de

portes ouvertes ce samedi. A disposition aussi, deux bancomats, à Evillard et Péry, ces communes se situant dans le champ d'activité de la succursale d'Orvin.

Le contrat de l'employée de la banque de Lamboing a été reconduit, comme le sera, si la succursale rejoint le groupe, celui de l'employée de Nods. Ces deux succursales devront en outre se doter d'un nouveau système informatique.

«*Mais pour notre clientèle locale, cela n'impliquera aucun changement, sinon que nos services seront améliorés*», rassure Heinz Iseli, gérant de la nouvelle entité depuis juin 1998.

FDM-SDX

Lignières Concert de l'Avenir

Les traditionnels concerts de la fanfare l'Avenir auront lieu vendredi et dimanche à la salle de la Gouvernière de Lignières.

Le concert débutera par une pièce intitulée «*O Fortuna*» puis ce sera au tour du fameux morceau de concours des Brass Band Suisse à Montreux

«*The Call of the Righteous*» de Leslie Condono, suivi d'un solo pour euphonium par Cyril Perrenoud «*Symphonic Rhapsody for Euphonium*» d'Edward Gregson.

En seconde partie, le public entendra un arrangement des musiques de James Bond et «*Can-Can*» de

Jacques Offenbach. La direction est assurée par Vincent Baroni. Entrée libre, collecte à la sortie.

SYG

Concert de la fanfare l'Avenir, vendredi à 20h15 et dimanche à 10h à la salle de la Gouvernière.

BRÈVES

Prêles Les meilleurs tireurs du district honorés

Frédéric Sunier, de Diesse (catégories A/D), Reto Gabriel, de La Neuveville (B/C), Marc de Montet, de La Neuveville (pistolet) et Caryl Stauffer, de Nods (jeunes tireurs) ont été sacrés champions de tir du district de La Neuveville. Ils ont reçu leur prix vendredi à Prêles, lors de l'assemblée des tireurs du district. A cette même occasion, Jean-François Carrel, de Diesse, s'est vu remettre le Prix du président, et Maud Stauffer, de Nods, le challenge Emile-Gauchat, réservé aux jeunes tireurs.

Lors de cette assemblée, Emile Gauchat a rappelé que le tir AJBT 2000, qui aura lieu en septembre 2000 sur le Plateau de Diesse, était en bonne voie. Enfin, dans le but d'augmenter la participation au tir en campagne, le comité de district espère relever un défi: que chaque participant de 1998 amène un collègue qui n'y a pas participé. Enfin, un nouveau tir aura lieu à Diesse le 31 juillet prochain. Il s'agit du «*tir des sorcières*», en référence à une légende du Plan-Girard, où se trouve le stand.

JCL

Colombier Bientôt le troc d'articles d'été

La section de Colombier du Parti socialiste organise en ce mois de mars un troc d'été à l'intention des habitants de toute la région. Ce troc, qui vivra sa huitième édition, doit permettre aux familles qui le désirent d'échanger jeux, jouets et matériel de sport d'été. Il aura lieu le samedi 20 mars, de 9h à 11h à la Grande salle de Colombier. Le paiement et la restitution des articles suivra, entre 11h et 12h30. Enfin, la réception desdits articles se fera le vendredi 27, de 17 à 19 heures. /comm-réd.



Comme le veut la tradition, les nouveaux compagnons ont bu dans l'olifant samedi au château.

photo Galley

Val-de-Ruz Une vie associative très riche, mais qui demande une coordination

Le Val-de-Ruz est riche en associations culturelles et bénévoles, mais ce tissu mérite d'être amélioré. C'est ainsi que la Région entend intensifier l'offre qualitative en intégrant les différents acteurs de la vie sociale dans la vallée. Diverses actions sont ainsi élaborées.

Philippe Chopard

Le statut de Région LIM conféré en 1983 au Val-de-Ruz implique que les communes membres doivent aussi mettre en place en développement commun de la vie associative et sociale de ses habitants. Le simple fait que la vallée regorge d'associations culturelles de toutes sortes ne suffit pas à offrir des prestations de qualité comme la Région le souhaite dans son programme de développement (PDR), adopté en décembre dernier. Encore faut-il mettre sur pied une coordination et plusieurs lieux où les villages pourront se retrouver.

Pour le bien-être de la population durant ces prochaines années, un groupe de réflexion a donc planché en recensant, comme à l'accoutumée, les forces et les faiblesses des villages en matière associative. Intégrant les aspects sociaux et culturels, le

plan d'action à mettre en œuvre d'ici l'horizon 2010 veut aussi tenir compte de l'évolution des besoins locaux. Le Val-de-Ruz est un lieu de rayonnement social, grâce en partie à son hôpital, le centre du Louverain et son offre en matière de formation à Cernier. Son tissu associatif est riche, et ses associations recueillent des membres de tous les horizons. La preuve en a été donnée durant la décennie qui s'achève, notamment au travers du spectacle Orestie 91, ou les pièces de théâtre en plein air à Valangin et Cernier.

Le Louverain à l'écart

Cette offre, riche sur le papier, souffre cependant de plusieurs défauts. Le centre du Louverain, en particulier, vit un peu à part de la vie régionale. La Région le regrette, en indiquant qu'il s'agit avant tout d'un manque d'informations précises au sujet d'une telle institution, ou d'un potentiel d'animations encore insuffisamment exploité. Le PDR ne décrit pas sa Région comme un désert culturel, mais bien comme un amalgame d'activités pas toujours coordonnées ou intégrées dans son tissu. Certains services existent, mais ils se font trop discrets. De plus, l'identité communale reste forte, et cela freine la mise en service



Les Ateliers sylvagnins de Savagnier sont au carrefour de la vie artistique régionale, notamment par le biais de l'exposition des créateurs. Une offre que la Région entend encore intensifier ces prochaines années. photo Galley

de prestations intercommunales.

Le PDR veut ainsi encourager l'innovation en matière so-

ciale et culturelle. Il veut aussi promouvoir un bénévolat de qualité, favoriser les échanges entre générations pour que la

population du Val-de-Ruz puisse s'y sentir bien. Ces objectifs impliquent forcément que les responsables politiques s'intéressent de près à la jeunesse, en mal de locaux adéquats pour des manifestations organisées et qui réclame depuis longtemps un centre de rencontre autogéré. Trop souvent, les jeunes du district vont s'amuser à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds.

La vie associative est déjà riche, quoique organisée village après village. La Région souhaite créer un groupe de travail pour la promotion de ces activités au niveau régional, éditer un guide de l'action associative, coordonner les manifestations et améliorer

l'accueil des nouveaux habitants. Elle entend aussi mettre en valeur le patrimoine culturel traditionnel, notamment en organisant des cours.

Si la vie associative est riche, le groupe de travail qui y a réfléchi pense qu'elle n'est pas encore reconnue dans les activités civiques et sociales dans les villages. Le PDR souhaite conférer une certaine légitimité au tissu associatif. Il est vrai qu'appartenir à une société locale est un gage d'intégration dans son village. La Région veut stimuler ces liens, tout en s'ouvrant vers l'extérieur. Un site Internet est ainsi envisagé, ou, à défaut, une intégration sur l'offre existant sur le web.

PHC

Le social est déjà en marche

Le programme de développement de la Région Val-de-Ruz n'a une fois de plus pas été approuvé sans que plusieurs initiatives de son contenu se soient déjà concrétisées. La Région a appliqué les nouvelles dispositions de la loi sur l'action sociale en créant, à la fin de l'an dernier, un service intercommunal qui se mettra officiellement en phase opérationnelle dès le

mois prochain. Quand bien même les villages n'ont pas tous adhéré à cette nouvelle structure, le Val-de-Ruz fait de cette dernière l'une de ses priorités. La Région entend aussi optimiser la gestion des dossiers ouverts dans les communes.

En matière d'aide sociale, le Val-de-Ruz dispose également déjà d'un relais géré par la fondation de La Joliette, à La

Jonchère, depuis septembre 1997. Mais la fiche d'action élaborée à ce sujet veut étendre la collaboration entre les différents prestataires de ce type d'institution en créant un réseau entre institutions travaillant dans ce domaine. La Région constate également que la maison individuelle a connu un très fort essor, mais entend équilibrer l'habitat en encourageant la construction

d'habitations collectives à loyer modéré. Enfin, le Val-de-Ruz intègre l'évolution de la politique cantonale de la santé dans son programme de développement, en affirmant qu'il est attaché au maintien d'un établissement de soins intégré dans un réseau cantonal. Un objectif que poursuit aussi la Fondation de l'hôpital et du home médicalisé de Landeueux. PHC

Môtiers La pisciculture cantonale dotée de nouvelles installations

La pisciculture cantonale de Môtiers dispose aujourd'hui d'installations modernes. Elles seront inaugurées ce printemps. Les étangs ont été refaits, alors qu'un nouveau local d'incubation a pris place dans l'ancien séchoir à herbe. On y produira annuellement plus d'un million de truites qui iront s'ébattre dans toutes les rivières du canton.

Mariano De Cristofano

La pisciculture de Môtiers est une vénérable institution. Les premiers étangs ont été créés au début de ce siècle, suite au cblement de la vieille Areuse. De nouveaux bassins sont aménagés, toujours au même endroit, dans les années cinquante. Depuis, ils ont été régulièrement entretenus et c'est tout. Les installations étaient encore complètes par un vétuste local d'incubation, situé dans le bâtiment de l'Hôtel de ville du chef-lieu. On parle d'améliorer les installations de Môtiers depuis les années 70, mais les moyens manquaient.

La construction de la N5 et la disparition programmée de la pisciculture de Boudry vont modifier la donne en faveur

du développement des piscicultures de Colombier et de Môtiers. Les installations de Colombier seront prochainement modernisées et destinées à la production de poissons du lac. A Môtiers, le chantier est terminé et la pisciculture se charge de produire les poissons de rivière, pour tous les cours d'eau du canton.

A Môtiers, les truites sont élevées dans de l'eau puisée directement dans la nappe phréatique. «Nous avons préféré cette solution à l'eau de la rivière afin d'éviter tout risque de pollution», souligne Jean-François Wyss, pisciculteur. Toutefois, l'eau de la nappe est trop chaude en hiver et trop froide en été. Il s'agit donc de l'amener à la

température voulue. Un élément très important: le développement des poissons dépend en effet de la température de l'eau.

«La nouvelle halle d'incubation est dotée d'un système de refroidissement de l'eau. Cela fonctionne comme un frigo», souligne Arthur Fiechter, chef du Service cantonal de la faune. Sauf que le compresseur installé à Môtiers est bien plus volumineux que les modèles domestiques! Et d'ajouter. «Le système permet de retarder ou d'accélérer le développement. Nous avons ainsi la possibilité d'être en adéquation avec les conditions de la rivière. Nous pouvons également faire des séries, ce qui évite d'avoir tous les poissons en même temps».

La chaleur dégagée par l'installation n'est pas perdue: elle est utilisée pour chauffer le bâtiment. «C'est ultramoderne», se réjouit Arthur Fiechter. Soulignons encore que l'eau utilisée dans les bassins d'incubation retourne à la rivière si elle est propre. Dans le cas contraire, il suffit de changer de branchement et le liquide usé est acheminé à la station d'épuration. L'investissement réalisé à Môtiers avoisine les 2 millions de francs.

Avec les anciennes installations, Jean-François Wyss produisait 500.000 à 700.000 œufs par an. «Nous arrivons maintenant à une production de 1.250.000 œufs. Et Arthur Fiechter de préciser. Notre objectif n'est pas de battre des records mais d'arriver à une reproduction la plus naturelle possible. C'est pourquoi les étangs ont été maintenus et améliorés.» Pas question, par exemple, de produire des truites hyperimmunisées. «Elles crèveraient quand on les remet à la rivière», explique Jean-François Wyss.

Le frai naturel, prôné par la nouvelle loi fédérale, n'est pas mise de côté. A témoin la construction de nombreuses échelles à poissons ces dernières années. Mais le canton a décidé de maintenir les piscicultures, les crues pouvant contrecarrer la reproduction naturelle. «Nous avons eu l'exemple il y a 15 jours. Cette année, le frai naturel est compromis à 90%», glisse Jean-François Wyss. Et Arthur Fiechter d'ajouter. «Si nous avons deux ans de suite les mêmes conditions, cela pourrait être catastrophique.» Pas seulement pour les pêcheurs mais aussi pour l'ensemble de la société.

MDC



Arthur Fiechter (à gauche), chef du Service cantonal de la faune, et Jean-François Wyss, pisciculteur, au chevet d'un berceau à truites. photo De Cristofano

Val-de-Travers Délégation reçue par le Conseil d'Etat

Une délégation du Val-de-Travers a été reçue, hier à Neuchâtel, par le Conseil d'Etat in corpore. Les deux parties se sont entretenues sur les perspectives d'avenir du Vallon. Cette rencontre fait suite à l'envahissement pacifique du château, siège du gouvernement cantonal, le 17 décembre 1997.

A cette occasion, le Conseil d'Etat avait promis de répondre rapidement aux Vallonniers. En janvier, il leur proposait de constituer un groupe de travail et de coucher sur le papier les revendications du district. Le document, un pavé baptisé «Val-de-Travers 2000, perspectives d'avenir» était adressé au Château en octobre dernier.

Hier, le Conseil d'Etat et le groupe de travail vallonnier ont abordé de nombreux thèmes, du développement économique à l'accessibilité de la région, en passant par la formation, le tourisme, la santé et la fiscalité, selon le communiqué transmis par la chancellerie d'Etat. D'autres rencontres, à intervalles réguliers, ont été prévues afin de faire le point de la situation et de poursuivre plus intensément le dialogue ébauché. Nous reviendrons plus en détails sur la réunion d'hier.

MDC

Le Locle Régulateur du tribunal en état d'observation au château des Monts

Qui n'a jamais jeté de regard à la belle horloge trônant dans l'antichambre du Tribunal de district du Locle? Pour éprouver aussitôt l'amère déception de voir cet indicateur du temps demeurer désespérément «muet». Une véritable injure à la réputation de la cité horlogère.

En fait, il ne s'agit pas d'une horloge commune, mais d'un régulateur, instrument d'une haute précision dont l'usage

était de donner l'heure de référence. Les artisans ont rivalisé d'ingéniosité au XIXe siècle pour obtenir «l'heure la plus exacte possible», en jouant sur les métaux et la dilatation des corps.

Regrettant cette image fort déplorable pour la ville, le Conseil communal a décidé de confier cette pièce au département de restauration du Musée d'horlogerie au château des Monts, pour dresser un bilan de santé de l'objet et établir un devis de remise en marche.

Travail auquel vient de se livrer Gérard Vouga, restaurateur.

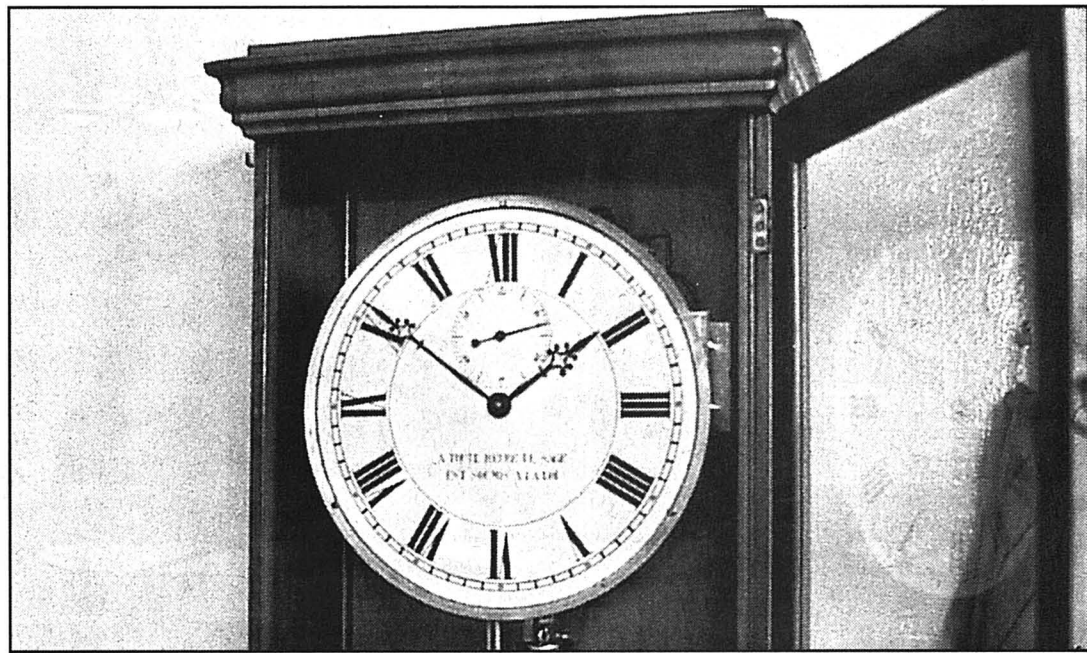
Bonne surprise

Agréable surprise, le régulateur est toujours en état de marche. Il suffisait de remonter le poids pour que le mouvement se remette à battre. En fait, si le régulateur était condamné à l'immobilité, c'est que le moteur électrique installé pour remonter le poids avait tout simplement disparu.

Gérard Vouga s'est donc mis en quête d'information sur cette transformation importante. C'est en novembre 1963 que Louis Leuenberger avait choisi pour travail de diplôme de l'Ecole technique d'électrifier le remontage du poids, pour éviter une tâche fastidieuse aux employés du greffe du tribunal. Le moteur mettait une heure et quart à remonter ce poids de quatre kilos, fixé à une corde en boucle, selon un système subtil évitant toute torsade et entretenant le mouvement pendant le remontage.

Hérésie

Sur le plan de la restauration contemporaine, il va de soi que l'on ne se permettrait plus de commettre une telle hérésie



Le régulateur de Louis-Frédéric Favre-Bulle construit pour l'ancien Hôtel de ville du Locle se trouve normalement au Tribunal de district. photo Nussbaum

sur une pièce historique. Mais vu les modifications techniques apportées depuis lors, Gérard Vouga propose de poser un moteur électrique pour remonter le mouvement. Il s'est également assuré des concours des maîtres d'électricité de l'Ecole technique afin de remplacer les relais par me-

sure de sécurité (pour une tension de 230 V).

Gérard Vouga souhaite que le Conseil communal donne le feu vert à la restauration de cette très belle pièce, car l'enjeu est d'entretenir un patrimoine horloger de grande valeur, aussi bien sur le plan technique qu'historique. En outre, ces hor-

loges ornant les bâtiments communaux sont de véritables chefs-d'œuvre de l'art horloger. Il est donc du devoir de notre génération de transmettre à nos successeurs les pièces originales, témoins d'un véritable âge d'or de l'artisanat de l'Arc jurassien.

Blaise Nussbaum

Mouvement de Favre-Bulle

Qui est l'auteur du mouvement de ce splendide régulateur? Il s'agit de Frédéric-Louis Favre-Bulle, né à La Sagne en 1770 et décédé en 1849. Il s'est établi au Locle en 1808 et s'est illustré dans tous les genres de l'horlogerie.

Il a construit une balance extrasensible pour peser les spirales sphériques appliquées aux montres marines. C'est en 1843 que Favre-Bulle a construit le régulateur public de l'Hôtel de ville du Locle. Ses neveux Sylvain

Mairet et Louis Richard furent ses élèves et comptèrent parmi les plus prestigieux pendulaires des Montagnes.

Sur le cadran de l'horloge qui nous occupe, on peut lire une sentence de circonstance pour une salle de tribunal: «A toute heure, le sage est soumis à la loi». Il était en effet de mode de citer un proverbe en relation avec le lieu de dépôt. On relèvera que le cadran est en verre et recouvert de plâtre sur la face arrière, sans doute pour raisons d'économie. **BLN**

Impôts bernois Les frais de garde d'enfants très bientôt déductibles?

La commission parlementaire a accueilli favorablement les nouvelles propositions gouvernementales de la loi fiscale 2001. Elle y a ajouté une disposition plus sociale, à savoir la déduction des frais de garde des enfants. Le parlement se prononcera en mai prochain.

Les prévisions inflationnistes ayant été revues récemment à la baisse, le Conseil exécutif bernois a profité de ce que la commission parlementaire siègeait pour adapter sa proposition de décembre dernier, concernant le projet de loi fiscale cantonale 2001 et pour intégrer au barème la modification de quotité alors envisagée. Du même coup, il évaluait les baisses de recettes à 60 millions de francs, soit 30 millions de moins que ses prévisions initiales.

La commission a accepté cette nouvelle proposition, qui se solde par un allègement fiscal de toutes les catégories de revenus.

Ayant toutefois décidé de diminuer un brin l'amplitude du barème, elle a alourdi de 30 millions de francs les pertes fiscales du canton.

Déductions augmentées

La commission a introduit deux nouvelles déductions, à commencer par les frais de garde des enfants: si elle est suivie, les contribuables pourront déduire de leur revenu, jusqu'à 1500 francs au maximum, les frais prouvés engendrés par la garde, par un tiers, des enfants de moins de quinze ans vivant dans leur ménage.

La seconde déduction nouvelle introduite par la commission consiste en fait en une majoration de la déduction prévue, par enfant à charge, pour les contribuables à revenu modeste.

La commission a par ailleurs tenu à maintenir la déductibilité des cotisations et des dons versés respectivement à des associations professionnelles et des partis politiques. Au terme

des travaux de la commission, le projet de loi fiscale 2001 entraînerait une baisse de recettes de 110 millions de francs. Sachant que la simple compensation des effets de la progression à froid - sans révision de loi - aurait porté la diminution à 60 millions de francs au 1er janvier 2001, on peut donc estimer à 50 millions les pertes induites par les remaniements de la commission. Restent deux autres projets,

celui de la loi concernant l'impôt sur les successions et donations et celui de la loi sur la commission des recours en matière fiscale, que la commission se propose d'étudier à la fin de ce mois.

Au plan fédéral, le programme de stabilisation 1998 pourrait entre-temps apporter certaines modifications à la loi sur l'impôt fédéral direct et à la loi d'harmonisation fiscale. /oid-réd

Quelques exemples

Pour les personnes mariées avec deux enfants, la charge fiscale atteint actuellement 4017 fr. pour un salaire brut de 60.000 francs; elle passerait à 2795 fr. selon la proposition du Conseil exécutif, à 2616 fr. selon celle de la commission. Pour les mêmes, avec un salaire de 80.000 francs, on passerait

de 7683 à 6506 ou 6480 francs; avec 150.000 francs, de 22.618 à 20.894 francs, respectivement 19.900 francs. Autres exemples, pour une personne seule sans enfant: de 3618 à 3104 fr. pour un salaire de 40.000 francs; de 12.024 à 11.233 fr. pour 80.000 francs. **DOM**

Economie Les entreprises jurassiennes sont épaulées par plusieurs soutiens

La Société de développement de l'économie jurassienne (Sdej), que préside depuis 1997 le nouveau directeur de la Banque cantonale du Jura Jean-Jacques Guinand, a légèrement réorienté son activité. Plutôt que d'octroyer des cautionnements, dont certains consentis dans le passé ont déséquilibré ses assises financières, la Sdej a préavisé des prises en charge d'intérêts à l'intention du Bureau du développement économique et favorisé l'octroi de cautionnements par la Confédération, selon la seconde version de la loi Bonny.

En 1996...

En 1996, la Sdej a examiné 22 demandes de soutien. Elle a donné 19 préavis favorables de prise en charge partielle d'intérêts d'investissements. La Sdej a en plus octroyé trois cautionnements portant sur 585.000

francs en tout. En raison d'une perte de 143.000 francs subie en 1996, la perte reportée atteint à fin 1996 346.000 francs. Les engagements en cours se montent à 5,5 millions. Ils ne doivent pas dépasser le décuple du capital, celui-ci étant de 2 millions. Même déduction faite de la perte reportée, les fonds propres atteignent 1,65 million, de sorte que les engagements n'en représentent que les 30 pour cent.

Depuis 1979, la Sdej a soutenu 124 projets représentant 280 millions d'investissements, sous la forme de cautionnements ou d'arrière cautionnements.

...et en 1997

En 1997, la Sdej a préavisé quatre cautionnements de la Confédération portant sur 10,2 millions d'investissements. Elle a en outre soutenu 17 de-

mandes de prises en charge d'intérêts.

Si aucune perte sur cautionnement n'a été subie, il a fallu constituer des provisions pour des crédits douteux. Ainsi, l'exercice enregistre une perte de 20.100 francs, ce qui porte la perte reportée à 366.000 francs. Les engagements financiers tombent à 4,02 millions (5,5 en 1996 et 10 millions à fin 1995), de sorte que la situation de la Sdej est en bonne voie de complet rétablissement. Le rapport d'activité de 1998 qui sera soumis à la prochaine assemblée des actionnaires, en avril prochain, devrait confirmer cette heureuse évolution.

Entreprises indigènes d'abord

Depuis l'entrée en souveraineté, la Sdej a cautionné 22 millions de crédits, la Confédéra-

tion 64 millions, les investissements globaux ainsi soutenus se montant à 337 millions pour 133 projets. Parmi ceux-ci, on compte 59 extensions d'entreprises, 42 créations de nouvelles affaires par des Juras siens et 25 implantations nouvelles venues de l'étranger. Le soutien est donc accordé en priorité à des entrepreneurs indigènes, contrairement aux fausses rumeurs qui circulent à ce sujet. Les extensions représentent 51% des cautionnements, les créations 18,7%, de sorte que les implantations dépassent à peine les 30 pour cent.

Les secteurs les plus soutenus sont les machines et appareils (35%), l'horlogerie 15% et l'électronique 10 pour cent. Le secteur tertiaire ne constitue que 4% des soutiens accordés.

Victor Giordano

Porrentruy Commissaire suspendu: audience stérile

L'audience tenue lundi devant le juge administratif Vincent Willemin, suite au recours du commissaire de police de Porrentruy Narcisse Vuillaume contre la suspension prononcée contre lui le 11 janvier par le Conseil municipal, n'a pas eu de conclusion. Les parties transmettront leurs conclusions au juge, dans les dix jours. Il statuera alors sur la mesure de suspension, non sur le fond. Quant à l'enquête menée par le conseil, elle sera bientôt close et débouchera sur un rapport sur

lequel le prévenu devra se prononcer, avant que le conseil prenne d'éventuelles sanctions.

Indépendamment du fond et de vices de procédure qui pourraient avoir été commis, le prévenu conteste la légitimité de la suspension, avec maintien de salaire, qui lui a été infligée. La suspension est certes prévue dans le règlement communal mais la loi sur les communes ne la rend possible que dans une procédure de révocation qui n'a pas été ouverte. **VIG**

PUBLICITÉ

Etre apprenti - e devenir ingénieur - e ?



Grâce à la maturité professionnelle technique, celui ou celle qui prend aujourd'hui le chemin de l'apprentissage sait qu'il pourra demain poursuivre librement sa route jusqu'au niveau HES - Haute Ecole Spécialisée - pour devenir ingénieur-e. Par exemple dans le domaine de l'informatique, de l'électronique, de la biotechnologie, des télécommunications ou encore de l'architecture...

Véritable passeport pour l'avenir, la maturité professionnelle est une formation complémentaire au CFC. Elle peut être accomplie en cours d'apprentissage ou après celui-ci (durée une année).

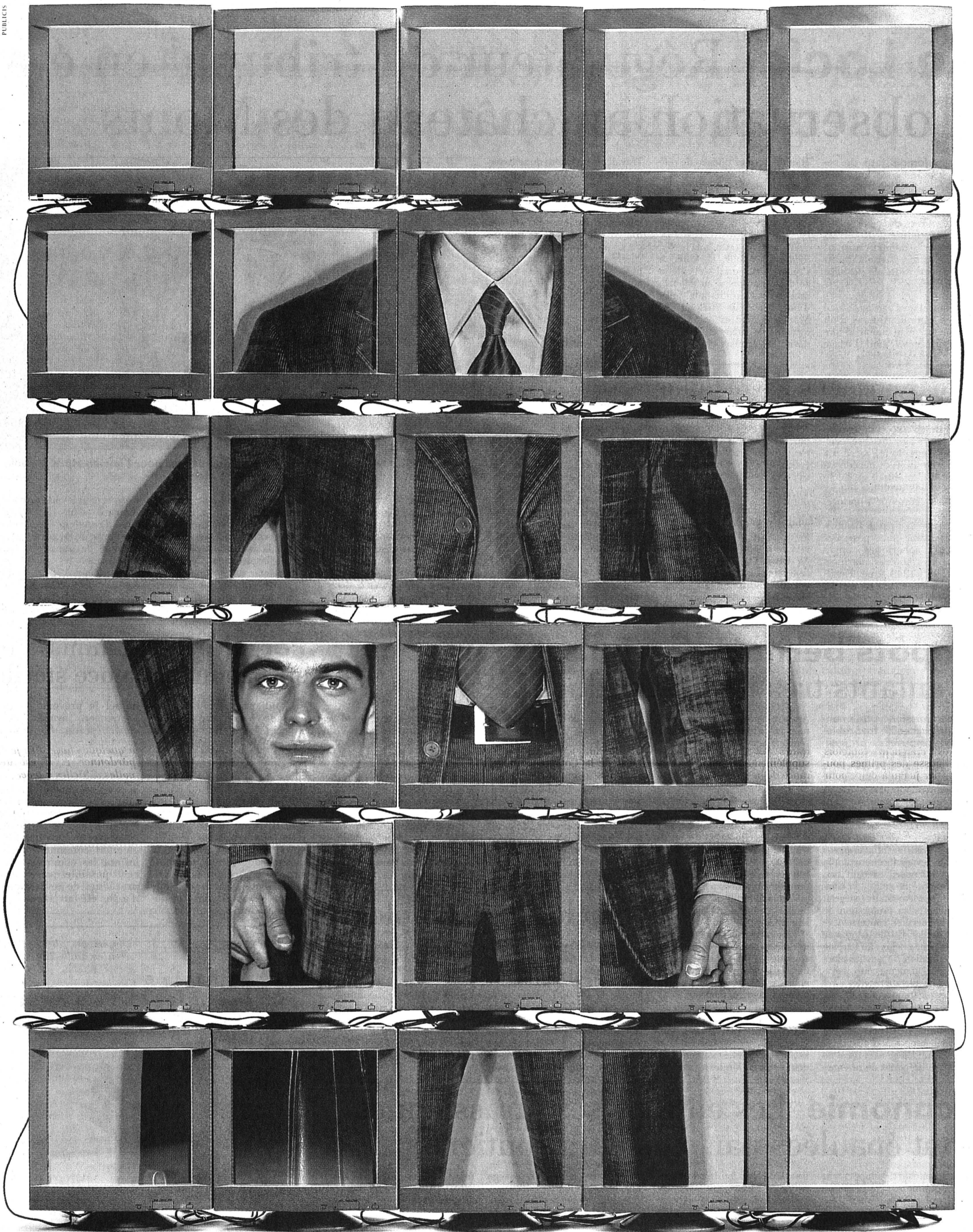
720482-317

Avec l'apprentissage vers les HES grâce à la maturité professionnelle!

Vous désirez en savoir plus sur la maturité professionnelle? N'hésitez pas à demander notre documentation

Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____
NPA/Localité: _____

Coupon à adresser au Secrétariat CRFP, case postale 4, 2007 Neuchâtel, tél. 032 725 52 00, fax 032 724 66 20 **EX**



Un réseau informatique déficient peut vous coûter cher.

Solutions de communication pour petites et moyennes entreprises. Swisscom vous offre une solution de communication globale, qui permettra à votre réseau de grandir avec votre entrepri-

se. Evolutive, elle inclut ordinateurs, réseau, logiciels et services internet. Sans oublier une formation et une assistance 24 heures sur 24 assurée par le réseau de service le plus dense de Suisse. Pour

en savoir plus sur Inhouse Communications, veuillez consulter la page internet www.swisscom.com/pme ou prendre contact avec l'agence Swisscom la plus proche au numéro gratuit 0800 800 113.

Hôpitaux Les cantons sont priés de repasser à la caisse

Les cantons doivent aussi participer aux coûts d'hospitalisation des assurés en division privée et semi-privée, quels que soient le lieu et le statut de l'hôpital. Question d'égalité de traitement dans l'assurance de base, a expliqué hier Ruth Dreifuss en présentant un avant-projet de révision de la Lamal.

De Berne:

François Nussbaum

Traditionnellement, les assurés en division privée et semi-privée voyaient leurs frais d'hospitalisation entièrement couverts par leur assurance complémentaire, alors que la division commune bénéficiait d'une subvention de 50% environ de la part des cantons.

L'esprit de la loi violé

Cette pratique s'est poursuivie malgré l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'assu-

rance maladie (Lamal) en 1996, bien qu'elle soit «contraire à l'esprit de cette loi», a indiqué Ruth Dreifuss: la Lamal a introduit un système d'assurance unique, avec les mêmes règles pour tous, y compris en ce qui concerne le financement.

Les assureurs, privés de l'apport direct des subventions fédérales et obligés de couvrir un éventail élargi de soins de base, devaient encore payer l'entier des frais d'hôpitaux en division privée et semi-privée. Du coup, ces assurances complémentaires ont augmenté massivement leurs cotisations, dès lors abandonnées par les assurés.

Transfert de 1 milliard

C'est un effet pervers qu'il fallait corriger, estime la conseillère fédérale. Les cantons sont donc appelés à couvrir au moins la moitié des frais correspondant à la division commune, même si l'assuré est en privé ou en semi-

privé. Il en résulte un transfert de charge des caisses aux cantons de 760 millions à 1 milliard de francs.

En outre, les cantons doivent également participer, pour moitié, au financement des traitements ambulatoires dispensés dans le cadre des hôpitaux et assumés aujourd'hui par les caisses. Sinon, on risque de pousser trop vite les assurés hors de l'hôpital pour des raisons financières. Ce transfert devrait coûter aux cantons 230 millions.

Au profit des complémentaires

Troisième correction: les pouvoirs publics ne doivent pas être seuls à supporter la charge des investissements hospitaliers, notamment les amortissements. Sinon, ils n'investiront plus. Autrement dit, la loi doit intégrer ces charges dans la facture globale et exiger une participation des caisses, estimée entre 350 et 450 millions.

Ces changements importants se soldent par un alourdissement des charges pour les cantons de 640 à 780 millions, et pour les caisses de 120 à 220 millions. Principales bénéficiaires: les assurances complémentaires. Selon le Département fédéral de l'intérieur, ces mesures doivent inciter aux économies, donc limiter les coûts à long terme.

Bien planifier

Le Département estime que, dans leur planification hospitalière, les cantons doivent prendre en compte tous les établissements auxquels ils fixent un mandat de prestation. Il s'agit donc, d'abord, de procéder à une planification rationnelle et, ensuite, de ne

pas désavantager une clinique privée (agréée) dans les soins de base.

Un assuré peut donc choisir un hôpital sur la liste des établissements agréés par le canton - ou en dehors si un motif médical l'exige: le financement, au niveau de la division commune, sera le même partout. On passe du financement par établissement au financement par prestations, ce qui favorise la transparence des coûts.

Cette révision partielle de la Lamal est mis en consultation auprès des milieux concernés jusqu'au 23 avril. Le projet définitif sera adressé au Parlement cet été, avec une entrée en vigueur prévue pour 2001.

FNU

Le bémol des caisses-maladie

Le Concordat des assureurs maladie suisses (Cams) a salué l'orientation de la deuxième révision partielle de l'assurance maladie adoptée par le Conseil fédéral. Les caisses craignent toutefois une hausse des primes pouvant aller jusqu'à deux pour cent. Les cantons s'inquiètent de probables coûts supplémentaires.

«Nous pouvons soutenir ce système de financement modulaire», a précisé hier le directeur du concordat Marc-André Giger. Le jugement du Tribunal fédéral des assurances pourra enfin être appliqué.

«Par contre, nous craignons une hausse des coûts et

donc des primes jusqu'à deux pour cent», a ajouté le directeur du concordat. L'Office fédéral des assurances sociales (Ofas) estime en effet entre 120 et 220 millions de francs par année les coûts supplémentaires pour l'assurance de base.

Le directeur du concordat regrette encore l'absence d'autres mesures d'économies. Les caisses-maladies devront en plus prendre en charge notamment les frais complets engendrés par les soins à domicile. La hausse dans le domaine des traitements ambulatoires doit également être stoppée mais aucune mesure n'est en vue, a critiqué Marc-André Giger.

Les cantons sont également sceptiques. Les coûts supplémentaires seront «notamment plus élevés» que les 640 à 780 millions calculés par le Conseil fédéral, a indiqué Philipp Stähelin, président de la Conférence des directeurs cantonaux de la santé dans une première prise de position personnelle.

Cette révision va à l'encontre des accords conclus entre la Confédération et les cantons dans le cadre du programme de stabilisation et qui prévoit que ces derniers ne doivent pas assumer de nouvelles charges. La révision de la Lamal en particulier devait être neutre sur le plan financier, a ajouté M. Stähelin./ats



La conseillère fédérale Ruth Dreifuss a présenté hier l'avant-projet de révision de la Lamal. photo Keystone

Conseil fédéral Le candidat PDC Adalbert Durrer se présente comme un «homo alpinus» typique

Durrer, s'il est battu jeudi, ne larguera pas la présidence du PDC. La Suisse primitive, estime l'Obwaldien, a le droit de revendiquer sa place. Il combat le démantèlement social. Mais l'AVS ne devrait-elle pas se concentrer sur les petits?

Propos recueillis par Georges Plomb

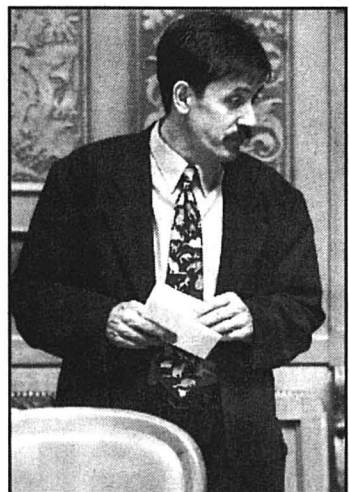
Non, Adalbert Durrer, président du Parti démocrate-chrétien suisse, ne démissionnera pas s'il n'est pas élu jeudi au Conseil fédéral. Non, sa candidature n'est dirigée ni contre la Suisse romande ni contre le Tessin. La Suisse primitive, qui n'a eu que Ludwig von Moos, a aussi le droit de revendiquer sa place. Interview.

- Le groupe parlementaire PDC vous a placé à la tête du ticket pour la succession Flavio Cotti. Vous avez même battu Peter Hess. Surpris?

- C'est surtout la différence de voix entre lui et moi qui m'a surpris. Cela dit, cette concurrence ne créera entre lui et moi aucun dommage. Mais Peter Hess reste un candidat très fort.

- La Suisse centrale dispose déjà au Conseil fédéral du Lucernois Kaspar Villiger. Est-il nécessaire qu'elle y ait un deuxième homme?

- La Suisse centrale n'est pas homogène. M. Villiger vient de la ceinture du Plateau suisse. Moi, je suis un typique «homo alpinus». Or la Suisse primitive - Uri, Schwyz, Obwald et Nidwald - n'a eu jusqu'ici qu'un seul conseiller fédéral: Ludwig von Moos. On



Adalbert Durrer estime que la Suisse primitive a sa place au Conseil fédéral. photo K

ne doit pas considérer ma candidature comme un geste contre la Suisse romande ou le Tessin.

- Vous avez pensé: la Suisse romande a deux conseillers fédéraux, ça suffit?

- Non, j'ai pensé: il est légitime que diverses régions puissent participer à cette élection. Il est d'ailleurs intéressant que les critiques en provenance de Suisse romande se soient exclusivement adressées à moi - avec l'idée que le président du parti devait rester en retrait. Mais le président du parti est aussi le produit d'une région. Et puis, ayant travaillé dans des exécutifs pendant 18 ans, j'avais aussi des ambitions. Mais encore une fois: n'y voyons pas un réflexe contre une autre région.

- En cas de défaite jeudi, resterez-vous président du parti?

- J'y compte bien. Il y aurait eu problème si le groupe parlementaire, mardi dernier, ne m'avait pas élu.

- Une défaite du président, ce jeudi, serait-ce grave pour le parti?

- J'ai pris ce risque en considération. Non, l'avenir et

les succès du parti ne tiennent pas au seul président, ni à cette élection.

- Le PDC se veut parti du centre. Où vous situez-vous?

- Plutôt au centre droit. Ma famille est issue des classes moyennes. Je suis très imprégné par cette origine. Je suis un politicien proche de l'économie. Mais j'ai toujours prouvé ma sensibilité pour les questions sociales, pour les questions écologiques.

- Sur l'Europe, quel est votre rythme?

- J'étais pour l'Espace économique européen en 1992 ...

- ... Ça devait être dur chez vous?

- Il y fallait du courage. 80% de mon peuple a voté non. Aujourd'hui, je suis décidé pour la conclusion des négociations bilatérales. J'appuie sans réserve, aussi, le but stratégique de l'adhésion à l'Union.

- Adhésion pour quand?

- A partir de 2005. De toute façon, il faudra négocier, discuter.

- Pour les mesures d'accompagnement salariales et sociales, entre le conseiller fédéral Pascal Couchepin et les syndicats, où vous situez-vous?

- Je pense que chacune des deux parties devra céder quelque peu. Je me fais plus de souci pour les mesures d'accompagnement dans les transports.

- Adhésion à l'ONU?

- En 1986 déjà, j'étais pour!

- Armement des soldats suisses à l'étranger?

- Pour l'autodéfense, oui.

- Adhésion à l'Otan?

- Pas pour le moment. J'accepte que nous participions à des opérations de maintien de la paix de l'Otan, mais pas dans des unités de combat.

- Assurances sociales: faut-il réduire ou augmenter?

- Une augmentation n'est plus de mise. Si nous avons voté l'assurance maternité, c'est parce qu'il s'agit d'un mandat constitutionnel. Nous nous sommes également prononcés contre une réduction. En revanche, nous devons davantage nous concentrer sur les besoins réels des gens. Par exemple, nous devons nous poser la question de savoir si l'AVS doit rester destinée à tout le monde, y compris aux personnes qui n'en ont nullement besoin.

GPB

Enfant de Neuchâtel, le journaliste Jean-Philippe Ceppi est libre. La justice sud-africaine a renoncé à toutes les charges qui pesaient sur lui. Au-delà de son côté émotionnel, cette affaire a réveillé de nombreux démons.

Commentaire Les liaisons gênantes

Il y a bientôt cinq ans, le régime de l'apartheid a officiellement pris fin. Nelson Mandela accédait alors à la présidence et son parti, le Congrès national africain (ANC), prenait les rênes du pouvoir. N'empêche! La résistance n'est pas restée inactive. Aujourd'hui encore, au sein de l'armée et des services secrets, nombreux sont les nostalgiques de l'ancien régime.

Ces irréductibles, rattrapés par leur passé, tentent par tous les moyens d'éviter qu'il soit totalement exhumé. Si les organisations de résistance à la ségrégation raciale ne sont pas exemptes de tout reproche, les anciens gardes-chiourme de l'apartheid en ont en effet gros sur la conscience. Meurtres, tortures ou expériences plus sordides les unes que les autres ont été monnaie courante pendant plus de 40 ans.

A n'en point douter, les plaies seront longues à cicatriser. La société sud-africaine vivra d'après lendemains. Chaque camp à quelque chose à se faire pardonner et il est des voiles difficiles à lever.

Au-delà des conséquences que pourrait avoir «l'affaire Ceppi» en Afrique du Sud, elle remue aussi les esprits en Suisse. Elle tombe comme un cheveu sur la soupe. Ne serait-ce que pour une majorité de conseillers nationaux. Ceux-ci, la semaine dernière, acceptaient la mise sur pied d'une commission d'enquête sur les agissements de la Stasi est-allemande. Et, dans le même temps, préféraient pudiquement confier au Fonds national suisse de la recherche scientifique le soin d'étudier les relations privilégiées qu'entretenait la douce Helvétie avec le régime raciste de Pretoria.

Il est vrai, le flirt était très poussé. Aujourd'hui, cette liaison apparaît bien gênante.

Daniel Droz

Lire page Suisse

Irak Nouveaux bombardements américains

Des chasseurs F15 américains ont bombardé hier plusieurs sites de défense anti-aérienne (DCA) dans la zone d'exclusion aérienne du nord de l'Irak, selon l'armée américaine.

Les avions, partis de la base turque d'Incirlik, ont largué des bombes à guidage de précision sur des sites situés autour du lac Saddam, non loin de la ville de Mossoul. Ils agissaient en légitime défense, selon le communiqué.

Les raids aériens américains sont quasi quotidiens depuis que Bagdad a décidé à la fin décembre d'«accrocher» avec ses radars ou de tirer avec sa DCA sur les avions américains ou britanniques./ap

BONNE SEMAINE À BONS PRIX!

À BONS PRIX

Action du 9.3 au 13.3
Filets de plie frais
le kg

19.-

Fish & Co.
MIGROS



2.70
~~3.20~~

MULTIPACK du 9.3 au 22.3
Tous les produits Handymatic
(sauf sel régénérant)
à partir de 2 produits
-.50 de moins
Exemple:
Handymatic Deo
8 ml



2.30
~~2.80~~



MULTIPACK du 9.3 au 22.3
Tout l'assortiment de produits
Iduna pour la douche
à partir de 2 articles
-.50 de moins
Exemple:
Iduna Douche Sensitive
300 ml

JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!
Rösti
l'emballage de 5 x 500 g



~~12.50~~
8.50

HIT DE LA SEMAINE
WOCHENHIT
HIT DELLA SETTIMANA



HIT DE LA SEMAINE
du 8.3 au 13.3
Pain aux légumes
400 g

2.40

5.90



JUSQU'À ÉPUISEMENT
DU STOCK!
Œufs suisses datés
à la ponte
la boîte de 15



11.50

~~14.50~~

JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!
Cordons-bleus de poulet
«Don Pollo», surgelés
«produit suisse»
8 x 125 g



5.-

Action du 9.3 au 13.3
Tulipes
le bouquet de 10

Epicerie

Action du 9.3 au 15.3
ACTILIFE
Muesli croquant avec
calcium/magnésium ou avec
vitamines A/C/E et Flocons
de froment avec Actilight
1.20 de moins
Exemple:
Muesli croquant
calcium/magnésium
600 g 4.30 au lieu de 5.50
En vente dans la plupart des
magasins Migros

JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!
Mousses
290 g 3.30 au lieu de 4.60
Meringuettes au chocolat
350 g 4.40 au lieu de 5.80

Fruits

Action du 9.3 au 13.3
Oranges sanguines
Sanguinelle
d'Italie
le filet de 2 kg
2.50

MGB



MIGROS

Loyer Le Conseil fédéral veut un calcul sur l'indice des prix

Le Conseil fédéral propose de calculer les loyers en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation au lieu du taux hypothécaire. Il a mis hier en consultation son contre-projet indirect à l'initiative de l'Asloca «Pour des loyers loyaux».

Le calcul des loyers a suscité beaucoup de critiques, en particulier le lien établi avec les intérêts hypothécaires. L'expérience a montré qu'une hausse des taux fait rapidement augmenter les loyers tandis que les répercussions se font attendre dans le cas contraire, a souligné le Département fédéral de l'économie.

Initiative

En mars 1997, l'Association suisse des locataires (Asloca) a déposé une initiative populaire «Pour des loyers loyaux», munie de près de 114.000 signatures. Elle demande la fixation d'un taux hypothécaire moyen calculé sur une période de cinq ans, déterminant pour le calcul des loyers.



Le Conseil fédéral propose de modifier le Code des obligations et de fixer le loyer d'abord en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation. photo a

Le Conseil fédéral estime pour sa part que ce calcul ne devrait plus, de manière générale, se baser sur le taux hypothécaire. Il propose de modifier le Code des obligations et de fixer le loyer d'abord en fonction de l'évolution de l'in-

dice des prix à la consommation ou de la modification de la valeur de placement de l'immeuble. Dans certaines conditions particulières, des possibilités d'adaptation subsistent, tels les loyers échelonnés ou l'application du critère des

loyers usuels dans la localité ou le quartier.

Par ailleurs, le contre-projet prévoit la gratuité de la procédure judiciaire dans tous les cas de protection contre une résiliation et jusqu'à une valeur litigieuse de 30.000

francs. La procédure de consultation, lancée lundi, s'achève le 10 mai prochain.

Le contre-projet du Conseil fédéral est lacunaire, a critiqué l'Asloca dans un communiqué. Les promoteurs de l'initiative sont néanmoins satisfaits de l'abandon du lien taux hypothécaire-loyer, de la gratuité de la procédure judiciaire et de la transparence gagnée en matière de fixation du loyer initial. La protection contre une résiliation ne s'est en revanche pas améliorée. L'Asloca n'est pas non plus satisfaite de la possibilité d'augmenter les loyers en fonction des loyers usuels dans un quartier.

De son côté, la Société suisse des propriétaires fonciers désapprouve le découplage des loyers et des intérêts hypothécaires contenu dans le contre-projet. Selon son vice-directeur Elmar Gratz, 70% des charges supportées par les propriétaires découlent des intérêts hypothécaires. Si ces derniers augmentent sans hausse des loyers, les bailleurs vont enregistrer de lourdes pertes, a-t-il expliqué à l'ATS./ap-ats

Information Un vrai porte-parole réclamé

Le Conseil fédéral doit nommer un véritable porte-parole. Il doit se donner les moyens d'une information efficace et rapide, surtout en cas de crise. Le Conseil national a approuvé hier par 92 voix contre 1 une modification de la loi sur l'organisation du gouvernement et de l'administration (Loga) en ce sens.

La commission a mis en évidence les insuffisances dans la politique d'information du Conseil fédéral en situation de crise. Ces dysfonctionnements en matière d'information, de prévision et de coordination sont apparus en particulier dans le cadre de l'affaire Nyfenegger, celles de la maladie de la vache folle et des fonds en déshérence.

Il faut tirer les leçons de ces affaires et le Conseil fédéral doit se doter des instruments pour faire face à des événements imprévisibles, a expliqué Christiane Langenberger (PRD/VD) au nom de la com-

mission. Celle-ci trouve qu'il faut aussi une meilleure préparation des bases de décision et une plus grande transparence pour éviter fuites et autres indiscretions dans la presse.

Position revue

Le conseil a suivi les arguments de sa commission. Il a estimé que le gouvernement avait besoin d'un porte-parole. Celui-ci devra informer le public et coordonner l'information entre le Conseil fédéral et les départements. La modification proposée dans le cadre de la Loga légitime et revalorise l'activité exercée déjà aujourd'hui par le vice-chancelier de la Confédération Achille Casanova.

Le gouvernement avait déjà fait cette proposition en 1993 dans le cadre de la révision de la Loga. Mais le Parlement l'avait alors refusée. Le chancelier de la Confédération François Couchepin a salué ce revirement. Le Conseil des Etats doit encore se prononcer./ats

Quotas Le National prend acte

Il n'y aura pas de quotas féminins pour les listes de candidats au Conseil national lors des élections du 24 octobre 1999. La Chambre du peuple a dû prendre acte des effets de la décision du Conseil des Etats sur son projet, hier, journée internationale de la femme.

En décembre dernier, le Conseil des Etats avait ajourné sa décision sur le projet de la commission du National fixant des quotas d'un tiers de femmes sur les listes électorales pour la Chambre du peuple lors des trois prochaines élections fédérales. Or, le projet aurait dû être entériné avant la fin de 1998 pour pouvoir être appliqué lors des élections du 24 octobre. La Confédération a en effet dû transmettre aux cantons les dispositions réglementant les listes de candidatures en janvier. Le National reviendra sur son projet./ats

ABB Le ton se durcit avec les Tibétains

Les fronts se durcissent entre les organisations tibétaines suisses et ABB. Après avoir dénoncé un contrat de location pour une halle où devait avoir lieu demain un grand rassemblement de Tibétains, ABB a loué le Volkshaus de Zurich. Les Tibétains de Suisse ne veulent pas de cette solution.

Outre la mise à disposition du Volkshaus, ABB propose d'organiser des bus pour le transfert des participants à la fête tibétaine. La halle de ABB à Zurich-Oerlikon ne peut pas être utilisée à cette occasion, car elle est remplie de gravats et des sondages y sont prévus, a indiqué un porte-parole.

Les Tibétains soupçonnent derrière ce revirement une pression politique de la part de la Chine. Ils tiennent à ce que le contrat de location soit honoré, a indiqué le président de l'association, Kalsang Chokteng./ats

Apprentissage Berne entend favoriser la création de places

Le Conseil fédéral veut encore investir 75 millions de francs pendant trois ans pour favoriser la création de places d'apprentissage. Une commission du Conseil national propose 100 millions sur quatre ans. La Chambre du peuple doit se prononcer le 18 mars.

Le gouvernement partage l'avis de la commission de la science, de l'éducation et de la culture du National: un deuxième arrêté fédéral doit succéder au programme de 60 millions mis en place en 1997. Il doit faire le joint jusqu'à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la formation professionnelle.

Cette loi devrait entrer en vigueur en janvier 2003, estime le Conseil fédéral. Il s'est donc prononcé lundi pour un crédit de 75 millions jusqu'à fin 2003, au lieu des 100 millions demandés par la commission jusqu'en 2004. Si ce calendrier ne peut pas être respecté, il faudrait édicter un arrêté supplémentaire en attendant l'entrée en vigueur de la loi.

5000 places créées

Le projet élaboré par la commission tient compte d'une évaluation des mesures du premier arrêté, qui a permis jusqu'ici de créer environ 5000 places d'apprentissage. Le deuxième doit notamment permettre de créer

de nouvelles filières de formation pour les professions de haute technologie et de services très pointus ainsi que pour les métiers essentiellement pratiqués. Il doit aussi consolider l'égalité des chances entre femmes et hommes.

Devant la presse parlementaire, le conseiller fédéral Pascal Couchepin s'est félicité de l'appui des partenaires sociaux au projet, dont l'importance est unanimement reconnue. Il a aussi relevé que la Confédération participait de manière exemplaire à la création de places d'apprentissage: l'an dernier, le nombre de ses apprentis a augmenté de 10% par rapport à 1997./ats

BRÈVES

Etats-Unis Meili honoré

La ville de Pittsburgh, en Pennsylvanie, a rendu hommage hier à Christoph Meili. L'ex-vigile devait se voir gratifier d'une plaque commémorative et recevoir un chèque de 5000 dollars (environ 7500 francs). La mairie a en outre déclaré le 8 mars «journée de Christoph Meili». L'ex-vigile devait être récompensé pour avoir par son action rendu service aux victimes et aux survivants de l'Holocauste./ats

VIH Initiales communiquées

Depuis le 1er mars, les nouveaux cas de sida et d'infection VIH seront communiqués à l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) avec les initiales des personnes concernées. Cette décision du Conseil fédéral est destinée à éviter les doublons dans les statistiques sur cette maladie. La révision du 13 janvier 1999 de l'ordonnance sur la déclaration des cas de sida et d'infections VIH ne mettra pas en danger l'anonymat des personnes concernées, affirme l'OFSP dans son dernier bulletin publié hier./ats

Marcos Démenti philippin

Le gouvernement philippin a démenti lundi l'existence présumée d'un compte de 13,2 milliards de dollars (19 milliards de francs) ouvert en Suisse au nom de l'une des filles Marcos. Cette information provient d'une enquête publiée par un quotidien de Manille, le «Philippine Daily Inquirer». La Commission présidentielle pour un bon gouvernement a cité hier une réponse donnée le 18 janvier dernier par l'ex-Société de Banque Suisse (SBS). Elle dément l'existence d'un tel compte./ats

Asile Papiers davantage présentés

Le pourcentage de requérants d'asile qui présentent des documents d'identité est en hausse «légère, mais constante» depuis juillet dernier. L'entrée en vigueur des mesures urgentes dans l'asile à cette date a aussi entraîné la non-entrée en matière sur 3,2% des demandes, en raison principalement de falsifica-

tions de l'identité. Dans environ 37% des cas, les requérants ont remis un passeport ou une carte d'identité. La proportion est «nettement supérieure» à la moyenne enregistrée de janvier 1997 à juin dernier, à savoir environ 29%, a indiqué hier le Conseil fédéral dans sa réponse à une question écrite de la conseillère nationale Regine Aeppli (PS/ZH)/ats

Héroïne Ordonnance en vigueur

Il existe actuellement un besoin d'environ 1430 places dans les programmes de distribution médicale d'héroïne. Plusieurs cantons veulent participer à l'expérience. Le Conseil fédéral a mis en vigueur hier l'ordonnance d'exécution de l'arrêté fédéral urgent (AFU) sur la prescription médicale d'héroïne au 1er avril. Le peuple devra se prononcer le 13 juin sur le référendum lancé par l'Union démocratique fédérale. En cas d'acceptation, l'AFU s'appliquera jusqu'à l'entrée en vigueur de la révision de la loi sur les stupéfiants, au plus tard jusqu'au 31 décembre 2004./ats

Le Cap Ceppi libéré

La justice sud-africaine a décidé hier de lever toutes les charges contre le journaliste suisse Jean-Philippe Ceppi. Arrêté vendredi pour détention de document secret, ce dernier a été libéré. Il devrait continuer son enquête sur les liens entre la Suisse et le gouvernement d'apartheid.

Visiblement soulagé à sa sortie du tribunal, le journaliste de la Télévision suisse romande (TSR) s'est dit victime d'un «terrible malentendu». «Je pense que certains services ont fait une erreur grossière», a-t-il déclaré. «Cela m'a permis de passer un week-end gratuit dans les géoles sud-africaines. Ce fut une expérience éprouvante».

Soulagement

A l'instar du Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE) à Berne, l'ambassadeur de Suisse en Afrique du Sud, Robert Mayor, s'est pour sa part déclaré «très, très heureux» de la tournure des événements. Il s'est dit persuadé que l'incident n'affecterait pas les relations entre l'Afrique du Sud et la Suisse.

Jean-Philippe Ceppi, 37 ans, avait été arrêté vendredi soir à son hôtel et accusé de posséder un document militaire secret lié au programme d'armement chimique de l'époque de l'apartheid en Afrique du Sud. La Commission Vérité et Réconciliation (TRC) a indiqué hier avoir déposé en sa faveur en expliquant au juge que le document incriminé n'était en rien secret et que ses services le lui avaient transmis la veille de son arrestation.

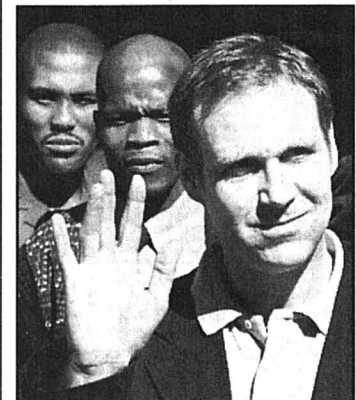
La présentatrice et productrice de l'émission «Temps présent» Béatrice Barton s'est également dite très soulagée par la libération de Jean-Philippe Ceppi.

«Jean-Philippe devrait en principe rester en Afrique du Sud pour terminer l'enquête, à moins qu'il ne désire rentrer en Suisse pour des raisons personnelles», a-t-elle précisé. Des propos confirmés par Philippe Mottaz, chef de l'information à la TSR.

Reportage à diffuser

Le reportage réalisé par M. Ceppi sera diffusé «le plus rapidement possible», a encore indiqué Béatrice Barton à l'ATS. «Nous tâcherons d'écourter les cinq semaines normalement nécessaires pour le montage. Mais tout dépendra bien sûr du travail sur place, en Afrique du Sud, et en Suisse».

Cette affaire intervient alors que le dossier des relations entre la Suisse et l'Afrique du Sud sous le régime de l'apartheid fait des vagues depuis plusieurs semaines. Le National a refusé la semaine dernière la mise sur pied d'une commission d'enquête sur ce sujet./ats-ap



Le journaliste suisse Jean-Philippe Ceppi a été libéré hier de toutes les charges retenues contre lui. photo K

Bosnie Les Serbes font bloc

Les Serbes de Bosnie font bloc contre la communauté internationale. Ils refusent le limogeage de leur président Nikola Poplasen et l'arbitrage qui leur a retiré le contrôle de Brcko.

L'Assemblée nationale de Republika srpska (RS), ultranationalistes et modérés confondus, a assorti dans la nuit de dimanche ces deux décisions d'un gel de la participation des élus serbes aux travaux des institutions fédérales de Bosnie. Les députés ont décidé de retirer leur cinq membres de la Chambre des peuples de Bosnie.

Ils ont aussi ordonné à tous les élus serbes dans les institutions fédérales «d'interrompre leur participation jusqu'à nouvel ordre». Ce boycottage prive la présidence tripartite de Bosnie-Herzégovine de son président actuel, le serbe Zivko Radisic.

Les députés ont cependant demandé aux Occidentaux l'ouverture de négociations pour réviser l'arbitrage sur Brcko, qu'ils jugent contraire à l'accord de paix de Dayton./ats-afp-reuter

Ulster Transfert des pouvoirs reporté

La Grande-Bretagne a annoncé hier le report au 29 mars du transfert de ses pouvoirs au nouvel exécutif nord-irlandais réunissant catholiques et protestants. Ce transfert, prévu dans l'accord de paix de Stormont du 10 avril 1998, avait d'abord été fixé au 10 mars par Mo Mowlam, ministre britannique chargée de l'Irlande du Nord. Ce report est dû au blocage du processus de paix concernant l'épineuse question du désarmement de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), qui reste en suspens et retarde la mise en place du nouvel exécutif provincial.

Dimanche soir, Gerry Adams, le président du Sinn Féin, avait reproché au protestant David Trimble de placer le processus de paix en Irlande du Nord «au bord du précipice». Il a notamment critiqué l'intransigeance du premier ministre nord-irlandais sur cette fameuse question du désarmement des milices.

Auparavant, David Trimble avait fait un geste de conciliation au cours du week-end en invitant le Sinn Féin à venir discuter./ats-reuter

Kosovo Accord de l'UCK annoncé avec des réserves

La direction de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) a finalement donné son accord au plan de paix proposé par le Groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie, a annoncé hier le Département d'Etat américain qui a toutefois donné la nouvelle en faisant preuve de la plus grande prudence. A Belgrade, le président yougoslave Slobodan Milosevic a répété qu'un accord sur le Kosovo «exclut la présence des troupes étrangères».

James Rubin, porte-parole du Département d'Etat, a annoncé que l'état-major de l'UCK avait fait part de son accord au médiateur américain Christopher Hill et avait autorisé celui-ci à en informer le secrétaire d'Etat Madeleine Albright. Pour James Rubin, il est cependant prématuré de crier victoire: «Je crois que je conclurai que l'accord a été signé lorsqu'il aura été signé». Selon d'autres sources à Washington, les séparatistes albanais devraient apposer leur signature d'ici à la fin de la semaine.

L'accord au plan de paix annoncé hier soir par l'UCK est tout sauf clair. Un responsable de l'UCK a en effet déclaré qu'il n'était pas question pour



Le chef de la diplomatie allemande, Joschka Fischer, s'est entendu répéter hier par Slobodan Milosevic qu'un accord sur le Kosovo «exclut des troupes étrangères».

photo Keystone

son organisation de déposer les armes, l'une des conditions du plan de paix.

Ramush Hajredinaj, l'un des commandants de l'UCK, a fait part de sa préoccupation face au désarmement, éventualité qui laisserait les indépendantistes sans défense face aux Serbes. «Ne pas avoir

d'armée serait une grave erreur», a-t-il déclaré.

L'UCK est à ce jour la seule, parmi les différentes factions kosovares, à n'avoir pas encore approuvé le principe de l'accord soumis aux Serbes et Albanais lors de la première phase de pourparlers en février à Rambouillet. Les deux

parties doivent se retrouver le 15 mars à Paris.

Intransigeance serbe

Belgrade s'oppose de son côté résolument aux pressions internationales visant à lui faire accepter le volet militaire du projet d'accord de paix, qui prévoit le déploiement au Kosovo de quelque 26.000 soldats de l'Otan. Recevant le chef de la diplomatie allemande Joschka Fischer, le président yougoslave Slobodan Milosevic a répété hier qu'un accord politique sur le Kosovo «exclut des troupes étrangères» ayant pour mission de le faire appliquer.

M. Fischer, qui était accompagné du commissaire européen Hans van den Broek, a souligné de son côté qu'il n'y aura pas de renégociation des résultats des pourparlers de Rambouillet. «Je crois que Slobodan Milosevic et les autorités de Belgrade connaissent très bien les positions et les décisions de l'Otan», a ajouté le ministre. Se rendant ensuite à Pristina où il a rencontré le modéré Ibrahim Rugova, il a affirmé «que la paix est sur la table».

L'émissaire américain Richard Holbrooke se rend lui aussi à Belgrade aujourd'hui pour discuter du Kosovo avec M. Milosevic./ap-ats-afp

BRÈVES

Algérie Embuscade

Seize militaires ont été tués et vingt et un autres blessés dimanche matin dans une embuscade près de Bouira (120 km au sud-est d'Alger). L'information, rapportée hier par des quotidiens d'Alger, n'a pas été annoncée officiellement./ats-afp

Colombie Suisse enlevé

Un ressortissant suisse a été enlevé dimanche dans le nord de la Colombie. Les ravisseurs appartiennent aux rebelles de l'Armée de libération nationale (ELN, guérilliste), a annoncé la police. Un Argentin a également été enlevé par des membres des Forces armées révolutionnaires de Colombie. Cela porte à dix-neuf depuis le début de l'année les enlèvements d'étrangers, que les autorités attribuent aux maquisards de gauche désireux de

leur extorquer un «impôt de guerre». Les corps de trois citoyens américains ont été retrouvés ces jours derniers à la frontière du Venezuela./ats-afp

Hexagone Décompte lancé

La France a lancé hier 115.000 enquêteurs dans tout le pays. Elle va procéder au recensement le plus exhaustif et précis possible de la population, évaluée à près de 60 millions de personnes. Le dernier décompte date de 1990 et dénombreait 56,6 millions de personnes./ats-afp

Clinton Tournée centraméricaine

Bill Clinton a entamé hier une tournée de quatre jours en Amérique centrale. Ce voyage en Amérique centrale, décrit par la Maison-Blanche comme une tournée de compassion, de solidarité et d'assistance, est essentiellement destiné à

convaincre le Congrès de débloquent l'aide de 956 millions de dollars (1,5 milliard de francs suisses) promise aux pays victimes de l'ouragan Mitch./ap

Salvador Victoire du conservateur

Le candidat conservateur Francisco Flores a revendiqué la victoire à l'issue de l'élection présidentielle de dimanche au Salvador. Au vu des résultats presque complets disponibles hier, un second tour semble inutile face à l'ancien chef de la guérilla Facundo Guardado. La journée électorale a été marquée par une abstention massive qui atteindrait entre 65 et 70% de l'électorat, selon les estimations./ats-afp-reuter

Russie Eltsine n'est pas remis

Les médecins de Boris Eltsine estiment que le président russe, soigné pour un ulcère à

l'estomac, devrait rester hospitalisé au moins jusqu'au 20 mars, selon une source proche du Kremlin citée hier par l'agence Itar-Tass. Le chef de l'Etat a toutefois dans le passé fréquemment ignoré les recommandations de ses médecins./ats-afp

Tokyo Terminator fait tomber un ministre

Le ministre japonais de la Justice Shozaburo Nakamura a jeté l'éponge hier. Cette démission fait suite notamment à une controverse suscitée par son intervention en faveur de l'acteur américain Arnold Schwarzenegger. La presse nipponne a révélé la semaine dernière que M. Nakamura était intervenu pour permettre au héros musculeux de «Terminator» d'entrer sans passeport au Japon. Il venait inaugurer un parc d'attractions./ats-reuter

Sorti renforcé des élections municipales en Iran, le président Mohammad Khatami entame aujourd'hui une visite officielle en Italie. Un voyage qui consacre sa politique d'ouverture et ses efforts pour restaurer l'image de la république islamique sur la scène internationale. D'autant plus qu'il s'agit de la première visite d'un chef de l'Etat iranien dans un pays de l'Union européenne depuis la révolution de 1979.



Eclairage

Iran: tout réussit à Khatami

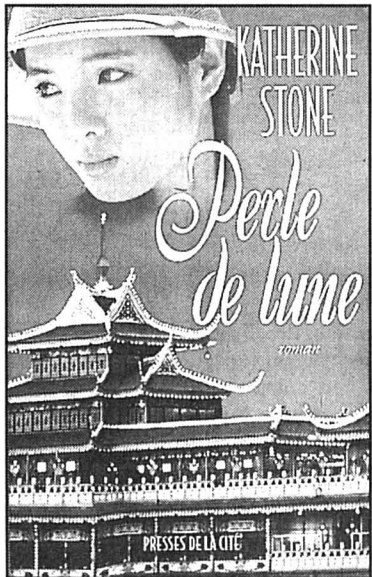
Victoire de ses partisans aux premières élections locales. Visite en Italie. Le président modéré iranien, Mohammad Khatami peut être satisfait de son bilan moins de deux ans après son élection. En effet, il commence sa première visite dans un pays européen alors que les Iraniens viennent de lui reconformer leur confiance pour poursuivre sa politique d'ouverture à la fois sur le plan intérieur et extérieur.

En tout cas, la visite du président iranien en Italie, où il doit également rencontrer le pape Jean-Paul II, marque le retour de l'Iran sur la scène internationale. Et ce n'est pas fini: Mohammad Khatami doit se rendre en France le 12 avril prochain.

Avec ces deux visites, les Européens montrent clairement leur volonté de soutenir le président iranien dans sa politique de réformes. C'est le principal succès du président Khatami sur la scène politique et diplomatique. Il a réussi à transformer l'image de l'Iran à l'extérieur.

Mais Téhéran, plongé dans une crise économique qui pourrait menacer la politique d'ouverture, attend également des engagements financiers. Les conservateurs sont loin d'avoir baissé les armes et attendent le président iranien au tournant. La signature, il y a une dizaine de jours, d'un contrat pétrolier d'un milliard de dollars avec la compagnie française Elf et l'Italien ENI, montre que les Occidentaux sont prêts à s'engager économiquement en Iran. En tout cas, le président Khatami en a besoin pour appliquer son plan de réformes.

Siaavosh Ghazi



Perle de lune

ROMAN - Katherine Stone

- C'était aujourd'hui, il sera passé dans dix minutes!

- Dans ce cas, réfléchissons, fit Sam. Allison se mariant le premier jour de la nouvelle année occidentale, nous pourrions nous marier dans un mois, au Nouvel An chinois. Ou bien...

Il s'interrompit, espérant lire sur le visage aimé qu'elle comprenait ce qu'il tentait de lui dire réellement.

Les yeux verts étincelèrent. La femme qui se tenait devant lui n'avait rien d'une actrice talentueuse qui feint le bonheur.

Enfant de deux mondes, Maylène Kwan, enfin, était fière de ce qu'elle était.

- Ou bien, acheva-t-elle avec une joie sereine, nous pourrions nous marier entre les deux.

Ils s'embrassèrent à nouveau, se ca-

ressèrent longuement.

- Il faudrait commencer à songer où nous allons passer la nuit, finit par murmurer Sam d'une voix vibrante de désir.

Avant qu'elle pût répondre, il reprit, pressé tout à coup de dresser des plans plus définitifs:

- Où vivrons-nous? Où sera ta famille?

- Ils vont s'installer ici, y compris mes grands-parents qui viendront pour de longs séjours. Je crains que nous ne soyons devenus une famille de militants pour la liberté.

- Je crois avoir un peu de cela dans mon sang de Texan. Donc, nous vivrons à Hong Kong. Penses-tu que nous parviendrons à persuader James de nous laisser collaborer à certaines de ses entreprises?

- Je suppose que oui, plaisanta Maylène. Mais, ajouta-t-elle, redeve-

nue sérieuse, tu as d'abord ces deux chantiers en perspective, non?

- Non, fit Sam qu'elle s'étonna de voir sourire. Ils m'ont appelé, mais je leur ai dit qu'ils auraient ma réponse après le premier de l'an... quand je t'aurais vue.

- Tu peux les accepter. Je viendrai avec toi.

Sam n'avait nullement l'intention de séparer la femme qu'il aimait de sa famille.

- Je préfère rester ici. J'ai hâte de trouver une plage, deux chevaux et de t'initier à l'équitation.

Journée de la femme Les Suissesses font part de leurs revendications

La Journée internationale de la femme a permis aux Suissesses de faire part de leurs principales revendications. Parmi celles-ci: la défense de l'assurance maternité, une meilleure insertion des femmes dans le monde du travail et l'élection d'une deuxième femme au Conseil fédéral. L'égalité entre les sexes reste à établir.

«L'année 1999 sera l'année des femmes suisses», a revendiqué Regula Ernst-Schneebeli, présidente de la Communauté suisse de travail femmes 2001. Elle a souligné que, pour la première fois, la présidence de la Confédération et celle du Conseil national sont assumées par des femmes. Soit par Ruth Dreifuss et Trix Heberlein.

L'année 1999 reste pourtant une année de défis, estime cette association. Celui constitué par la défense de la loi sur l'assurance maternité, combattue par un référendum, est jugé comme une priorité. La communauté prépare une journée d'actions dans toutes les villes suisses pour s'opposer au référendum contre cette assurance. Elle aura lieu à l'occasion de la Fête des mères, le 9 mai.

A cet égard, l'organisation estime qu'un des freins les plus importants à l'égalité entre

sexes est la difficulté pour les femmes de se réinsérer professionnellement après avoir eu des enfants. Le modèle tessinois, qui propose une prise en charge complète des enfants durant toute la journée, permet aux femmes de considérer la reprise d'un travail. Ce système pourrait être élargi aux autres cantons, propose la communauté.

En écho à la Communauté suisse de travail femmes 2001, l'association des femmes de l'économie suisse, fondée en début d'année, a saisi l'occasion de la journée de la femme pour partir au combat contre les opposants à l'assurance maternité. Cette assurance est une contribution à l'économie, estime-t-elle. A Zurich, des politiciennes et des représentantes

des syndicats ont manifesté devant le Grand Conseil en faveur de l'assurance maternité.

A Berne, la maison d'accueil pour femmes victimes de mauvais traitements a dénoncé les conséquences des mesures d'économie prises par le canton. Elles entraînent en particulier une réduction du temps de présence des collaboratrices. Celles qui en font les

frais sont les victimes d'actes de violences.

De son côté, le canton de Vaud a marqué cette Journée de la femme en lançant hier sa campagne de dépistage du cancer du sein. En deux ans, quelque 72.000 femmes âgées de 50 à 70 ans seront invitées à effectuer une mammographie. Celle-ci sera prise en charge par l'assurance maladie de base./ats

Europe: plus de femmes dans les Parlements

La proportion de femmes dans les Parlements nationaux progresse lentement dans l'Union européenne (UE). En 1998, 17,5% des sièges étaient occupés par des femmes, en augmentation de 0,6 point en une année. En Suisse, 55 des 246 membres de l'Assemblée fédérale sont de sexe féminin, soit 22,3%.

La Suède a renforcé sa position en tête de classement. Ce pays est celui qui s'approche le plus de la parité entre les sexes, avec 42,7% de femmes au Parlement (40,4% en 1997). Quatre autres Etats membres de l'UE dépassent la barre des 30%: le Danemark (37,1), la Finlande

(34), les Pays-Bas (30,8) et l'Allemagne (30,1).

A l'autre bout du peloton, la Grèce ferme la marche avec 5,7% de femmes au Parlement national, en recul de 0,6 point par rapport à 1997. La France est à peine mieux classée avec 8,9%, précédée par l'Italie (10,8%) et le Royaume-Uni (11,6%).

La tendance est légèrement plus favorable lorsqu'on ne considère que les Chambres basses des assemblées parlementaires. La moyenne des Quinze atteint alors 21,1% de femmes en 1998. La Suisse se trouve actuellement au-dessus de cette moyenne avec 24% de femmes au Conseil national, soit 48 sur 200 députés./ats



Diverses organisations féminines tenaient stand hier à Berne. photo Keystone

Le «modèle tessinois»

La Communauté de travail femmes 2001 veut des actes. Elle a lancé un projet pour implanter dans tous les cantons suisses le «modèle tessinois» de garde des enfants, essentiel à une égalité réelle dans le monde du travail. «Malheureusement, ce modèle est pratiquement inconnu dans la plupart des cantons suisses», observe la juriste Anne Walder Pfyffer. Il permet à la mère d'avoir ses enfants pris en charge par le système officiel durant la journée pour lui permettre d'exercer une activité professionnelle à 75% ou 100% sans autre aide extérieure. Ce modèle semble plus cher si on compare ses coûts à ceux de la garde dans d'autres cantons, mais il se révèle avantageux si la comparaison englobe l'ensemble des frais. Il doit y avoir non seulement partage des tâches dans le couple, mais également «acceptation dans la société du fait que l'enfant peut être confié à une institution parafamiliale compétente, sans que la mère soit considérée comme indigne», souligne la juriste./ap

Etats-Unis Décès d'un ancien mari de Marilyn



Un ancien mari de Marilyn Monroe, Joe DiMaggio, est mort hier à l'âge de 84 ans d'un cancer des poumons. Il était considéré comme un des plus grands joueurs de base-ball de tous les temps. DiMaggio avait pris sa retraite en 1951. Il s'était marié trois ans plus tard avec Marilyn Monroe. Une union qui ne devait durer que neuf mois. photo Keystone

Ballon Piccard en Chine cette nuit si tout va bien

En route vers l'Inde, Bertrand Piccard et Brian Jones poursuivaient hier leur tour du monde en ballon dans un ciel dégagé. Le ballon a rattrapé le retard qu'il avait accumulé en début de vol et devrait atteindre la Chine plus tôt que prévu, la nuit prochaine.

Le retard était principalement dû à des vents contraires, a expliqué un porte-parole du centre de contrôle de Genève. Toutefois le kérosène est en suffisance: l'équipage n'a utilisé que six des 32 bouteilles à bord.

Hier en fin d'après-midi, le ballon se trouvait à 100 kilomètres de la côte occidentale de l'Inde. Il volait à une altitude de 5500 mètres et une vitesse moyenne de 65 km/h. Comme il doit survoler l'espace aérien chinois en dessous du 26e parallèle, il ne peut pas encore remonter plus haut dans les jet streams.

Le ballon a néanmoins rattrapé son retard et la situation semble même s'accélérer. L'entrée en Chine pourrait déjà se faire la nuit prochaine et non pas demain comme prévu, a ajouté le porte-parole. Partis il y a exactement une semaine de Château-d'Oex, les pilotes ont déjà parcouru 11.200 kilomètres.

Après l'abandon, dimanche, de leurs concurrents britanniques Andy Elson et Colin Prescott, les deux hommes pourraient être les premiers à réaliser le tour du monde sans escale. Course pour laquelle sept équipages sont toujours engagés malgré une série d'échecs et de reports. Le psychiatre suisse qui en est à son troisième essai reste toutefois prudent: «Nos chances sont bonnes, mais rien n'est gagné. Nous aussi pouvons connaître l'échec»./ats

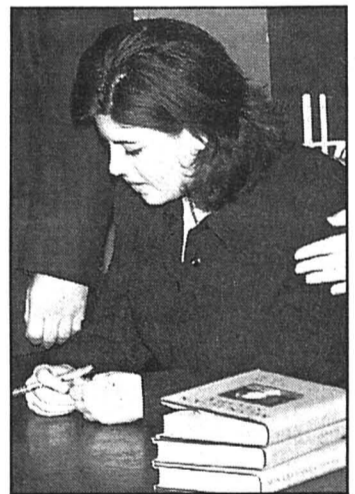
Londres Monica craque

Monica Lewinsky n'a pas pu supporter la pression médiatique. C'est en larmes qu'elle a dû brièvement interrompre hier sa première séance de dédicace après avoir signé seulement quelques exemplaires de sa biographie «Monica's Story» dans le grand magasin londonien Harrod's.

La jeune femme semblait mal préparée au choc de la célébrité et a semblé mal supporter les cris des centaines de photographes hurlant son nom. Cette séance d'une heure et demie a repris après le départ - prévu - des journalistes. A son retour, elle a été applaudie par les centaines de personnes qui faisaient la queue pour se faire dédicacer leur exemplaire.

«Je lui ai dit: «bienvenue et bonne chance», mais elle tremblait. Elle était effrayée, la pauvre fille», a raconté un client qui est passé à côté de Monica Lewinsky alors qu'elle entrait dans la salle de dédicace.

Et son calvaire n'est pas terminé: pour la promotion de son livre, elle doit se rendre dans 19 endroits différents, depuis les plus grandes librairies de Londres jusqu'aux petites villes d'Angleterre./ap-réd.



Monica Lewinsky: dur apprentissage de star. photo Keystone

BRÈVES

Finlande Bombe dans un tribunal

Un homme qui assistait hier à un procès dans un tribunal du sud de la Finlande a fait exploser une bombe en pleine audience, a annoncé la police. L'homme est mort sur le coup et sept autres personnes ont été blessées. L'explosion a complètement ravagé la salle du tribunal. La Cour se prononçait sur une affaire d'héritage contesté./ap-ats-afp

Corse Deux randonneurs meurent de froid

Dans la nuit de dimanche à hier, sur un sentier de Haute-Corse, un groupe de onze randonneurs a été surpris par une tempête de neige: deux personnes sont mortes de froid, deux autres souffrent d'engelures, une troisième se trouve

dans un état d'hypothermie lourde, a-t-on appris auprès de la gendarmerie. Surpris par la tempête sur l'un des flancs du Monte d'Oro, les randonneurs se sont séparés en deux groupes. Une partie d'entre eux a réussi à gagner un refuge, d'où l'alerte a été donnée hier matin vers 8 h 30 par un des rescapés qui a utilisé un téléphone portable./ap

Revenus Seinfeld en tête de liste

Le comédien et producteur américain Jerry Seinfeld, dont la série télévisée «Seinfeld» a remporté un succès immense aux Etats-Unis avant de se terminer en mai dernier, est numéro un au classement 1998 des personnalités au plus gros revenu, établi par le magazine «Forbes». Jerry Seinfeld a gagné la bagatelle de 267 millions de dollars (397 millions de francs suisses) l'an dernier.

Le coauteur de la série, Larry David, est deuxième avec 242 millions de dollars (360 millions de francs), devant Steven Spielberg, classé troisième avec un revenu de 175 millions de dollars (260 millions de francs)./ap

Loterie romande Une panne fait des heureux

Une panne du nouveau jeu électronique Tactilo de la Loterie romande a fait des heureux mercredi dernier. Les tickets gagnants se sont multipliés sur les jeux «Trèfle à quatre» et «Vertigo», ainsi que l'a révélé hier le quotidien «Le Matin». Le problème a permis à plus d'une centaine de joueurs de gagner 69.790 francs en plus des gains distribués en moyenne. L'ensemble des billets gagnants «supplémentaires», d'une valeur de 10 et

20 francs, ont tous été payés. Le fournisseur du jeu Tactilo prendra quant à lui à sa charge la somme correspondant à ces billets gagnants supplémentaires./ats

Zapatistes Faux appel financier

Les rebelles zapatistes du Chiapas, au Mexique, ont mis en garde dimanche soir la communauté des internautes contre un faux appel de dons pour les Indiens lancé sur le réseau. Le compte bancaire, dont le numéro figure sur l'appel, appartient en fait à Vicente Fox, gouverneur et candidat du Parti d'action national (PAN) à l'élection présidentielle de l'an 2000. La collecte de fonds est similaire aux appels lancés par l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN), ont indiqué les rebelles./ats-reuter

IMPRESSUM

Société éditrice: L'Express SA. Editeur: Fabien Wolfrath.

Directeur des rédactions (resp.): Gil Baillod. Rédacteurs en chef: Stéphane Sieber, Roland Graf. Rédacteur en chef adjoint: Jacques Girard.

Canton: Alexandre Bardet (resp.), Rémy Gogniat (adj.), Pascale Béguin, Pierre-François Besson, Christian Georges, Sandra Spagnol.

Rubriques locales: Neuchâtel: Pascal Hofer (resp.), Jean-Michel Pauchard (adj.), Florence Véya. La Chaux-de-Fonds: Robert Nussbaum (resp.), Irène Brossard (adj.), Christiane Meroni. Le Locle: Blaise Nussbaum, Claire-Lise Droz.

Littoral: Stéphane Devaux (resp.), Patrick Di Lenardo, Ivan Radja, Frédéric Mairy, Marianne de Reynier, Val-de-Ruz: Philippe Chopard. Val-de-Travers: Mariano De Cristofano. Canton du Jura: Michel Gogniat. Jura bernois: Dominique Eggler (resp.), Nicolas Chiesa (adj.). Haut-Doubs: Alain Prêtre.

Suisse / Monde / Société: Guy C. Menusier (resp.), Daniel Droz (adj.), Léo Bysoeth, François Nussbaum (à Berne).

Economie: Françoise Kuenzi.

Sports: Jean-François Berdat (resp.), Renaud Tschoumy, Gérard Stegmüller, Fabrice Zwahlen, Patrick Turuvani.

Magazine: Sonia Graf (resp.), Dominique Bosshard (adj.), Corinne Tschanz.

Secrétariat de rédaction: Anne-Marie Cuttat (resp.), Michel Deruns (adj.), Julian Cervino, Michel Merz, François Treuthardt.

Photographes: Christian Galley, Richard Leuenberger, David Marchon. Infographiste: Pascal Tissier.

Dessinateur: Tony Marchand.

Abonnements / Diffusion rue St-Maurice 4, 2001 Neuchâtel Tél. 032/729 53 90

Régie des annonces: Publicitas SA Saint-Maurice 4, 2001 Neuchâtel Tél. 032/729 42 42 Fax 032/729 42 43

Impression: Centre Presse, Neuchâtel

Automobilisme Cinq semaines pour réagir

Eddie Irvine et Ferrari ont gagné. Mais la Formule 1, la Scuderia notamment, a subi un véritable « choc » au Grand Prix d'Australie, première épreuve du championnat du monde de Formule 1, dimanche dernier à Melbourne.

Chacun attendait en effet le verdict de la course australienne pour se situer par rapport à la concurrence, à McLaren-Mercedes la référence. Le constat est amer. L'écart avec l'écurie anglo-allemande paraît encore plus grand que l'année dernière. « Nous sommes réalistes. Il y a une équipe dont le niveau de performance est plus élevé que le nôtre. Et si nous sommes devant aux points, cette équipe reste celle à battre » constatait Jean Todt, le directeur sportif de Ferrari, dimanche soir à Melbourne.

La supériorité affichée par les « flèches d'argent » de Mika Hakkinen et David Coulthard, tant durant les deux jours d'essais qu'en début de course, est impressionnante. Et sans un manque de fiabilité que l'écurie anglo-allemande redoutait à son arrivée à Melbourne, l'addition aurait pu être très lourde pour la concurrence. En dix tours dimanche, Eddie Irvine (Ferrari), le futur vainqueur, avait déjà concédé un retard de 18" sur Hakkinen. Près de deux secondes au tour. Enorme!

Mais voilà. Épargnées par les problèmes techniques aux essais, les McLaren-Mercedes ont failli dimanche. Moteur cafouilleux sur la voiture de course, Hakkinen dut se rabattre sur le mulot dont l'accélérateur provoqua son abandon, le système hydraulique trahissant Coulthard.

Cinq semaines séparent Melbourne du prochain Grand Prix, à São Paulo au Brésil (11 avril). Cinq semaines durant lesquelles McLaren et Mercedes vont s'attacher à fiabiliser la formidable monoplace « pensée » par Adrian Newey. Pendant ce temps aussi, la concurrence va devoir travailler pour tenter de revenir à la hauteur de l'équipe anglo-allemande. Pas facile. Derrière les « intouchables », la Scuderia a mesuré le fossé creusé par McLaren durant l'intersaison. Mais également les progrès effectués par de nombreuses équipes, pas moins de six se tenant maintenant dans un mouchoir de poche. / si

Hockey sur glace HCC: prêt à envoyer Olten en vacances

Un, deux, trois, je vais au petit bois... Pour y envoyer Olten en vacances... Pour autant que les hockeyeurs des Mélézes aient quelques dons de chanteurs - ce dont on ne doute guère... -, ils pourront toujours entonner ce refrain sur le chemin qui les conduira au Kleinholz où, en cas de victoire ce soir, ils se hisseront en finale de la LNB.

Jean-François Berdat

Une victoire: voilà ce qui manque encore au HCC pour accéder à la finale de la LNB. Au vu de ce qui s'est passé samedi dernier aux Mélézes, les gens de Riccardo Fuhrer devraient être en mesure de franchir le dernier obstacle dès ce soir. « J'espère vivement que nous y parviendrons, mais ce n'est pas encore acquis, tempère le Bernois. Pour tout dire, je m'attends à une réaction d'Olten. Cela étant, il est certain que si nous évoluons dans le même registre que lors des deux dernières rencontres, les probabilités seront grandes que nous nous imposions. Mais qui peut me fournir les garanties que ce sera le cas? Je pense néanmoins savoir où se situe la clé de ce match... »



Entre Steve Aebersold et René Ackermann, l'affrontement de ce soir pourrait être le dernier de l'exercice. photo Leuenberger

Quand bien même le Bernois n'en dira pas plus, on peut penser que ladite clé se trouve dans les têtes chaudes-fonnières. Et si discipline, sérieux, envie et agressivité sont à l'ordre du jour, les

chances d'Olten pourraient bien être réduites à néant. Ce d'autant plus que les Soleurois sont apparus résignés samedi dernier. « Ils n'y croyaient plus, c'est vrai, convient Riccardo Fuhrer.

Mais je persiste à dire que ce sera une autre paire de manches ce soir. C'est comme aux cartes: il faut redonner après un match... »

Prudent, le druide des Mélézes ne se dit toutefois pas

inquiet avant ce déplacement. « L'équipe tient la route physiquement et nous récoltons là les fruits du travail accompli lors des entraînements intensifs d'avant-saison au cours desquels d'aucuns râlaient. Néanmoins, je maintiens que tout peut arriver et nous devons nous préparer à toute éventualité, même à celle d'un cinquième match face à Olten. Nous allons crescendo dans ces play-off, mais ce constat ne nous assure pas la victoire pour ce soir. »

Au Kleinholz, Shirajev devrait logiquement tenir sa place, son genou droit soutenu par une attelle dont on sait qu'elle s'est avérée très efficace samedi dernier. Quant à Ançay, victime à l'entraînement d'un coup de croise dans un mollet - preuve que cela ne rigole pas toujours -, sa participation était hier au soir à mettre au conditionnel. « Le scénario idéal consisterait bien évidemment à nous imposer ce soir, de manière à disposer de deux jours supplémentaires pour préparer la finale » ajoute Riccardo Fuhrer. Et si, dans le même temps, Bienne pouvait pousser Coire à une cinquième manche, il ne se trouverait vraisemblablement personne pour s'en plaindre dans le camp chaud-fonnière. JFB

Le troisième bloc...

Riccardo Fuhrer en est convaincu: ce soir, Markus Graf apportera des modifications dans les face-à-face entre blocs. « Les données seront différentes, estime le Bernois. Et nous n'aurons pas le dernier mot dans les choix, ce privilège revenant à l'équipe qui évolue à domicile... » En d'autres termes, les probabilités sont grandes pour que la ligne emmenée par Malgin - très effacé lorsqu'il s'est retrouvé face à Lebeau - patinera face au troisième bloc chaud-fonnière. Du coup, le Russe devrait avoir affaire à un « spécialiste » en marquage, Lüthi en l'occurrence. « Un bloc, c'est cinq hommes, rap-

pelle le druide des Mélézes. Je sais de quoi Claude est capable, mais il ne sera pas seul sur la brèche. C'est comme un orchestre de cinq musiciens: si un seul est dans le ton, il n'est pas facile de danser à son rythme. »

Si les choses devaient mal tourner, Riccardo Fuhrer disputerait tout de même de quelques solutions de rechange, la première étant de croiser ses étrangers, toujours dans l'optique de réduire au maximum le champ d'action de ce poison de Malgin qui pourrait être accompagné ce soir par Kuznetsov, appelé pour pallier l'absence de Boriskov, suspendu.

JFB

Trois tireurs fixes

Et si, ce soir ou dans un proche avenir, un des matches du HCC devait se jouer aux tirs au but? Cela ne surprendra vraisemblablement personne, mais Riccardo Fuhrer a prévu le coup. « Ce n'est tout de même pas après 80 minutes de jeu que j'allais m'adresser à mes joueurs pour savoir lesquels d'entre eux se portent volontaires pour tenir un rôle dans cet exercice aux allures de loterie » souffle le Bernois. Dès lors, c'est une liste de huit joueurs qui a été arrêtée, trois étant des tireurs fixes - on peut raisonnablement imaginer qu'il s'agit de Lebeau, Aebersold et Shirajev -, les autres étant dési-

gnés en fonction de la forme du jour, voire du moment. « En l'état actuel, un garçon comme Burkhalter ne serait pas choisi, simplement parce qu'il a échoué plusieurs fois seul devant Aebischer lors des derniers matches. Néanmoins, si le socle devait être de 5-5 et que « Louïs » ait inscrit quatre buts, il est clair qu'il serait appelé à exécuter un tir au but, poursuit Riccardo Fuhrer. Encore une fois, les joueurs savent exactement à quoi s'en tenir. »

Trouver les huit tireurs d'élite du HCC, voilà un excellent exercice pour meubler la route qui mène à Olten... JFB

À L'AFFICHE

LNA, play-off, quarts de finale

(au meilleur de sept matches)

Ce soir
20.00 Davos - Lugano (TSI 2)
(2-3 dans la série)
Kloten - ZSC Lions (SF 2)
(2-3 dans la série)
Zoug - Berne
(3-2 dans la série)

LNA, play-out

(au meilleur de sept matches)

Ce soir
20.00 Langnau - FR Gottéron
(TSR 2)
(0-3 dans la série)

LNB, play-off, demi-finales

(au meilleur de cinq matches)

Ce soir
20.00 Bienne - Coire
(1-2 dans la série)
Olten - La Chaux-de-Fonds
(1-2 dans la série)

Bien-être
Trouver la source du bonheur dans notre cerveau

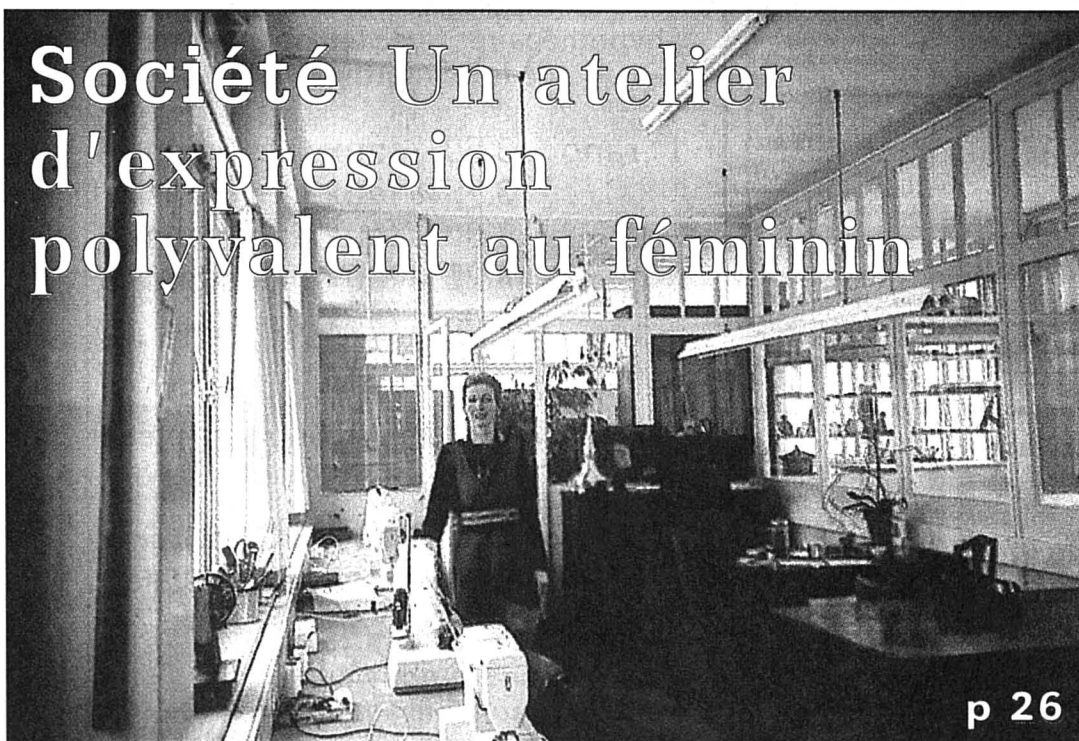
Consommation
Les nitrates ne sont plus dangereux

CD La salsa du « Señor Tentación »

p 26

Magazine

Société Un atelier d'expression polyvalent au féminin



Couturière, Danielle Rossier a décidé de mettre ses connaissances au service de ses semblables. Mais l'expérience d'un langage nouveau ne s'arrête pas là. A la Spirale, on fait aussi de la peinture, du modelage, du dessin. photo S. Graf

Appel Des
musiciens pour
Terre des hommes

Du 1er au 8 mai prochain, Terre des hommes organise dans toute la Suisse sa traditionnelle semaine de musique en faveur des enfants des rues. Les inscriptions sont ouvertes à tous les musiciens et chanteurs qui souhaitent mettre leur talent et leur enthousiasme au service de l'humanité.

L'âge des exécutants et la coloration musicale - classique, rock, folklore, reggae... - importent peu: chaque prestation sera la bienvenue. La plupart des représentations se dérouleront dans la rue, espace de vie de centaines de milliers d'enfants dans le monde. / comm-dbo

● Inscriptions auprès de Sylvia Moritz, Haut-Fourneau 35, 2800 Delémont. Tél. 032/422.15.12 ou 061/765.51.42.

Cinéma Le dernier Kubrick sortira comme prévu

« Eyes Wide Shut », le dernier film de Stanley Kubrick, sera distribué comme prévu dès le 16 juillet aux Etats-Unis, ont annoncé dimanche soir les studios Warner Bros. Il devrait être distribué cet automne en Suisse.

L'œuvre ultime du réalisateur américain, mort dimanche à 70 ans, a été tournée et produite entre novembre 1996 et février 1998. Peu après, le réalisateur avait convoqué plusieurs acteurs pour enregistrer de nouvelles scènes. Par contrat, toute l'équipe s'est engagée à ne rien révéler de ce tournage.

Les deux principaux dirigeants des studios Warner Bros, Terry Semel et Robert Daley, ont vu la semaine passée la version définitive du long métrage. Tom Cruise et Nicole Kidman assistaient à cette projection organisée à Londres. / reuters

p 26

191613-113

Vous l'attendiez cette 15aine provençale...

LE MARCHÉ

Elle se savoure, dès aujourd'hui et jusqu'au 20 mars!
Christian Gimenez, arrivé d'Arles, et toute l'équipe du Marché, vous invitent à en déguster les saveurs.

Les gens prudents réservent

HÔTEL RESTAURANT DU MARCHÉ

Place des Halles 4 ☎ 724 58 00

LE MARCHÉ

Immobilier

Paraît chaque jour, du lundi au samedi Délai: l'avant veille de la parution à 12 h

PANAIMMOB
 ENTREPRISE TOTALE DE CONSTRUCTION



CHALET EN MADRIER Villa-CHALET

Fr. 190'000.-
 Fr. 247'000.-

Construction massive, traditionnelle, de haute qualité. Concept et plans réalisés selon vos désirs. Prix fixe et financement garantis. Nombreux terrains à disposition dans tout le Valais. Visitez nos chalets réalisés et en cours de construction, même le week-end.

Demandez nos catalogues au tél. (027) 322 00 44 - Fax (027) 322 00 46
 N. Pannatier - Pl. du Midi 24 - 1950 Sion - Site internet: www.panaimmob.ch

36-312217/4x4

A VENDRE

AVEC Fr. 80.000.- DEVEZ PROPRIÉTAIRE À CORTAILLOD

Situation dominante, vue, proche des transports publics

VILLAS-TERRASSES de 4 1/2 et 5 1/2 pièces

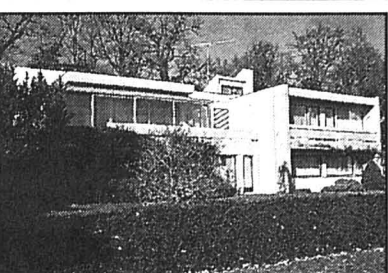
Les unités d'habitation sont très indépendantes.

Les pièces sont spacieuses, agréablement proportionnées.

Construction de qualité. Dès Fr. 3040.- le m²

190094-122

CLAUDE MAYOR 032/724 22 52



Si vous cherchez la tranquillité et la vue sur les Alpes et le lac, devenez propriétaire d'une

GRANDE VILLA

de 5 1/2 pièces dans le haut du village de **Saint-Blaise**.

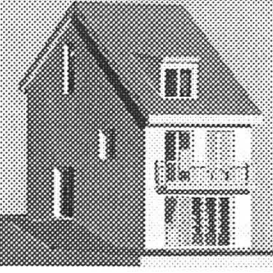
HERZOG SERVICES (032) 724 77 40

A Marin NE

Votre rêve se réalise!

A vendre: villas de 5 1/2 pièces, Fr. 399'000.- (Fr. 1'275.-/mois).

176237-122



Livraison printemps-été 2000.

Opportunité rare.

Proche de la plage et du centre sportif.

Présentation du terrain et des maquettes à nos Portes ouvertes à la rue des Sugiez. Semaine 14h à 17h. Week-end 10h à 17h.

Ou téléphonez au 032 755 73 00 de 8h à 19h (semaine) et de 14h à 17h (week-end).

SuissePromotion

Lausanne, Neuchâtel
 Téléphone 022 758 33 00
 www.suissepromotion.ch

A vendre au Landeron à proximité des commerces et de la Gare

Maison individuelle avec jardin.

Nécessitant quelques travaux d'entretien et de rénovation.

Pour tous renseignements, écrire sous chiffres R 028-191528 à Publicitas S.A., case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

191528-122

IMMEUBLES

Investisseur cherche à Neuchâtel de préférence achat d'immeubles locatifs et commerciaux.

Rendement intéressant. Investissement jusqu'à Fr. 10.000.000.-

Ecrire sous chiffres F 028-191193 à Publicitas S.A., case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

191193-122

FENIN

à vendre

JOLI APPARTEMENT

- 91 m².
- Cuisine agencée.
- Cheminée.
- Balcon.
- Garage + P.
- Calme + dégagement.
- Prix Fr. 295.000.-
- Fonds propres Fr. 25.000.-
- Loyer Fr. 775.- + charges.

190747-122

Tél. 079 / 204.40.50

A vendre dans le district de Boudry

Maison individuelle

de deux petits appartements. Situation dominante, calme et ensoleillée.

Pour tous renseignements, écrire sous chiffres R 028-191468 à Publicitas S.A., case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

191468-122

A VENDRE À NEUCHÂTEL

sur les hauts de la ville, à proximité des transports publics, vue

5 1/2 pièces de 158 m²

6 1/2 pièces de 188 m²

Vaste séjour avec cheminée, cuisine parfaitement agencée, 4 ou 5 chambres à coucher, 3 salles d'eau, garage.

190091-122

CLAUDE MAYOR 032/724 22 52

Dans la liquidation d'une succession nous sommes chargés de

VENDRE UNE PROPRIÉTÉ AUX VERRIÈRES

située au centre du village, d'une surface de 1084 m² Bonnes voies d'accès.

Maison principale

Rez-de-chaussée: 4 chambres - grand local.
 1^{er} étage: 4 et 2 x 2 chambres.
 2^{me} étage: 2 et 3 chambres.

Annexe:

Rez-de-chaussée: cliapiet et bergerie - fenil - grand garage.
 1^{er} étage: 2 chambres.

Pour tous renseignements et notice, sans engagement, s'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET SA
 Jardinière 87, La Chaux-de-Fonds
 ☎ 032/913 78 33, Fax 032/913 77 42

MEMBRE UNPI

44731-122

A vendre de particulier à La Chaux-de-Fonds

Immeubles

Excellentes situations, rendements intéressants.

Tél. 032/725 46 38.

191355-122

A VENDRE À COLOMBIER

Magnifique situation ensoleillée et calme, au centre du village dans un petit immeuble résidentiel

3 1/2 pièces 88 m²

4 1/2 pièces 126 m²

5 1/2 pièces 140 m²

Construction soignée. Toutes finitions, modifications au gré de l'acquéreur.

173287-122

CLAUDE MAYOR 032/724 22 52

VILLAS

sur plan, 2 étages + sous-sol complet, construction traditionnelle, prix TTC.

- A Corcelles (vue sur le lac): 464.000.-
- A Bevaix (vue sur le lac): 575.000.-
- A Neuchâtel Ville: 560.000.-
- A Chézard-St-Martin: 441.000.-
- A Fenin: 464.000.-
- A Savagnier: 421.000.-
- A Fontainemelon: 460.000.-

BOSC S.à.r.l. - tél. 032 / 724 35 85.

191286-122

A VENDRE

AVEC FR. 80.000.- DEVEZ PROPRIÉTAIRE dans un petit immeuble résidentiel en cours de finitions à BÔLE

spacieux 5 1/2 pièces

Situation calme. Importante zone de verdure.

Coût mensuel: Fr. 1890.- y compris charges et amortissement.

185519-122

CLAUDE MAYOR 032/724 22 52

CHÉZARD

à vendre

JOLI APPARTEMENT

- Duplex
- 106 m².
- Cuisine agencée.
- Cheminée.
- Balcon.
- Place de parc.
- Prix Fr. 250.000.-
- Fonds propres Fr. 25.000.-
- Loyer Fr. 670.- + charges.

190751-122

Tél. 079 / 204.40.50

winterthur

Propriétaire ou futur propriétaire?

Comparez vos conditions hypothécaires avec les prestations de la Winterthur-Vie

1^{er} rang 3.50% taux fixe 3 ans
 3.75% taux fixe 5 ans
 4.00% taux fixe 7 ans
 4.25% taux fixe 8 ans
 4.00% taux variable

À VENDRE région La Béroche

situation idyllique et dominante vue panoramique

SPLENDIDE PROPRIÉTÉ

comprenant:

- Vaste demeure de 7 1/2 pièces.
- Jardin d'hiver.
- Piscine intérieure.
- Garages.
- Logement de service.
- Merveilleux parc arborisé de plus de 4500 m².

Faire offres sous chiffres F 028-190088 à Publicitas S.A., case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

190088-122

HOME TRADING PIZZERIA

2028 CHÂTEAU DE VAUMARCUS
 032 / 836 36 27 ☎ 079 / 204 40 50

CRESSIER Villa individuelle de 6 pièces (sur plans)



Splendide villa de 4 chambres, 2 salles d'eau, architecture moderne et lumineuse, grand salon avec cheminée, sous-sol excavé avec garage. Toutes finitions au gré du preneur.

Fr. 480'000.-
 fonds propres Fr. 50'000.- + LPP
 Loyer Fr. 1280.-/mois + charges.

190846-122

A vendre Les Résidences du Château à Peseux

Magnifique appartement 4 1/2 p. ~ 111 m²

Situation agréable, proche des transports, écoles & commerces. Finitions à choix. Jardin privatif.

Prix exceptionnel dès Fr. 365'000.-

☎ 077 21 20 23

CERNIER

à vendre

CHARMANT APPARTEMENT

- 90 m².
- Grande cuisine.
- Grand living.
- Balcon.
- Garage.
- Ascenseur.
- Prix Fr. 250.000.-
- Fonds propres Fr. 25.000.-
- Loyer Fr. 670.- + charges.

190754-122

Tél. 079 / 204.40.50

Arrigo

Construit à

Peseux

Résidence "la Vigne du Château"



182005-122

Appartements de 4 1/2 pièces avec grand balcon

Entrée en jouissance mai 1999

- surface habitable de 129 à 138 m²
- parfaite isolation phonique et thermique
- grand séjour avec canal pour cheminée
- cuisine complètement agencée
- 3 chambres à coucher
- finitions au gré du preneur

Devenez propriétaire avec seulement Fr. 41'000.- de fonds propres

Demandez une notice, sollicitez un rendez-vous

Pour plus d'informations: www.geco.ch

REGICO NEUCHÂTEL SA
 Membre du Groupe GECO - 3, rue Saint-Honoré - 2001 Neuchâtel
 ☎ 032 / 725 86 20 UNPI

VILLVERT

Grâce au **BOIS**, une qualité de vie exceptionnelle

Villas contemporaines en ossature bois, respectueuses de l'environnement.

20 ans d'expérience et de nombreuses réalisations à notre actif. Fabrication suisse.

Villvert SA - Av. Haldimand 41-1401 Yverdon-les-Bains
 Tél. 024/426 45 06 - Fax 024/426 45 08
 E-mail: support@villvert.ch

Je désire en savoir plus:

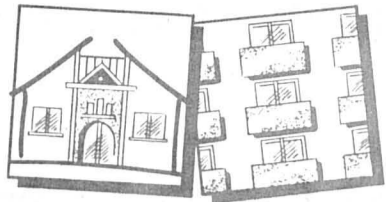
Nom: _____
 Adresse: _____
 NP: _____
 Lieu: _____

Les nouvelles cuisinières Miele encastrables norme européenne

Miele

162-707238/ROC

Immobilier



Paraît chaque jour, du lundi au samedi Délai: l'avant veille de la parution à 12 h

A vendre
à La Chau-de-Fonds
**Immeuble locatif
de 8 logements
et 12 garages**
Situation calme, quartier résidentiel.
Pour tous renseignements,
écrire sous chiffres C 028-191472
à Publicitas S.A., case postale 1471,
2001 Neuchâtel 1. 191472-122

A vendre proche de La Neuveville
**Importante propriété
de maître (XIX^e)**
Architecture d'époque, 300 m²
habitables, 12 pièces divisées en 2
appartements. Nombreux salons,
grand living de 50 m² avec sortie
sur jardin privatif. Beau cadre de
verdure aménagé. 190841-122
Prix Fr. 850.000.-
Ecrire à case postale 393,
2001 Neuchâtel.

A LOUER
FIDIMMOBIL
Agence Immobilière
et commerciale SA

A louer
Pour date à convenir.
Haut de la ville de Neuchâtel.
Ribaudes 24
3 pièces
balcon, vue. Place de parc
couverte, Fr. 110.-
Contact: M^{lle} Orsi.
Ligne directe: 032/729 00 62
Rue St-Maurice 4 2000 NEUCHÂTEL



Neuchâtel

RUE DE L'ÉCLUSE 37
A louer de suite ou à convenir:
• **STUDIOS**
cuisinette agencée, salle de douche/WC,
Loyer: dès Fr. 400.- + charges.

A louer dès le 1^{er} avril 99:
• **APPARTEMENT DE 2 1/2 PIÈCES**
cuisine agencée, salle de bains/WC
Loyer: Fr. 610.- + charges.

RUE DE LA DÎME 19
A louer dès le 1^{er} avril 99:
• **STUDIO MEUBLÉ**
cuisine agencée, salle de bains/WC
Loyer: Fr. 480.- + charges.

RUE DES PARCS 61
A louer dès le 1^{er} avril 99:
• **STUDIO**
cuisine agencée, salle de douche/WC
Loyer: Fr. 640.- charges comprises

**RUE DE LA CÔTE,
DANS UNE ANCIENNE MAISON**
A louer dès le 1^{er} avril 99:
• **GRAND APPARTEMENT
DE 3 PIÈCES AVEC CACHET**
cuisine agencée habitable, 3 grandes
pièces, salle de bains/WC, véranda,
jardin privatif.
Loyer: Fr. 2'000.- + charges

AV. DES PORTES-ROUGES
A louer dès le 1^{er} avril 99:
• **VILLA DE 5 PIÈCES**
cuisine agencée, salle de bains/WC,
jardin, balcon.
Loyer: Fr. 1'800.- + charges payées
directement par le locataire.

Nous sommes à votre disposition pour
tous renseignements et visites.
RÉGIE IMMOBILIÈRE
MULLER & CHRISTE
Temple-Neuf 4 2001 Neuchâtel
Tél. 032 / 724 42 40
MEMBRE UNPI

A louer, Bassin 2
Neuchâtel
**BEAU ET GRAND
APPARTEMENT
DE 6 PIÈCES**
Cuisine agencée et habitable,
salon avec cheminée, salle de
bains. Libre le 1^{er} avril 1999.
Location: Fr. 1700.- + charges.
Renseignements auprès de la
FIDUCIAIRE D. JAGGI S.A.
Neuchâtel - Tél. 032 / 724 40 88.
Nous pourrions également vous
proposer d'autres appartements.
191490-126

ETUDE
RIBAUX & VON KESSEL
AVOCATS ET NOTAIRE
SERVICE IMMOBILIER
PROMENADE-NOIRE 6
2001 NEUCHÂTEL
Tél. 724 67 41 Fax 725 89 69
BOUDRY
A louer à la rue de Ph.-Suchard
3 1/2 pièces
avec confort, cuisine agencée
et entièrement repeint.
Loyer Fr. 870.- + charges. 189868-126

A LOUER
À BEVAIX
Vy d'Etra 9
Pour le 1^{er} avril 1999
3 pièces
Cuisine habitable
avec balcon
Fr. 760.- + charges.
Madame Guyot vous renseignera.
D'autres appartements à disposition.
190327-126

CLAUDE MAYOR 032/724 22 52

FIDIMMOBIL
Agence Immobilière
et commerciale SA
A louer NEUCHÂTEL
Fbg de l'Hôpital 9
Locaux 88 m² avec vitrine
Local stockage au sous-sol.
Libre pour date à convenir.
Contact: M^{lle} Orsi.
Ligne directe: 032/729 00 62
Rue St-Maurice 4 2000 NEUCHÂTEL

Saint-Aubin
RUE DU CASTEL
A louer dès le 1^{er} avril 99:
• **STUDIO**
cuisine agencée, salle de bains, WC
Loyer: Fr. 380.- + charges.
Nous sommes à votre disposition pour
tous renseignements et visites.
RÉGIE IMMOBILIÈRE
MULLER & CHRISTE
Temple-Neuf 4 2001 Neuchâtel
Tél. 032 / 724 42 40
MEMBRE UNPI

**A louer tout de suite ou à convenir
NEUCHÂTEL**
1 pièce
Trois-Portes 19 env. 23 m² Fr. 600.-
Ecluse 38 env. 42 m² dès Fr. 786.-
3 pièces
Clos-de-Serrières 5 env. 90 m² Fr. 1015.-
Evolé 60-64 env. 66 m² dès Fr. 1210.-
Ecluse 36-36D env. 90 m² Fr. 1540.-
Y compris acompte de charges
Pour traiter: M. Rémy Pasche - ☎ 021/310 28 81 694025-126

LIVIT SA - Service des locations
Avenue du Théâtre 1 - 1001 Lausanne

• Ruelle W.-Mayor 2 191592-126
• 2000 Neuchâtel
• Tél. 032/727 36 05
regimmob sa

A louer à NEUCHÂTEL

Rue de la Rosière:
APPARTEMENT 3 PIÈCES
Cuisine agencée, habitable, balcon
Dès Fr. 1165.- charges comprises.

Rue du Rocher:
APPARTEMENT 1 PIÈCE
Cuisine fermée agencée,
bain/WC, hall
Fr. 610.- charges comprises.

Av. du 1er Mars:
LOCAUX COMMERCIAUX
Avec vitrines, galeries, sanitaires,
cave.

Fbg de la Gare:
APPARTEMENT 2 1/2 PIÈCES
Cuisine agencée habitable, rénové
hall habitable, bain/WC, balcon.
Fr. 1'280.- charges comprises.

Belleruche:
APPARTEMENT 1 PIÈCE
cuisine agencée, douche/WC
Fr. 565.- charges comprises.

Seyon:
APPARTEMENT 2 PIÈCES
cuisine agencée ouverte, douche/WC
Fr. 775.- charges comprises.

Bourgogne:
APPARTEMENT 4 PIÈCES
cuisine agencée, balcon
Fr. 1'370.- charges comprises.

Paul-Bouvier:
APPARTEMENT 3 PIÈCES
rénové, cuisine agencée, bain/WC,
balcon
Fr. 1'070.- charges comprises.

Fbg de la Gare:
APPARTEMENT 3 PIÈCES
Cuisine agencée, balcon
Fr. 910.- charges comprises.

Rlle W.-Mayor
LOCAUX COMMERCIAUX
89,5 m², à l'étage avec ascenseur sanitaire
Fr. 1480.- charges comprises.
75 m², au rez inférieur
Fr. 750.- charges comprises
avec places de parc dans garage
ou/et extérieures

MEMBRE UNPI

**À LOUER
À BOUDRY**
pour date
à convenir
**grand
studio**
Fr. 490.-
+ charges.
Téléphone
032/724 22 52.
190328-126

**À LOUER
À NEUCHÂTEL**
Rue des
Moulins
pour entrée
à convenir
STUDIO
Dès Fr. 450.-
+ charges.
Téléphone
032/724 22 52.
184837-126

**À LOUER
À CRESSIER**
Route de
Neuchâtel 15
pour le
1^{er} avril 1999
1 pièce
Cuisine
agencée.
Fr. 450.-
+ charges.
Tél. 032/724 22 52
181245-126

A louer
pour tout de suite
ou à convenir
Rue de la Côte
à Neuchâtel
**3 pièces
avec balcon**
quartier tranquille.
Fidimmobil S.A.
Tél. 032 / 729 00 61.
191550-126

APP. DE VACANCES
vacances en FRANCE
MÉDITERRANÉE - ATLANTIQUE-CORSE. Au bord de mer ou dans le magnifique arrière-pays. 700 appart. et villas à louer. Propriétaires privés, soucieux de bien vous accueillir. Liste 1999 gratuite. L. U. K., Pichard 9, 1003 Lausanne 021320 71 06 671892-110

Peseux
A louer dès le 1^{er} avril 1999:
• **APPARTEMENT 2 PIÈCES**
cuisine agencée habitable, salle de
bains/WC, balcon.
Loyer: Fr. 600.- + charges.

Boudry
A louer de suite ou à convenir:
• **APPARTEMENT 4 1/2 PIÈCES**
dans un immeuble luxueux et moderne,
cuisine agencée, salle de bains, WC,
balcon, cheminée de salon, cave, place
de parc dans garage souterrain.
Loyer inclus place de parc: dès Fr. 1720.-
+ charges.

Colombier
RUE DE LA CÔTE
A louer aux environs du 15 mai 99:
• **GRANDE VILLA INDIVIDUELLE**
cuisine agencée, salle de bains, WC, jar-
din.
Loyer: Fr. 3000.- + charges payées direc-
tement par le locataire

Saint-Aubin
RUE DES CHARRIÈRES
A louer de suite ou à convenir:
• **STUDIO**
cuisine agencée séparée de la pièce,
salle-de-bains/WC.
Loyer: dès Fr. 400.- + charges.

Lignièrès
A louer dès le 1^{er} avril 99:
• **APPARTEMENT DE 3 1/2 PIÈCES**
dans ancienne ferme avec ascenseur,
cour intérieure: cuisine agencée, salle de
bains/WC, balcon.
Loyer inclus place de parc extérieure:
Fr. 1360.- charges comprises

Cortailod
RUE DES POLONAIS 20
A louer dès le 1^{er} avril 99:
• **APPARTEMENT 2 PIÈCES**
Cuisine agencée, salle de bains/WC,
balcon.
Loyer: Fr. 625.- + charges

Le Landeron
A louer de suite ou à convenir:
• **STUDIOS**
cuisinette agencée, salle de bains/WC,
balcon.
Loyer: Fr. 390.- + charges

A louer dès le 1^{er} avril:
• **APPARTEMENT DE 2 1/2
PIÈCES ENTIÈREMENT RÉNOVÉ**
cuisine agencée, salle de bains/WC,
grand hall, balcon.
Loyer: Fr. 750.- + charges

Couvet
RUE DES ÎLES 9
A louer de suite ou à convenir:
• **TROIS APPARTEMENTS
DE 3 PIÈCES**
cuisine agencée, salle de bains, WC
séparés, balcon, cave.
Loyer: dès Fr. 750.- + charges.

Dès le 1^{er} avril 99:
• **APPARTEMENT DE 4 PIÈCES**
sous les toits, cuisine agencée, salle de
bains, WC, balcon, cave.
Loyer: Fr. 1050.- + charges.

Saint-Blaise
GRAND-RUE 39
A louer dès le 1^{er} avril:
• **APPARTEMENTS DE 2 PIÈCES
DANS LES COMBLES**
entièrement rénové, cuisine agencée
ouverte, poutres apparentes, salle de
bains, WC séparés.
Loyer: Fr. 1000.- + charges.

Nous sommes à votre disposition pour
tous renseignements et visites.
RÉGIE IMMOBILIÈRE
MULLER & CHRISTE
Temple-Neuf 4 2001 Neuchâtel
Tél. 032 / 724 42 40
MEMBRE UNPI

• Ruelle W.-Mayor 2 191593-126
• 2000 Neuchâtel
• Tél. 032/727 36 05
regimmob sa

A louer à HAUTERIVE

Marnière:
APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES
Cuisine sans appareils, balcon
Fr. 980.- charges comprises

A louer à BÔLE

APPARTEMENT 2 PIÈCES
Cuisine sans appareils.
Fr. 670.- charges comprises.

APPARTEMENT 5 1/2 PIÈCES
Cuisine sans appareils, 2 salles
d'eau, coin-à-manger, réduit, balcon.
Fr. 1'535.- charges comprises.

A louer à BEVAIX

**Jonchèrès
(dans immeuble neuf):**
APPARTEMENT 4 PIÈCES
Cuisine agencée, balcon
Fr. 1'750.- charges comprises

APPARTEMENT 3 PIÈCES
Cuisine agencée, balcon
Fr. 1'300.- charges comprises

APPARTEMENT 2 PIÈCES
Cuisine agencée, terrasse plein-pied
Fr. 940.- charges comprises.

Possibilité de subvention fédérale
Places de parc dans garage collectif

LOCAL COMMERCIAL
79,5 m²
Fr. 500.-

Vy d'Etra:
APPARTEMENT 3 PIÈCES
Cuisine agencée, balcon
Fr. 1'200.- charges comprises

Jonchèrès:
APPARTEMENT 2 PIÈCES
Cuisine agencée, douche/WC,
terrasse, plain-pied avec entrée
individuelle, subvention fédérale.

A louer à CORMONDRECHE

APPARTEMENT 3 PIÈCES
cuisine ouverte agencée, poutres
apparentes, vue, à proximité des
transports publics.
Fr. 1'200.- charges comprises.

APPARTEMENT 2 PIÈCES
Cuisine partiellement agencée,
bains/WC, hall, balcon, cave, galetas
Fr. 755.- charges comprises.
Possibilité de garage ou places
de parc

A louer à FONTAINEMELON

APPARTEMENT 1 PIÈCE
Cuisine agencée, douche/WC.
Fr. 550.- charges comprises.

A louer à PESEUX

Grand-Rue:
APPARTEMENT 1 1/2 PIÈCES
Cuisine ouverte s/hall, douche/WC
Fr. 660.- charges comprises

APPARTEMENT 1 PIÈCE
Cuisine agencée, bain/WC, hall
réduit.
Fr. 485.- charges comprises

Chênaie:
APPARTEMENT 3 PIÈCES
Cuisine agencée, bain/WC
Fr. 1'240.- charges comprises

Rue de Neuchâtel:
**PLACES DE PARC
EXTÉRIEURES: PESEUX**
Chênaie, Carrels, Pralaz, Placeules

A louer à CORNAUX

APPARTEMENT 1 PIÈCE
Cuisine non agencée, balcon
Fr. 460.- charges comprises

APPARTEMENT 4 PIÈCES
Complètement rénové
Cuisine sans appareils, balcon
Fr. 950.- charges comprises

MEMBRE UNPI

Tirreno 200 coureurs au départ

200 coureurs (le maximum autorisé par l'UCI) de 25 équipes: Tirreno - Adriatico sera dès demain la première grande revue des effectifs 1999.

La course des deux mers, qui se disputera en huit étapes, servira également de tremplin pour les hommes qui seront appelés à porter, le 20 mars, l'étiquette de favoris de Milan - San Remo, Bartoli, Jalabert, Zabel entre autres.

Les coureurs considèrent que Tirreno-Adriatico est idéal pour atteindre une condition optimale en vue de la «Primavera», première épreuve de la Coupe du monde en raison de son parcours bien équilibré. Les étapes ne sont pas trop longues, nerveuses, avec peu de longues ascensions.

L'un des premiers tournants de l'épreuve pour la victoire finale pourrait bien se situer vendredi déjà. La troisième étape entre Santa Maria Capua Vetere (province de Caserta) et Lugo dei Marsi (province de l'Aquila) se terminera au Grand Sasso. Un terrain où il sera intéressant de voir à l'œuvre José-Maria Jimenez, qui a survolé les étapes de montagne de la dernière Vuelta. Un premier test italien d'importance pour l'Espagnol de la Banesto, avant ses grands rendez-vous avec Pantani dans le cadre du prochain Giro.

Rebellin favori

Jimenez ne fera pourtant pas vraiment partie du lot des favoris de ce Tirreno - Adriatico. Le terrain n'est pas assez montagneux pour lui. Les favoris de la cote iront plutôt à Davide Rebellin (l'un des hommes en forme du moment), Michele Bartoli, Laurent Jalabert (puisque l'équipe Once a préféré Tirreno - Adriatico à Paris - Nice), Andrea Tafi, Stefano Garzelli (leader de Mercatone Uno en l'absence de Pantani) ou Pietro Caucchioli (révélation du début de saison).

Plusieurs coureurs suisses seront en lice. A leur tête, trois «titrés»: Oscar Camenzind (champion du monde), Pascal Richard (champion olympique) et Rolf Järmann (vainqueur de l'édition 1998), qui sera le leader de l'équipe Post Swiss. / si

BASKETBALL

BADEN II - UNIVERSITÉ 52-41 (26-18)

Leader de son groupe de première ligue féminine, Université a trébuché sur le terrain de son dauphin Baden. Face à une équipe constituée d'anciennes gloires de LNA, les Neuchâteloises ont fourni une bonne prestation défensive, ne parvenant cependant pas à contrôler la distributrice argovienne.

Le match se joua en fait dans les premières minutes, période pendant laquelle les Universitaires ne trouvèrent pas de solution offensive pour déborder la zone adverse. Le score affichait déjà 17-6 à la quatorzième minute, lorsque les coéquipières de Mocumbi entrèrent réellement dans le match. Malgré un retour à cinq points en début de seconde période, les Neuchâteloises ne purent dès lors plus raccourcir la distance, perdant de surcroît Heuschmann, victime d'une déchirure ligamentaire à une cheville, en fin de match. cb

Université: Heuschmann (4), Perrier (4), Junker, Fransisco (2), Mocumbi (17), Perez (2), Antal-Perroz, Humbert (4), Gritti (8), Otter.

CBE

Cyclisme La hiérarchie chamboulée dans Paris - Nice

Une «bordure» magistrale orchestrée par l'équipe Rabobank a chamboulé la hiérarchie de Paris - Nice lors de la deuxième étape, disputée sur 184,7 km entre Nangis et Sens, et enlevée au sprint par le Belge Andrei Tchmil (Lotto), nouveau porteur du maillot blanc de leader.

Tchmil, d'origine russe, a devancé dans un sprint en légère montée l'Uranais Markus

Zberg - neuvième du général à 40" - et le Hollandais Leon van Bon. Quatrième sur la ligne, l'Australien Stuart O'Grady a échoué dans sa tentative de s'emparer du maillot de leader malgré une bonification en cours d'étape. Le Genevois Bruno Boscardin onzième de l'étape, occupe le 24e rang à 2'24" du leader.

Chutes en cascade

A une vingtaine de kilomètres de l'arrivée, sept des

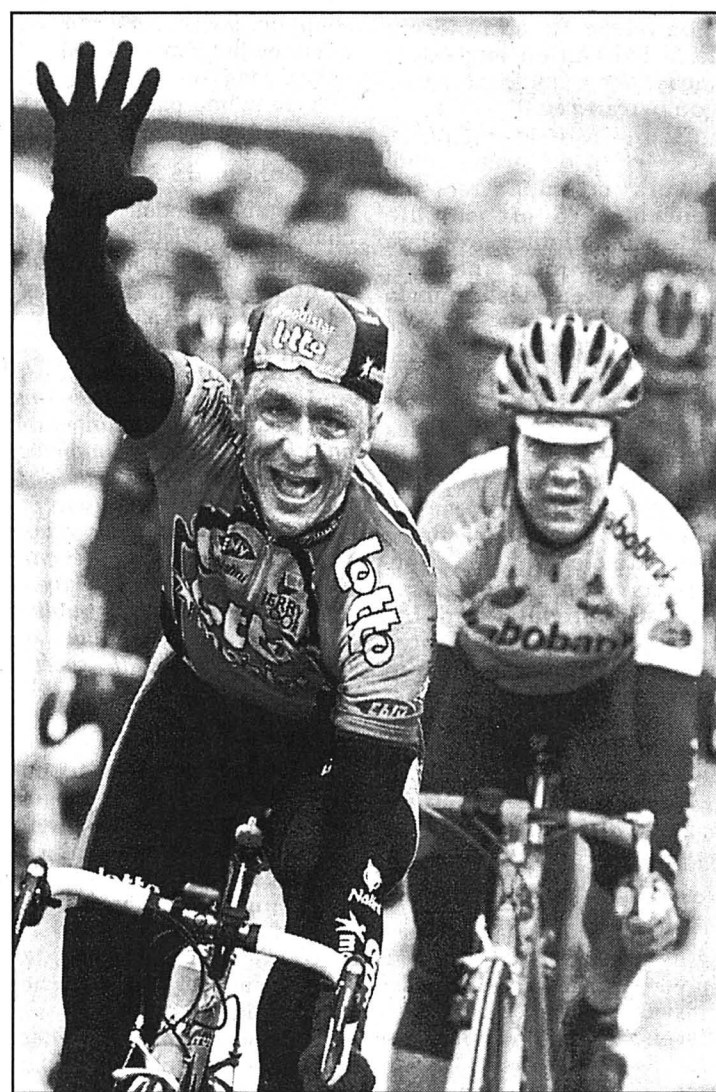
huit coureurs de Rabobank ont pris résolument la tête. Ils ont provoqué une cassure facilitée par le vent. La «bordure» a porté d'autant plus que le favori de la course, le Belge Frank Vandenbroucke, présent dans le groupe de tête, a été retardé par une crevaison à dix kilomètres de l'arrivée. Il a franchi la ligne au sein du peloton, à près de deux minutes du vainqueur, en compagnie du précédent leader, le Britannique Chris Boardman.

Plusieurs chutes se sont produites au cours de cette étape. L'Italien Mirko Celestino, qui a été transporté à l'hôpital par sécurité (plaie au visage et traumatisme lombaire sans gravité), a abandonné alors que le Français Richard Virenque, pris lui aussi dans une chute collective sans conséquence, a fini l'étape dans un deuxième peloton, à près de trois minutes du vainqueur.

Aujourd'hui, troisième étape entre Sens et Nevers (204,5 km), sur un parcours dénué de difficultés qui se termine par deux tours d'un circuit de 9,4 kilomètres. /si

Vainqueur au sprint de la deuxième étape, Andrei Tchmil est le nouveau leader de Paris - Nice.

photo Keystone



Classements

Paris - Nice. Deuxième étape, Nangis - Sens (184,7 km): 1. Tchmil (Be) 4 h 42'24" (moyenne: 39,242 km/h). 2. M. Zberg (S). 3. Van Bon (Ho). 4. O'Grady (Aus). 5. Merckx (Be). 6. Boogerd (Ho). 7. Dekker (Ho) m.t. 8. Sorensen (Dan) à 3". 9. Den Bakker (Ho). 10. Wauters (Be). **Puis:** 11. Boscardin (S) à 1'52". 34. Boardman (GB) 42. Huser (S). 53. Bourquenoud (S). 57. Moos (S) m.t. 64. Virenque (Fr) à 2'50". 85. Charrière (S) à 11'06". 105. Schneider (S) à 17'35". 106. Montgomery (S). 108. Fragnière (S). 120. Vifian (S) m.t. 122. Haymoz (S) à 19'38".
Abandon: Jeker (S).

Général: 1. Tchmil (Be) 4 h 52'41". 2. O'Grady (Aus) à 2". 3. Sorensen (Dan) à 17". 4. Wauters (Be) à 24". 5. Merckx (Be) à 25". 6. Den Bakker (Ho) à 28". 7. Dekker (Ho) à 29". 8. Boogerd (Ho) à 34". 9. M. Zberg (S) à 40". 10. Van Bon (Ho) à 45". **Puis:** 11. Boardman (GB) à 1'55". 24. Boscardin (S) à 2'24". 54. Huser (S) à 2'56". 57. Moos (S) à 2'57". 64. Bourquenoud (S) à 3'08". 69. Virenque (Fr) à 3'22". 95. Charrière (S) à 12'24". 101. Schneider (S) à 18'28". 102. Montgomery (S) à 18'29". 115. Vifian (S) à 18'53". 118. Fragnière (S) à 19'08". 122. Haymoz (S) à 20'52". /si

Cross-country Neuchâtelois pas à la fête à Huttwil

Une météo capricieuse et lunatique au possible est venue jouer les trouble-fête lors des championnats de Suisse de cross-country à Huttwil. Sur un terrain lourd, les athlètes neuchâtelois n'ont pas été à la fête.

En effet, les performances obtenues sont globalement en dessous de celles attendues, même si, à l'image de Christophe Stauffer, plusieurs d'entre eux ont fait le déplacement bernois poussés par l'envie de courir plutôt que par la recherche d'un classement.

Cette envie de courir a toutefois permis à Said Jabal et Karim Tissot de se mettre en évidence en prenant respectivement les quatrième et cinquième rangs de la catégorie populaires. Autre agréable moment, la course du jeune Daniel Hostettler qui prenait un bon septième rang chez les écoliers C. Déception par contre pour Stéphanie Matthey et Baptiste Donzé qui, dans un jour sans, se retrouvent à des

places qui ne sont pas les leurs, malgré une très bonne saison de cross qui aurait dû finir de belle manière. Seule représentante neuchâteloise chez les juniors, Nathalie Perrin se battait au mieux dans ce borbier pour arracher le sixième rang de la catégorie.

Côté masculin, Gilles Simon-Vermot prenait le douzième rang du cross court sur le coup de midi, alors qu'en fin d'après-midi, sur un terrain de plus en plus difficile, mais sous une météo devenue clémentine, Philippe Kitsos et Christophe Stauffer défendaient leurs chances parmi l'élite du pays. 42 minutes et 42 secondes après le coup de pistolet du starter, Stauffer terminait avec ce cross, en prenant le quatorzième rang de la catégorie reine. Quatre minutes et huit secondes plus tard, Kitsos coupait la ligne d'arrivée et prenait la douzième place chez les espoirs.

Classements neuchâtelois

Populaires hommes: 4. Said Jabal (La Chaux-de-

Fonds). 5. Karim Tissot (ASPTT Neuchâtel).

Ecoliers C: 7. Daniel Hostettler (FSG Le Locle).

Ecoliers B: 20. Mehdi Challes (FSG Le Locle).

Ecoliers A: 27. Baptiste Donzé (FSG Boudry).

Cadets B: 43. Julien Mosimann (SEP Olympic). 48. Emilien Schaller (FSG Le Locle). 71. Laurent Gossauer (FSG Boudry).

Espoirs: 12. Philippe Kitsos (CEP Cortaillod).

Elites hommes: 14. Christophe Stauffer (Corcelles).

Ecolières C: 17. Barbara Dill'Atti (FSG Le Locle).

Ecolières B: 38. Vittoria Lopez (FSG Boudry). 42. Diana Calligaris (FSG Boudry). 54. Claudine Gabriel (FSG Boudry).

Ecolières A: 80. Nadia Mascanzoni (FSG Boudry).

Cadettes B: 33. Stéphanie Matthey (FSG Le Locle). 50. Elena Bonanomi (FSG Le Locle).

Juniors dames: 16. Nathalie Perrin (SEP Olympic).

PZB

Tennis Patty Schnyder retrouve des couleurs

Patty Schnyder était bien exacte au rendez-vous que lui avait fixé Martina Hingis dans le désert californien. Les deux Suissesses étaient opposées la nuit passée en huitièmes de finale du tournoi WTA d'Indian Wells.

Tête de série No 10, la Bâloise s'est qualifiée à la faveur de son succès 3-6 6-1 6-3 sur l'Australienne Alicia Molik (WTA 131). Patty Schnyder est en train de retrouver des couleurs. Après la folie médiatique à laquelle elle a dû faire face ces derniers jours en raison de l'apparition dans sa vie sentimentale de Rainer Harnacker, la Bâloise a signé une victoire fort probante.

Patty a su parfaitement digérer la perte du premier set pour imposer son rythme dans l'échange et saper au fil des jeux la résistance de son adversaire. «Après le premier set, j'ai commencé à bien retourner. J'ai été aussi très agressive sur mes jeux de service. Je suis vraiment heureuse de la manière avec laquelle j'ai pris

l'ascendant sur cette partie» expliquait-elle.

Serena sort Davenport

Une semaine après avoir conquis le premier titre de sa carrière à Paris aux dépens de la Française Amélie Mauresmo, Serena Williams a laissé une très grande impression devant la No 2 mondiale Lindsay Davenport, qu'elle a battue 6-4 6-2. Même si elle était handicapée par des problèmes de sinus, Davenport a été dépassée par la cadence de la cadette des Williams. «Si je joue toujours de cette manière, je me vois très vite atteindre un classement parmi les cinq meilleures» lançait Serena.

Principaux résultats

Simple dames. Seizièmes de finale: Schnyder (S-10) bat Molik (Aus) 3-6 6-1 6-3. S. Williams (EU) bat Davenport (EU-2) 6-4 6-2. Novotna (Tch-4) bat Fernandez (EU) 6-0 6-3. Graf (All-5) bat Hrdlickova (Tch) 6-1 6-2. Pierce (Fr-6) bat Frazier (EU) 6-0 6-3.

Double dames. Deuxième tour: Hingis-Kournikova (S-Rus-2) battent Schett-Schnyder (Aut-S) 6-1 6-1. /si

PMUR	Cheval	Mètres	Driver	Entraîneur	Cote	Perf.	NOTRE OPINION
Demain à Amiens Prix Paris-Turf - GNT à Amiens (attelé, Réunion 1, course 4, 2950 m, départ à 15 h 40)	1 Faust-Des-Ormeaux	2950	G. Verva	G. Verva	11/1	9 - Elle mériterait cette étape.	Notre jeu 9* 4* 12* 15 14 13 3 5 *Bases Coup de poker 5 Au 2/4 9-4 Au tiercé pour 16 fr X-9-4 Le gros lot 2 1 9 4 12 15 5 14
	2 Falkland	2950	P. Levesque	P. Levesque	12/1	4 - C'est une base incontournable.	
	3 Femina-De-Retz	2950	A. Laurent	A. Laurent	17/1	12 - Bazire a raison de l'estimer.	
	4 Gelyss-Speed	2950	L. Laudren	M. Triguet	9/2	15 - Il doit absolument se racheter.	
	5 Fiston-Du-Marigot	2950	J.-M. Bazire	J.-M. Bazire	11/2	14 - Toujours dans les bons coups.	
	6 Dealer-Du-Vivier	2950	A. Le Courtois	A. Le Courtois	14/1	13 - Très mal payée la semaine dernière.	
	7 Dajorel-Du-Boscla	2950	B. Kernivinen	B. Kernivinen	19/1	3 - Le savoir-faire de Laurent est avéré.	
	8 Dakota-Du-Relais	2950	J.-P. Mary	C. Bignon	18/1	5 - Doué mais pas de tout repos.	
	9 Fille-De-L'Ouest	2950	J. Lepennetier	J. Lepennetier	17/2	LES REMPLAÇANTS:	
	10 Elga-Du-Dudy	2950	R. Métayer	R. Métayer	13/1	2 - Pierre Levesque est habile.	
	11 Duc-Du-Ringeat	2975	V. Collard	V. Collard	32/1	1 - Ce Faust peut être diabolique.	
	12 Duo-d'Avril	2975	N. Roussel	J.-M. Bazire	7/1		
	13 Fée-De-Billeron	2975	D. Locqueneux	A. Lindqvist	11/1		
	14 Emrik-Du-Hauty	2975	J.-P. Bizoux	J.-P. Bizoux	13/1		
	15 Fighter-Horse	2975	C. Lamour	C. Lamour	15/1		
	16 Dira	2975	J. Verbeeck	J.-C. Rivault	19/1		
	17 Cyrus-Buissonay	2975	D. Cordeau	D. Cordeau	24/1		
	18 Eyra-De-Bellouet	3000	P. Békaert	P. Leboutteiller	17/1		

Seule la liste officielle du PMU fait foi

GAINS

Sport-Toto

12 x 13 Fr. 69.811,70
226 x 12 497,60
2414 x 11 34,90
15.132 x 10 5,60

Toto-X

108 x 5 Fr. 136.-
1808 x 4 8,10

Un troisième rang n'est pas payé. Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi. Somme approximative au premier rang du prochain concours: Fr. 230.000.-

BANCO JASS

♥ V, R, A
♣ D
♦ 6, 9, 10, V, R
♠ 6, 9, A

En coulisses Marc Gaudreault: une douche et un nouveau contrat

Une fête mémorable

La fête a été à la mesure de la frustration engendrée par les deux finales d'ascension perdues en 97 et 98. Réunis au centre de la glace sitôt le coup de sirène final, joueurs et supporters de Neuchâtel YS ont savouré cette promotion en première ligue à sa juste manière. Comme le veut désormais la tradition, certains «orange et noir» - Barraud, Stehlin, Brusa, Dessarzin, Rochette, C. Renaud, Bord, Frigeri et Chasles pour ne pas les nommer -, ont même gratifié leurs fans d'une superbe chenille. La liesse s'est ensuite propagée au vestiaire neuchâtelois, où les hockeyeurs du Bas ont passé Marc Gaudreault, tout habillé, sous la douche. Après un repas offert par le club dans un restaurant de Marin, les héros du jour ont ensuite mis le cap sur le centre de Neuchâtel.

On en connaît qui ont eu mal à la tête en se levant, dimanche...

Bord et les souvenirs

Si Raphaël Brusa n'a pas hésité à offrir son maillot à l'un de ses amis à l'issue de ce troisième acte de la finale, Vincent Bord a poliment refusé de se départir de son chandail et de sa canne. «Ce sont mes souvenirs de la promotion» précisait-il à un jeune supporter avide de lui soutirer un «bois». Dommage pour le

bambin, mais on connaît beaucoup de hockeyeurs qui auraient eu la même réaction.

Bon sang, un sportif ne fête tout de même pas une ascension chaque année!

Le bonheur de Stehlin

Capitaine modèle de Neuchâtel YS, Nicolas Stehlin rayonnait de bonheur. Auteur de quatre buts en finale, l'ex-hockeyeur du HCC avait l'impression d'avoir bouclé un chapitre de sa carrière: «Je suis descendu il y a trois ans avec cette équipe, maintenant on remonte, c'est une immense satisfaction. Lors de cette dernière rencontre, nous étions inconsciemment nerveux. Heureusement on a su revenir dans le match comme souvent dans ces finales. Le public? J'avais perdu l'habitude de jouer devant 1000 spectateurs.»

Mauvais état d'esprit

Suivis par un nombreux public - 2500 spectateurs en tout -, ces trois matches de finale des play-off ont malheureusement été émaillés par bon nombre de gestes illicites, voire dangereux. Touchés samedi à Neuchâtel, Grégory Jaquet (genou) et David Racherter (épaule) sont venus grossir la liste des écopés (Bätscher, Hernandez, Rota). Entré dans le troisième tiers, Didier Bonardo aura rapidement su se mettre au niveau de plusieurs de ses aînés. Le junior «orange et noir» n'aura eu be-



La promotion de Neuchâtel YS a été fêtée comme il se devait aux patinoires du Littoral. photo Galley

soin que de cinq secondes pour asséner un coup de canne à l'un de ses adversaires.

Sans commentaire...

Un club-ferme

Comme la majorité des formations de première ligue, Neuchâtel YS pourrait devenir le club-ferme d'une équipe de Ligue nationale, la saison prochaine. «Nous allons prendre des contacts avec le HCC, Bienne et Lausanne» admet Domenico Valentini, bien conscient des avantages liés à ce genre de partenariat. Ascension oblige, le club du Littoral verra son budget augmenter

de quelque 50%, passant de 280.000 à un peu plus de 400.000 francs.

De quoi attirer quelques bons joueurs...

Rochette et la formation

Au bénéfice d'un passeport canadien, Stéphane Rochette ne pourra pas défendre les couleurs de Neuchâtel YS en première ligue. N'allez pourtant pas croire que le Nord-Américain est prêt à raccrocher. «La saison prochaine, je jouerai certainement à nouveau avec Université» racontait-il.

Stéphane Rochette ne devrait pas complètement quitter la maison «orange et noir», puisque la direction du club

songe à lui confier un poste au niveau de la formation.

Gaudreault confirmé

Domenico Valentini l'a confirmé, samedi soir: Marc Gaudreault sera l'entraîneur de Neuchâtel YS en première ligue. «Le comité va lui proposer un contrat de deux ans» précisait le président des «orange et noir» entre deux gorgées de champagne. Conseiller particulier du Canadien lors de la finale des play-off, l'actuel entraîneur d'Université, Robert Paquette, pourrait également se voir confier une casquette au sein du staff des nouveaux pensionnaires de l'antichambre de la Ligue nationale.

Dix nouveaux joueurs

Dirigeants et entraîneur en sont convaincus depuis plusieurs mois. Pour éviter une nouvelle culbute en deuxième ligue, ils devront impérativement renforcer leur équipe fanion. «Nous voulons former un groupe capable de terminer huitième du tour qualificatif, révélait Domenico Valentini. Pour y parvenir, nous devons engager dix joueurs. Le but, c'est de former l'ossature du futur contingent pour fin avril et de lui apporter quelques compléments pour fin mai.»

Peu utilisés durant ces finales d'ascension, les meilleurs élites B du club seront contingentés en première équipe la saison prochaine.

FAZ

Njanka vire du jaune au rouge

Chère la bière...

Si vous avez décidé de consommer une bière lors d'une future rencontre disputée par le FC Bâle à la Schützenmatte, n'oubliez pas de remplir votre porte-monnaie en quittant votre domicile. Explications: dans le but d'accumuler un maximum de recettes pour compenser le manque à gagner lié aux entrées, les dirigeants rhénans ont décidé de taxer les amateurs de houblon. Ainsi, il vous en coûtera pas moins de 4 francs pour déguster une «mousseuse».

Le vent, cet ennemi

Alain Geiger et Guy Mathez étaient unanimes à l'issue de la rencontre: les conditions de jeu ont indubitablement influencé le niveau de la rencontre. «Le vent est le pire ennemi du football» constatait l'entraîneur bâlois. A quelques mètres de son confrère jurassien, son homologue xamaxien ne pouvait qu'acquiescer: «Avec ce vent et un terrain aussi bosselé, il n'était pas évident de pratiquer un bon football».

Malgré ces conditions peu propices au spectacle, les divers acteurs de la rencontre ont offert aux 4250 spectateurs présents un niveau de football tout à fait appréciable...

Njanka et la justice

Après 505 jours, un Xamaxien a à nouveau vu rouge en championnat. Près d'un an et cinq mois après Philippe Chanlot, Pierre Njanka a été expulsé pour s'être fait l'auteur d'un tackle assassin sur le remuant Carlos Varela. Sans la complaisance de M. Schoch, le Camerounais (huit cartons jaunes cette saison) aurait, on le rappelle, déjà dû être sanctionné d'un «rouge» face à Lucerne, le 15 novembre dernier.

Comme quoi la justice rattrape toujours les mauvais garçons...

Mûrement réfléchi

Le vent qui s'est levé dimanche matin sur Bâle a modifié les plans de Guy Mathez. Désireux d'apporter quelques modifications au onze victorieux à Lucerne une semaine auparavant, l'ex-entraîneur de Servette a finalement accordé sa confiance aux mêmes joueurs contre Neuchâtel Xamax. «Je n'ai pris cette décision qu'à 11 h 50» précisait-il. Soit 2 h 40 avant le coup de sifflet initial.

Un choix mûrement réfléchi et... gagnant.

Même Pichele...

Neuchâtel Xamax a tout mis en œuvre pour arracher en extremis le point du match nul, dimanche. Réduits à dix, les «rouge et noir» n'ont pas ménagé leurs efforts sans toutefois parvenir à égaliser. Dans

les dernières minutes, on a même vu le double de Pascal Zetzman, Jonathan Pichele, plonger dans les pieds de Guy Mathez pour récupérer un ballon sorti des limites du terrain. Un petit gain de temps qui n'aura toutefois servi à rien.

Bravo tout de même pour l'effort...

Pas de tomat

Si elle possède un superbe anneau d'athlétisme et trois fosses pour le saut en longueur - un record! -, la Schützenmatte est par contre dépourvue de tomat. Seule une horloge à aiguilles, aussi ancienne que celle du Wankdorf, trône majestueusement dans un coin du stade.

Les «accros» des résultats en direct auront donc tout intérêt à se munir d'un baladeur lors de leur prochaine visite au nouveau temple du football bâlois.

FAZ

La neige a fondu

Marquage sauvé

Drôle de décor, dimanche aux Chézards. C'est, en effet, sous la neige que les équipes de Colombier et de Lyss se sont échauffées. Fort heureusement, les éléments se sont calmés alors que l'on craignait pour le marquage du terrain, qui commençait à se confondre avec le tapis neigeux!

Enrico, le retour

Pascal Kohler blessé, Pierre-Philippe Enrico a repris du service après dix mois de retraite. «C'était pénible psychologiquement» confiait l'entraîneur colombin, qui devrait normalement reprendre sa place sur le banc dans deux semaines, lors de la venue de Bienne aux Chézards.

Sciuto: l'attente

Contre toute attente, l'Italien Francesco Sciuto n'était pas encore qualifié

JPD

dimanche. «Nous sommes tributaires de la bonne volonté de son club, notait le président Ronald Veya. Et il en va de même avec Jean-Claude Miath dont la licence appartient à Dundee United.» Le plus que probable renvoi de dimanche prochain à La Charrière rendra donc service à Colombier.

Charge ignorée

On ne va pas faire un procès d'intention à l'arbitre Manfred Wüthrich. Toujours est-il qu'il a ignoré une très vilaine charge de Slobodan Pranjic sur Joachim Passos après avoir averti Roberto Catillaz pour une faute nettement moins grave. Un Catillaz qui allait être l'objet, en fin de compte, d'une expulsion lourde de conséquences. C'est sans doute ce qu'il convient de qualifier par les aléas de l'arbitrage!

Un speaker en verve

Quelle ambiance!

Pour la première fois de la saison, la barre des 4000 spectateurs a été atteinte aux Mélèzes. Elle aurait même été franchie si quelques petits malins n'avaient pas utilisé une deuxième fois leur séame, laissé intact lors d'une précédente rencontre. Qu'importe: même avec des fraudeurs parmi l'assistance, la fête a été belle. Et le nouveau speaker n'y est pas étranger, lui qui a fait preuve d'originalité, en demandant notamment au public le score après chaque réussite chaud-de-fonnière. Un speaker qui a poussé la courtoisie jusqu'à traduire ses annonces en langue allemande. Reste qu'à force d'entendre ses paroles couvertes par les sifflets du kop, il a mis fin à cette pratique dès la mi-match.

Que diable, on est chez nous aux Mélèzes...

Faites comme je dis...

Le constat est de Riccardo Fuhrer: «Dans leur série face à Herisau, les joueurs d'Olten se sont plaints de la manière adoptée par les Appenzellois, jugée destructrice. Or, ils appliquent exactement la même attitude et ce n'est pas intéressant de jouer dans ces circonstances, les risques de blessure augmentant sensiblement.» Faites comme je dis, pas comme je fais... On connaît le refrain du côté d'Olten.

Lüthi le médiateur

Au fur et à mesure que cette série avance, les joueurs d'Olten s'affirment donc comme de mauvais coucheurs. Les nerfs à vif, d'aucuns n'hésitent pas à évoluer avec la crosse à hauteur du visage, ce qui finit par provoquer des réactions dans le camp adverse. On a ainsi plusieurs fois failli en venir aux mains. Encore heureux que Claude Lüthi ait veillé au grain, lui qui a souvent joué les médiateurs, évitant quelques castagnes.

Lorsque l'on a des amis dans les deux camps, c'est plus facile d'intervenir.

Réunion au sommet

Le bureau de Riccardo Fuhrer est resté fermé quelques minutes durant samedi soir. A l'issue du match, Stéphane Lebeau et Valeri Shirajev, sans même prendre le temps de se doucher, se sont retrouvés avec le Bernois pour un entretien resté secret. Aux dernières nouvelles, il semblerait que les deux «porte-parole» du HCC soient allés quémander un allègement des entraînements d'hier lundi. Demande à laquelle le druide des Mélèzes a accédé.

Tant pis pour ceux qui avaient imaginé qu'il y avait friture sur la ligne du côté des Mélèzes.

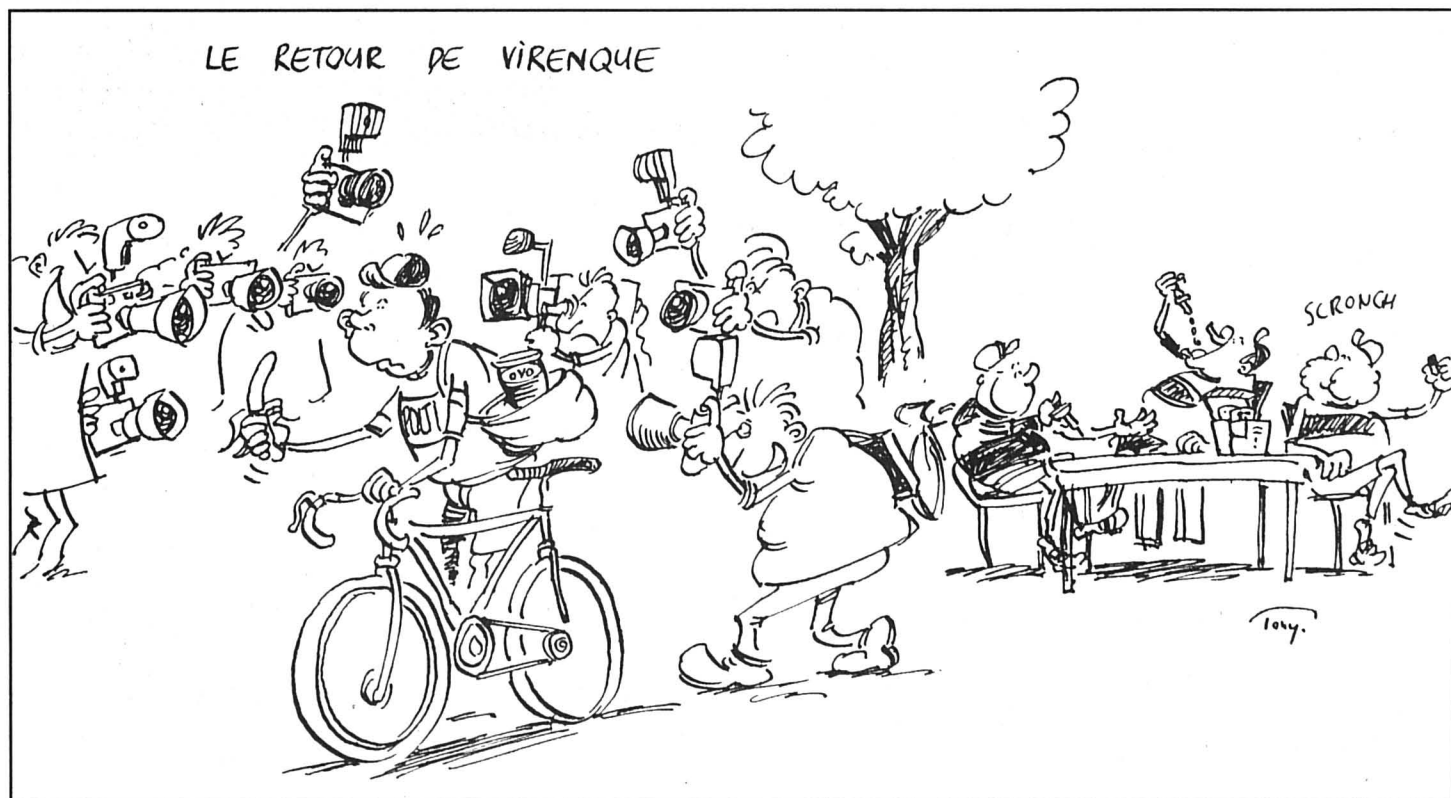
Plus que huit...

Auteur de 29 buts cette saison - 20 durant la phase qualificative et déjà neuf depuis le début des play-off -, Steve Aebersold se rapproche gentiment mais sûrement du titre honorifique de meilleur marqueur suisse de la LNB. Avec 267 réussites, il n'est plus qu'à huit longueurs de l'Appenzellois Roger Nater. Pour ce qui est de la première place, le numéro 19 du HCC devra patienter encore: avec 350 buts, Kelly Glowa paraît hors d'atteinte. Pour cette saison à tout le moins...

Absent jusqu'au bout

Frappé d'une suspension de deux matches, Igor Boriskov ne devrait plus porter les couleurs d'Olten. Les dirigeants soleurois ne sont ainsi pas très chauds à l'idée de renouveler le contrat du Russe qui n'a même pas daigné accompagner ses coéquipiers samedi aux Mélèzes.

Il est vrai que le Russe n'est pas du genre à faire dans la dentelle. Ruedi Nideröst pourrait en témoigner. JFB



Immobilier



FIDIMMOBIL
Agence Immobilière
et commerciale SA

A louer
pour tout de suite.
Rue Neubourg à Neuchâtel

1 1/2 pièce
entièrement rénové.
Cuisine agencée.
Proximité des commerces.
Contact: M^{me} Ravezzani
032/729 00 61

Rue St-Maurice 4 2000 NEUCHÂTEL

À LOUER

À NEUCHÂTEL
1 appartement de 1 pièce
et 1 appartement
de 2 pièces, rénovés
avec cuisine agencée, baignoire-W.C.
ascenseur, lessiverie.
Libre tout de suite ou pour
date à convenir.
Situation: Parcs 115

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Gérancia & Bolliger S.A. • Av. Léopold-Robert 12
Tél. 032/911 90 90 • 2300 La Chaux-de-Fonds

MEMBRE UNPI 45101-126

A louer cti
gestion immobilière sa
Raffinerie 1 2004 Neuchâtel Tél. (032) 723 08 86

A Neuchâtel/Serrières,
pour le 1^{er} avril 1999.

**Appartements
de 2 pièces**
cuisines agencées, tout confort.
Dès Fr. 690.- + charges.

**A louer à l'avenue de la Gare 5
à Neuchâtel**

**Magnifique appartement
de deux pièces et demie**
pour le 1^{er} avril 1999.
Loyer mensuel Fr. 750.- + charges.
Tél. 032 / 729 30 23, de 8 h
à 10 h et de 14 h à 16 h.

**A louer
SURFACE**
bureaux/stock
70 m², 1^{er} étage
ascenseur, zone
piétonne,
Neuchâtel.
Fr. 700.- charges
comprises,
en l'état.
Téléphone
079 / 658 38 49.

NEUCHÂTEL
à louer
dès le 1^{er} avril
rue des Fahys

**Appartement
3 pièces**
avec cuisine
agencée, cave,
galetas et balcon.
Loyer Fr. 1120.-
charges comprises.
Tél. 024/485 25 61

CASTEL REGIE
A louer
à Hauterive
Ch. Jardillèts 32

1 PIÈCE
Situation tranquille
Cuisine agencée
Loyer Fr. 460.- + ch.
poss. place de parc
Libre dès le 1.4.99
TÉL. 032/730 42 11

A louer cti
gestion immobilière sa
Raffinerie 1 2004 Neuchâtel Tél. (032) 723 08 86

**A Boudry
Route des Addoz**
Pour date à convenir

2 pièces
cuisine agencée, balcon, tout confort.
Fr. 690.- + charges.

ETUDE RIBAUX & VON KESSEL
AVOCATS ET NOTAIRE
SERVICE IMMOBILIER
PROMENADE-NOIRE 6
2001 NEUCHÂTEL
Tél. 724 67 41 Fax 725 89 69

A louer à la rue des Trois-Portes

4 pièces
avec tout confort, cuisine agencée avec
lave-vaisselle et entièrement repeint.
Loyer Fr. 1250 + charges.

FIDIMMOBIL
Agence Immobilière
et commerciale SA

A louer
Pour tout de suite.
Rue du Musée à Neuchâtel

**Magnifique appartement
de 4 1/2 pièces
avec mezzanine**
Cuisine ouverte sur le séjour.
Cachet avec poutres
apparentes.
Vue sur le lac et les Alpes.
Contact: M^{me} Ravezzani
Tél. 032/729 00 61

Rue St-Maurice 4 2000 NEUCHÂTEL

**A louer à Boudevilliers
au centre du village**

duplex 4 1/2 pièces
Cuisine agencée, terrasse, 2 salles
d'eau/WC + WC séparé
avec poste de conciergerie
Libre dès le 1^{er} juillet 1999.

FIDIMMOBIL S.A.
Tél. 032 / 729 00 62.

LITTORAL
Gérance s.a.

**A louer
à Cortailod**
Chemin des Polonais

2 pièces
au 1^{er} étage,
cuisine agencée,
bains/W.-C., 1 cave.
Fr. 790.- charges comprises.
Libre 1^{er} avril 1999.

**A louer
à Neuchâtel**
Rue des Parcs 32

3 pièces
rénové au 1^{er} étage,
cuisine agencée sans appareils,
bains/W.-C.,
balcon, 1 cave.
Fr. 860.- charges comprises.
Libre tout de suite
ou pour date à convenir.

MEMBRE UNPI
Route des Falaises 7 - 2007 Neuchâtel
Tél. 032/724 24 90
Fax 032/724 60 40

ETUDE RIBAUX & VON KESSEL
AVOCATS ET NOTAIRE
SERVICE IMMOBILIER
PROMENADE-NOIRE 6
2001 NEUCHÂTEL
Tél. 724 67 41 Fax 725 89 69

A louer
CORTAILLOD au chemin
de Pré Gaillard

STUDIO NON MEUBLÉ
laboratoire agencé.
Loyer Fr. 390.- + charges.

2 PIÈCES
cuisine avec frigo.
Loyer Fr. 600.- + charges. Parc Fr. 30.-

BOUDRY au chemin des Addoz,
pour fin mars,

STUDIO NON MEUBLÉ
laboratoire agencé.
Loyer Fr. 360.- + charges.

A louer cti
gestion immobilière sa
Raffinerie 1 2004 Neuchâtel Tél. (032) 723 08 86

**A Neuchâtel
Rue du Roc**
Pour le 1^{er} avril 1999

appartement 4 pièces
cuisine agencée, tout confort
Fr. 950.- + charges.

**A louer à la rue de l'Ecluse 30/34
à Neuchâtel**

**appartement
de 2 1/2 pièces**
• surface brute 54 m²
• cuisine moderne
loyer Fr. 1006.- charges comprises
et

**appartement
de 1 pièce**
• surface brute 44 m²
• cuisine moderne
loyer Fr. 811.- charges comprises
Libres tout de suite ou à convenir.

Pour renseignements et visites:
Tél. 724 57 10 ou 079/439 10 10

SERIMO
Serimo Service Immobilier SA
Giacomettistr. 24, 3000 Berne 31
Téléphone 031 / 352 57 11
E-Mail: rené.baumgartner@serimo.ch

A louer cti
gestion immobilière sa
Raffinerie 1 2004 Neuchâtel Tél. (032) 723 08 86

A Neuchâtel
A proximité de la gare
pour le 1^{er} avril 1999

**Appartements de
3 et 4 pièces**
cuisines agencées, tout confort.
Dès Fr. 1190.- + charges.
Possibilité poste de conciergerie.



MOTORIZATIONS: ALFA 156 1.8 TWIN SPARK: 144 CH, 210 KM/H - ALFA 156 2.0 TWIN SPARK: 155 CH, 216 KM/H - ALFA 156 2.5 V6 24V: 190 CH, 230 KM/H - ALFA 156 2.4 JTD: 136 CH, 202 KM/H
ABS + EBD (ELECTRONIC BRAKE DISTRIBUTOR) - AIRBAG CÔTÉ CONDUCTEUR ET PASSAGER - AIRBAGS LATÉRAUX - CLIMATISATION AUTOMATIQUE - ORDINATEUR DE BORD - FPS (FIRE PREVENTION SYSTEM) - ALFA CODE-IMMOBILIZER

ALFA 156. PRENEZ-LUI SA PUISSANCE. OFFREZ-LUI VOTRE MAÎTRISE.

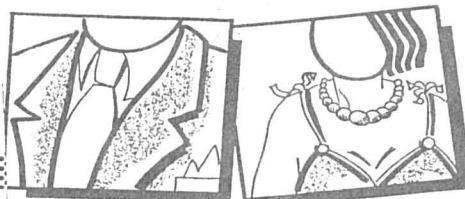
Pas étonnant que l'Alfa 156 ait été élue «Voiture de l'année 1998» immédiatement après son lancement: cette voiture exceptionnelle illustre en effet la synthèse parfaitement achevée d'une forme unique, de performances impressionnantes

et d'une technologie résolument avant-gardiste. Il en résulte un incomparable plaisir de conduire et un maximum de sécurité active grâce à un châssis sophistiqué doté d'une suspension de dernière génération. Pour propulser

vos Alfa 156, vous disposez de quatre motorisations: du 1.8 Twin Spark (144 ch) au 2.5 V6 24V (190 ch). Et comme l'Alfa 156 établit également de nouvelles références en matière de qualité et fiabilité, le réseau Alfa Romeo vous offre la

Swiss Top Garantie qui couvre les frais de réparation (pièces et main-d'œuvre) pour la deuxième et troisième année (100 000 km max.). Alfa 156, à partir de Fr. 33 400.- (TVA comprise). A vous maintenant de l'essayer sur route!





La Fédération neuchâteloise des fondations d'aide et de soins à domicile met au concours:

2 postes de secrétaire-comptable à temps partiel

Qualifications requises:

- CFC d'employée de commerce ou titre équivalent,
- expérience en comptabilité générale,
- expérience en comptabilité débiteurs et contentieux,
- maîtrise des outils informatiques SAI, Excel, Word,
- facilité de rédaction en français,
- bonnes connaissances de secrétariat,
- autonomie et aptitude au travail en petite équipe.

Conditions d'engagement:

- 1er avril 1999 ou date à convenir,
- conditions de travail et échelle de traitement SAD.

Les offres de service manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae ainsi que des copies de diplômes et de certificats doivent être adressées jusqu'au 18 mars 1999 à la Fédération neuchâteloise des fondations d'aide et de soins à domicile, rue du Collège 11, 2300 La Chaux-de-Fonds, à l'attention de Mme M.-H. Olivier Bloch.

45113-236

Adecco

POUR VOUS!!!

Plusieurs postes à repouvoir au sein d'une grande société leader dans son domaine. Nous cherchons

Postes temporaires:

ÉLECTRONICIENS CFC

ÉLECTRONICIENS AUDIO-VIDÉO CFC

MÉCANICIENS-ÉLECTRONICIENS CFC

Le profil |

- Jeunes.
- Dynamiques.
- Motivés.
- Souplesse au niveau des horaires.

Pour de plus amples renseignements, contactez Frédéric Chuard.

Discrétion assurée.

191532-236

Fbg Hôpital 9 • Neuchâtel • Tél. 032 / 725 13 16
www.adecco.ch

Cherchons pour tout de suite ou à convenir

Cuisinier autonome

avec certificat de cafetier-restaurateur.

Ecrire sous chiffres S 028-191357 à Publicitas S.A., case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

191360-236

Manufacture horlogère haut de gamme, d'une vingtaine de collaborateurs, cherche pour entrée tout de suite ou à convenir

UNE SECRÉTAIRE

bénéficiant d'une expérience de quelques années dans un environnement PME; vous maîtrisez les outils informatiques: Word et Excel;

UN OPÉRATEUR RÉGLEUR CNC

Vous bénéficiez d'une expérience de quelques années et vous avez des connaissances en programmation et sur machine d'électro-érosion à fil (souhaitable).

Les offres manuscrites accompagnées des documents usuels avec photographie sont à envoyer sous chiffre M 132-45087, à Publicitas SA, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

4x4

SWISSAID
Depuis 50 ans
une aide qui va plus loin.

Nous engageons tout de suite ou pour date à convenir, pour nos entrepôts de Bôle, un bon

ÉBÉNISTE

pour la préparation, le montage et le contrôle de nos meubles avant livraison.

Age idéal: 25 à 35 ans.

Bonnes connaissances de la retouche indispensable.

Place stable, bon salaire, semaine de 5 jours, avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offre détaillée avec curriculum vitae et copies de certificats à la direction de

meubles **MEYER** neuchâtel
fbg de l'Hôpital
Tél. 032/725 75 05

191513-236



METANOVA

191217-236

Pour renforcer nos effectifs, nous engageons pour entrée immédiate ou à convenir

SERRURIERS-SOUDEURS

pour la fabrication et la réparation de carrosseries poids lourds

UN COUPEUR-PLIEUR

pour travaux sur machines «Haemmerle»
Les candidats doivent être au bénéfice d'un permis de travail.

Les offres écrites sont à adresser à:

METANOVA S.A. - 2088 Cressier/NE - Tél. (032) 757 18 33

KELLY, AGENT SPECIAL "TECHNIQUE", CHERCHE:

pour des entreprises leader dans le domaine de la micro-électronique des

OPÉRATEURS/TRICES

pour travaux en salles blanches

Exigences:

- exp. dans l'industrie technique;
- moyen de transport;
- souplesse dans les horaires;
- intérêt pour l'informatique.

Avantages:

- activité intéressante;
- formation initiale;
- cadre de travail moderne.

Si cette proposition vous intéresse, n'hésitez pas à nous envoyer votre dossier ou contacter Monsieur D. Ciccone.

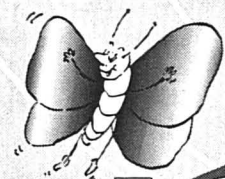
191486-236

KELLY
SERVICES

Rue St-Honoré 2, 2000 Neuchâtel,
032/729 80 80

Imprimés soignés

photocopies couleur et noir/blanc



ICN

IMPRIMERIES CENTRALES NEUCHÂTEL SA

4, rue Saint-Maurice
2001 Neuchâtel
Tél. 032 / 723 52 30

L'EXPRESS

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Bulletin de changement d'adresse

à faire parvenir 5 jours à l'avance soit à notre réception rue Saint-Maurice 4, soit par courrier à: L'EXPRESS, service de diffusion, case postale 561, 2001 Neuchâtel ou par FAX: 032 / 723 53 99.

N° abonné: _____

ADRESSE ACTUELLE (domicile)

Nom: _____
Prénom: _____
Téléphone: Privé: _____ / _____ Prof.: _____ / _____
Rue: _____ N°: _____
N° postal: _____ Localité: _____
Date: _____ Signature: _____

NOUVELLE ADRESSE (vacances ou définitive)

Nom: _____
Prénom: _____
Téléphone: Privé: _____ / _____ Prof.: _____ / _____
c/o: _____
Rue: _____ N°: _____
N° postal: _____ Localité: _____
Pays: _____
Valable dès: _____ Reprise de la distribution au domicile le: _____

Expédition par courrier normal ou avion

AVIS IMPORTANT: Les ordres ne sont pas acceptés par téléphone, ils ne peuvent devenir effectifs que 3 jours (samedi et dimanche non compris) après réception de la demande par notre service diffusion.

Les changements d'adresse ne sont pas effectués pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.

Pour tout changement effectué, il est perçu une taxe de Fr. 3.-

L'indication du numéro postal est indispensable pour la Suisse et pour les autres pays qui l'ont introduit. Les expéditions par avion doivent être spécialement demandées. Sans indication, les expéditions sont effectuées par courrier normal.

L'EXPRESS décline toute responsabilité en cas de distribution défectueuse à l'étranger et de demandes formulées d'une manière incomplète ou peu lisible.

Espace réservé à L'EXPRESS

Code Sect. Bande JA Taxe Port AV

--	--	--	--	--	--	--

A découper et à conserver

L'EXPRESS

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Professionnels de la mode, de la beauté et de l'esthétique, faites découvrir à vos clients vos services et les nouveautés de cette année. Placez votre publicité dans un environnement privilégié!

MODE PRINTEMPS

Parution jeudi 25 mars

Délai de remise des annonces mercredi 17 mars

Conseils, renseignements et réservations:

PUBLICITAS

Rue St-Maurice 4, 2001 Neuchâtel,
Tél. 032/729 42 42, Fax 032/729 42 43

Immobilier



Paraît chaque jour, du lundi au samedi Délai: l'avant-veille de la parution à 12 h

À LOUER

À NEUCHÂTEL SURFACE COMMERCIALE traversante

(Promenade-Noire-Coq-d'Inde)
d'environ 260 m²
Vitrines, sanitaire. Places de parc (zone bleue) à proximité.

Madame Guyot vous renseignera. D'autres appartements à disposition

182188-126

CLAUDE MAYOR 032/724 22 52

À LOUER

à PESEUX Rue Chasselas 13

APPARTEMENT de 2 1/2 pièces

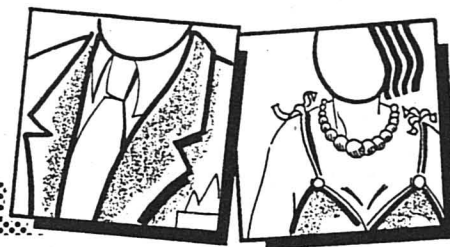
avec balcon, au 1^{er} étage.

Loyer: Fr. 970.- + Fr. 70.- charges.

Entrée tout de suite ou à convenir.

REGIS SA
Service Immobilier
Pérolles 34, Fribourg
026 / 322 11 37

364543-126



UNE CONSEILLÈRE DE VENTE

Vous êtes une femme d'excellente présentation, aimez les contacts humains et cherchez un emploi stable avec des conditions de premier ordre, à savoir:

- un travail indépendant et varié à 60%, 80% ou 100%,
- une structure solide et efficace,
- une formation complète sur 6 mois et rémunérée,
- d'excellentes prestations de salaire (salaire fixe garanti, primes et frais de déplacements).

Si vous êtes de nationalité suisse ou titulaire d'un permis C et possédez un permis de conduire, alors contactez notre société leader sur le marché suisse au 032 / 721 15 81 pour des plus amples informations ou faites-nous parvenir votre dossier de candidature avec photo à:

PREDIGE S.A., route de Cossonay 196, 1020 Renens. 693959-236

MAX studer SA
INTERIM
YVERDON - LAUSANNE - NEUCHÂTEL
E-mail : info@maxstuder.ch

Suite à la prochaine ouverture de chantiers importants, nous sommes à la recherche de plusieurs

MAÇONS-COFFREURS
MACHINISTES-GRUTIERES
CHAPEURS

AIDES EXPÉRIMENTÉS

- CFC ou 2 ans d'expérience
- Véhicule et outillage souhaité
- Poste temporaire longue durée, fixe si convenance.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter **M. Fabio BONFIGLI** au **032/727 70 00**.

Rue des Moulins 51 - 2004 Neuchâtel
032-727 70 00 191451-236

Conseiller(ère) à la clientèle

Nous cherchons un(e) collaborateur(trice) en vue d'assister et de conseiller une importante clientèle existante sur le littoral neuchâtelois, région de La Béroche, tant dans le secteur privé que commercial.

Nous souhaitons engager une personne ayant une formation commerciale ou équivalente, indépendante, aimant les contacts avec la clientèle, connue et bien introduite dans la région, prête à s'investir dans la vie associative.

Cette activité offre beaucoup d'indépendance et requiert un sens prononcé des responsabilités. L'âge idéal se situe entre 25 et 40 ans.

Nous offrons une formation complète de plusieurs mois, un soutien informatique avant-gardiste, un revenu intéressant en rapport avec les capacités ainsi que d'excellentes prestations sociales.

Si ce poste vous intéresse, n'hésitez pas à adresser votre dossier de candidature ou téléphoner à

Winterthur Assurances
Jacques Gutknecht, agent général
Rue de Neuchâtel 8
2034 Peseux
Téléphone 032 731 90 60

D'autres postes sur internet
www.winterthur.com/jobs

winterthur

MAX studer SA
INTERIM
YVERDON - LAUSANNE - NEUCHÂTEL
E-mail : info@maxstuder.ch

Nous cherchons pour une entreprise du Nord vaudois

1 CADRE RESPONSABLE DU DÉCOLLETAGE

- CFC de mécanicien en MG
- Maîtrise de maître mécanicien ou ET en mécanique
- Agé de 30 à 45 ans
- Apte à diriger une équipe de 30 personnes environ
- Très bonnes connaissances CNC prod. multi-axes
- Programmation des CNC, ISO, pré-réglage des outils
- POSTE FIXE ET CONDITIONS ATTRAYANTES

Si vous correspondez à ce profil, veuillez nous faire parvenir votre dossier complet avec copies de certificats et une photo. Pour de plus amples renseignements, **M. Luigi TUNDO** se tient à votre entière disposition au **(032) 727 70 00**

Rue des Moulins 51 - 2004 Neuchâtel
032-727 70 00 191447-236

Adecco

Pour différents postes fixes à pourvoir

Secrétaire-comptable à temps partiel

Le profil

- Formation commerciale complète.
- Au bénéfice de plusieurs années d'expérience.
- Capacité à travailler de façon autonome.
- Ce poste conviendrait à une personne dynamique, flexible et sachant faire preuve d'initiative.

La mission

- Poste fixe au sein d'une petite société familiale.
- Gestion complète de toutes les tâches administratives (réception, téléphone, courrier divers, comptabilité,...etc.)

Opératrice de saisie à 50%

Le profil

- Un bon niveau d'anglais est indispensable.
- Au bénéfice de quelques années d'expérience.
- Ce poste conviendrait à une personne précise et consciencieuse, qui s'est consacrée à sa famille durant quelques années et souhaiterait reprendre une activité à temps partiel.

La mission

- Travail au sein d'une petite société dynamique, en pleine expansion.
- Horaire à convenir.
- Entrée: tout de suite.

Employée de commerce F/E/D

Le profil

- Formation commerciale complète, au bénéfice de quelques années de pratique.
- Personne dynamique, polyvalente, vive d'esprit et maîtrisant les outils informatiques actuels.
- Très bon niveau en français et anglais, l'allemand serait un avantage considérable.
- Connaissances en import-export.

La mission

- Pour une société du domaine technique.
- Suivi des clients, commandes, délais, livraisons, facturation, documents d'import-export, correspondance F/E, ...etc.
- Entrée: au plus vite.

Les intéressé(e)s sont invité(e)s à transmettre leur dossier de candidature complet à **Stéphanie Quiquerez**. 191558-236

Fbg Hôpital 9 • Neuchâtel • Tél. 032 / 725 13 16
www.adecco.ch

VILLE DE NEUCHÂTEL PLACE D'APPRENTISSAGE

Vous désirez vous engager totalement afin de préparer votre avenir dans les meilleures conditions?...

Dans ce cas, nous vous offrons une place d'apprentissage en qualité de

magasinier / magasinière (3 ans)

- Si vous manifestez de l'intérêt pour la profession;
- Si vous fréquentez, avec succès, la dernière année de scolarité,

saisissez votre chance et faites-nous parvenir votre demande d'apprentissage par lettre manuscrite, accompagnée d'une **photographie** et des **photocopies des bulletins scolaires des deux dernières années ainsi que ceux du 1^{er} semestre 1998-1999** à l'adresse suivante:

Administration communale
Office du personnel
Fbg de l'Hôpital 4
2000 Neuchâtel

191567-240

PIERRE WALTER
ELECTRICITE SA
Tél. 725 90 50 - Fax 725 45 07

Nous cherchons

UN APPRENTI MONTEUR ÉLECTRICIEN

Début d'engagement
août 1999

**Veillez prendre contact avec
M. Pierre Walter au 725 90 50**

L'EXPRESS ... sur Internet?
C'est super!
<http://www.lexpress.ch>

Nous cherchons

un ou une apprenti(e) de commerce orienté(e) comptabilité

Cet apprentissage s'adresse à une jeune fille ou un jeune homme désirant poursuivre plus tard ses activités dans le domaine de la finance.

Si vous aimez les chiffres et si vous êtes à l'aise dans ce domaine, vous voudrez bien adresser votre offre à Madame Anne Loewer, service du personnel.

191538-240

MIKRON
Assembly Technology

Mikron SA Boudry, Route du Vignoble 17, 2017 Boudry
Tel. 032 843 11 11

Systèmes d'assemblage de pointe au niveau mondial

Nous sommes une entreprise high tech de réputation mondiale, qui produit des systèmes d'assemblage hautement performants. Venez rejoindre notre équipe de 251 personnes et participer au développement de notre société en pleine expansion.

MIKRON
Assembly Technology

1400 personnes et 39 filiales dans le monde

forge le succès du groupe de technologie Mikron, développent et vendent des machines-outils, des systèmes d'assemblage et des pièces en matière plastique. Par exemple pour l'automobile, l'électrotechnique, la technique médicale, l'électroménager. Les collaboratrices et collaborateurs de Mikron travaillent en équipe et mettent leur créativité au service de leurs clients. Le groupe Mikron, c'est la différence. D'où sa réussite!

MIKRON
Technology Group

«Faires» ou «Fitness»?

Avec un click vous trouverez maintenant tous les suppléments thématiques publiés par les journaux suisses dans l'Internet:

www.supplements.ch



Le guide des suppléments - une offre online proposée par Publicitas et Publimedia.

www.supplements.ch - votre publicité dans le meilleur contexte.

PUBLICITAS

Publicitas SA
Rue St. Maurice 4, 2001 Neuchâtel
Téléphone 032 729 42 42

Femmes Danielle Rossier: «Créer est une manière de parler de soi»

Au départ, Danielle Rossier a obéi à une folle envie de créer. Avec d'autres femmes. En filigrane, l'émergence de son propre emploi indépendant a puissamment motivé cette couturière au chômage. Depuis six mois, elle reçoit, conçoit et guide celles et ceux qui veulent coudre, peindre ou modeler, à l'atelier de la Spirale. Rencontre.

Une rangée de machines à coudre très performantes, sous de larges fenêtres des plans de travail successifs pour déployer les patrons et pour couper les tissus, un coin repassage, de hauts miroirs, un espace peinture et modelage: tel est l'environnement inondé de lumière dans lequel évolue Danielle Rossier. «Ce sont les locaux d'un ancien boîtier or que je loue à une gérance», explique la jeune femme, qui accueille depuis l'automne dernier quelques dizaines d'élèves désirant un accompagnement à la création dans ces trois disciplines. «Quelques personnes viennent aussi pour travailler librement, en profitant des infrastructures en place. Des femmes essentiellement,



On fréquente l'atelier de Danielle Rossier pour la couture. Mais pas seulement. Un esprit féminin et familial y souffle aussi. photo S. Graf

puisque c'est à leur intention que je me suis lancée dans cet atelier, mais les hommes intéressés — plutôt rares — sont également bienvenus».

On peut se demander quelles sont les finalités de cet atelier à la démarche inédite, où l'on vient réaliser ses propres vêtements selon ses propres idées — ou sans idée préconçue mais avec une pièce de tissu. «J'aimerais que la Spirale ait une fonction sociale dans la cité, que celle-ci intéresse les pouvoirs publics. Que cet atelier, espace de création pour les femmes, peut-être en situation de détresse, de restructuration de soi, en tous les cas en état de précarité et où l'on apprend aussi à se connaître soi-même, développe sa qualité de lieu d'échange, de complicité, de confiance, de solidarité». Parce que, même si l'écolage demandé, par abonnement pour un nombre défini de présences, n'est pas particulièrement élevé, les femmes se trouvant momentanément dans des situations plutôt précaires — ruptures, chômage, etc... — ne peuvent pas forcément se l'offrir.

Et parce que, en effet, la créativité «ça stimule, ça dynamise, c'est une autre manière de parler de soi et de se

découvrir. On peut l'observer dans la peinture. La création est fréquemment prétexte à trouver «des mots qui mettent au monde», poursuit Danielle Rossier en citant l'écrivain Christiane Singer, sans pour autant vouloir entrer dans le domaine de la thérapie. Je m'en suis parfaitement rendu compte en peignant. Toutes sortes de femmes reviennent sans cesse dans mon travail».

La création — de vêtements, en peinture, dessin... — «engage toujours le corps, elle le met en jeu, un langage se met ainsi en place et mène à la conscience», conclut Danielle Rossier, qui sait de quoi elle parle, l'ayant depuis longtemps expérimenté.

Sonia Graf

● Contact: Spirale Création, Serre 24, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 032/914 48 18.

En déroulant la spirale

Pourquoi la Spirale? «Cette forme, une véritable architecture pour moi», explique Danielle Rossier, «évoque quelque chose de féminin et d'évolutif, le renouvellement d'énergie. Elle semble dire que, si l'on passe toujours par les mêmes chemins, on voit les choses autrement». Agée de 39 ans, mère de trois enfants, couturière diplômée, Danielle Rossier a dispensé son savoir en cours de perfectionnement à l'École d'art de La Chaux-de-Fonds. Puis ce cours a été supprimé. Intéressée par l'art-thérapie, elle l'a pratiquée comme stagiaire à la clinique de Bellelay, durant deux ans. C'est ce qui l'a conduite à la peinture et a

amené «une profusion d'idées». Actuellement, outre la fondation de son atelier de couture et d'expression picturale, une belle riposte, courageuse, à une situation de chômage — qui lui a toutefois donné des connaissances de gestion et l'aide cantonale à la création d'emploi indépendant, concrètement prise en charge d'un tiers de l'investissement —, Danielle Rossier poursuit une formation d'animatrice d'atelier de création, où le média est, encore et toujours, le corps. En interdépendance étroite avec l'esprit, pour le bien-être de l'ensemble de la personne.

SOG

Consommation Nitrates? Ils seraient inoffensifs!

Aussitôt écrit, aussitôt démenti: l'article paru la semaine passée sur la teneur en nitrates des légumes est dépassé... Les nitrates ne dérangent pas l'organisme. Les experts qui avaient alerté la Terre entière laissent appliquer des directives surannées. Il faudrait rembourser tant de condamnations...

En parcourant le dernier numéro de «Fémina», le titre

«Consommez des nitrates!» nous a fait dresser les cheveux sur la tête. On y lit qu'en 1995, «se basant sur des données historiques, sur l'expérimentation animale et humaine ainsi que sur les études épidémiologiques, le comité d'experts actuel de l'OMS est catégorique: l'absorption de nitrates ne comporte aucun risque cancérigène. La consommation de nitrates est inoffensive chez l'homme sans limite de dose»...

Depuis 1962, en vertu des conclusions d'autres experts de l'Organisation mondiale de la santé et avec l'appui de la FAO (Food and Agriculture Organisation), tous les aliments et les boissons contenant une dose inadmissible de nitrates ont été décréétés impropres à la consommation. Des stocks ont été détruits. Des producteurs d'eau minérale ont été condamnés à de lourdes peines d'amende. Aujourd'hui, on préfère donc se taire. Laisser croire à la nocivité des nitrates ne nuit pas à la santé...

ASA



Des légumes plus riches en nitrates que d'autres? Pas d'importance!

photo Nestlé Suisse

Bien-être Le bonheur? Rien à voir avec la chance ou le hasard

Nous n'en avons pas forcément toujours conscience, mais la recherche du bonheur est au centre de toutes nos activités et de toutes nos préoccupations. La politique, l'économie, la médecine, l'école, la séduction, le sport, la science, la famille, la religion ou encore la philosophie ont comme point commun de viser le même but: le bonheur individuel et /ou collectif.

Dans son ouvrage intitulé «La source du bonheur est dans notre cerveau», Christian Boiron — qui s'appuie sur les recherches les plus avancées en neuropsychologie et tout particulièrement sur les travaux de Jacques et Fanny Fradin, disciples d'Henri Laborit — s'élève contre les idées reçues sur ce sentiment. Pour l'auteur, le bonheur n'a rien à voir avec la chance ou le hasard, mais résulte plutôt de la mise en cohérence des trois composantes de notre cerveau: celle qui recèle notre pensée personnelle intelligente, celle qui gère nos automatismes et nos croyances et



celle qui déclenche nos états d'urgence (agressivité, anxiété, déprime) lorsque les deux autres ne sont pas en harmonie.

«Chaque fois que nous nous sentons agressifs, anxieux ou tristes alors même que notre vie n'est pas en danger, ce ne sont pas les faits qui sont en cause, mais seulement une pensée automatique condition-

née, avec laquelle notre intelligence n'est pas d'accord», écrit Christian Boiron, qui enchaine: «(...) Ces états sont beaucoup plus fréquents qu'on ne le croit: on passe le plus clair de sa vie en état d'urgence permanent, c'est-à-dire baigné dans ses émotions, c'est-à-dire en état de malheur».

Dans son livre, Christian Boiron décortique cette psychophysiologie et explique comment éviter ces souffrances inutiles. La recette? S'accepter soi-même! «Découvrir et exprimer sa vraie personnalité, c'est sortir de l'«enfer» limbique (imitation des autres, soumission au clan) pour entrer dans le «paradis» néocortical (découverte, acceptation et amour de soi)».

Pour Christian Boiron, prendre conscience de ses automatismes de pensée et de comportement, c'est parvenir à l'âge adulte.

Corinne Tschanz

● «La source du bonheur est dans notre cerveau», Christian Boiron, éd. Albin Michel, 1998.

Cuba 24 fois Oscar Calle, «Señor Tentación»

Cuba, la salsa sont à la mode. Sur la grande île parce que la culture populaire aide à survivre dans les moments les plus délicats. En Europe par goût d'un exotisme certain. Mais la musique afro-cubaine n'a pas attendu la dernière décennie du millénaire pour se faire apprécier, en France en particulier. C'est à la fin des années vingt déjà que les musiciens cubains, tels des dérivatifs à la grande crise économique et en quête d'une vie meilleure pour eux-mêmes, inondent les quartiers de Paris de leurs fiestas latines. Le célèbre pianiste et compositeur Oscar Calle triomphe, lui, sur la Côte d'Azur dès 1932. Puis il se produit à Paris, tout près de Pigalle, jusqu'à la veille de la guerre, en 1939, avant de fuir vers l'Espagne, puis de revenir à la Libération et de s'installer dans le même im-

Cuba en Paris



meuble qu'André Breton. Et les rumbas, congas, canciones s'ajoutent les uns aux autres, se diffusent par enregistrements et ne cessent depuis d'inspirer les musiciens de jazz et de salsa ou de faire tourner les danseurs. Une sélection de 24 morceaux d'Oscar Calle, inoubliable «Señor Tentación», sont réunis sur un CD. A déguster comme un fruit pulpeux.

SOG

● «Cuba en Paris», Oscar Calle, Iris Musique, distr. Harmonia Mundi.

EN BREF

■ **POCHETTE.** Jolie et pratique, la pochette Twin en toile Monogram Louis Vuitton. Alliant la sobriété de sa grande classe à la désinvolture — élégance suprême —, elle se glisse discrètement sous le bras ou se jette négligemment sur l'épaule. Fermée par pressions, la grande pochette a bien sûr une petite sœur qui offre, elle, encore l'avantage de se porter à la ceinture. Une qualité non négligeable pour qui souhaite garder ses mains libres. / sog

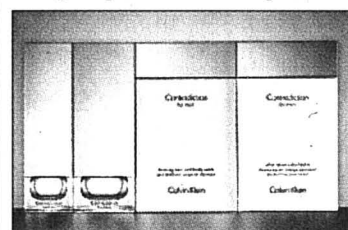
■ **PARFUM.** Oeillet, freesia, gingembre en tête, lys, violette, lotus, rose au cœur, musc, bois exotiques et patchouli en notes de fond: tel se présente le n o u v e a u plaisir olfactif que Ralph Lauren destine aux femmes. Dans son flacon transparent aux lignes épurées, Romance réalise la synthèse entre goût classique opulent et délicatesse florale de la modernité, sans le petit arrière-goût quelque peu suranné de la rose habituelle, grâce au choix de la rose déesse du soleil, impétueuse et mutine. L'accompagne une voluptueuse ligne de bain. / sog



■ **ANATOLE.** Grâce au talent de communicateur de René Gruau, conte Savaghi-Riccardelli dans le civil, Eau Sauvage, la fraîcheur virile de Christian Dior qui n'a que faire des modes éphémères, revient faire une pirouette sur les comptoirs, en trois versions anatoliennes inédites. Anatole, c'est le grand jeune homme longiligne que l'on découvre par une porte entrebaillée ou que l'on devine avec sa blonde. Trois étuis de collection en édition limitée, qui reprennent les publicités de 1975, 79 et 81. / sog



■ **LUI BIS.** En gel pour le corps et les cheveux, en baume après rasage apaisant et en parfum,



L'homme nouveau de Calvin Klein est placé sous le label de Contradiction. Cette harmonie pétillante est construite sur un noyau épice de cardomome, coriandre et muscade. En tête, la fraîcheur vive du citron vert et de la clémentine associée à la sauge et à la lavande, oppose un précieux contraste aux notes boisées de la base. / sog

■ **DOUCEUR.** Premiers signes tangibles du retour du printemps, les douces colombes sont aux étalages. Tradition pascale italo-tessinoise, cette confiserie à la légèreté aérienne flatte les palais gourmands avec ses petits cubes d'oranges confites et son décor d'amandes et de boules de sucre soufflé. Chez Vialetto, au Tessin, la colombe pascale est fabriquée en deux tailles et commercialisée en deux emballages, dont une ravissante boîte en fer blanc, la meilleure protection de Novazano au consommateur. / sog



AVIS MORTUAIRES

NEUCHÂTEL

Bienheureux ceux qui ont souffert patiemment.

Jacques 5: 11

Madame et Monsieur Ann-Lyse et Jean-Louis Miserez-Krauer, à Bevaix;

Madame Sandra Vitali, à Lausanne;

Monsieur Jérôme Miserez, à Bevaix;

Madame Rose-Marie Krauer, à Wohlen,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont la tristesse de faire part du décès de

Madame

Elisabeth-Edith KRAUER

née JUNOD

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, parente et amie, qui est partie dans son dernier sommeil, le 6 mars 1999, après un long déclin, dans sa 89me année.

La cérémonie funèbre aura lieu à la chapelle du centre funéraire de Beuregard, à Neuchâtel, le mercredi 10 mars, à 16 heures, dans la stricte intimité de la famille.

Elle fut entourée des soins et de l'affection du personnel du Home La Colombe, à Colombier, que nous remercions de tout cœur.

Adresse de la famille: Madame Ann-Lyse Miserez
Rue de la Fontaine 15
2022 Bevaix

Les personnes qui désirent honorer sa mémoire, peuvent penser aux œuvres du Home La Colombe, à Colombier (CCP 20-1157-6)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

206883-378

Le Seigneur pense à moi.
Tu es mon aide
et mon libérateur:
Mon Dieu, ne tarde pas!

Ps. 40:18.

Celui qui plante
et celui qui arrose sont égaux,
car nous sommes tous ouvriers
avec Dieu.

I Cor. 3: 7.

Pierre et Andrée Guibert, à Collonge-Bellerive,
leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à Collonge-Bellerive, Bruxelles, Carouge et Onex

André et Claudine Guibert, à Cormondrèche,
leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds

Jean et Yvonne Guibert, à Carouge,
leurs enfants et petits-enfants à Veyrier et Genève

Georges et Claire Guibert, à Strasbourg,
leurs enfants, petits-enfants et arrière-petit-fils à Strasbourg et Briennon

Les familles Guibert, Serex, Epitoux, Reymond, Delacrétaaz
ainsi que les familles alliées et amies

ont le chagrin d'annoncer que Dieu a repris à Lui

Mademoiselle

Juliette GUIBERT

dans sa 90me année.

2000 Neuchâtel, le 6 mars 1999.

La cérémonie aura lieu à la chapelle du centre funéraire de Beuregard, Neuchâtel, mercredi 10 mars, à 14 heures, suivie de l'incinération.

Adresse de la famille: Monsieur André Guibert
Av. Beuregard 37
2036 Cormondrèche

Au lieu de fleurs, merci de penser
au Département Missionnaire, CCP 20-145-3

Cet avis tient lieu de faire-part

191682-378

CORCELLES

Dieu est amour.

I Jean 4: 9.

La famille, les amis et connaissances

ont le chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle

Marthe MARCUARD

enlevée à leur tendre affection, dans sa 89me année.

2035 Corcelles, le 6 mars 1999.

Nos destinées sont entre tes mains.

Ps. 31: 16.

Le culte sera célébré au temple de Corcelles, mercredi 10 mars, à 11 heures, suivi de l'incinération sans suite.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beuregard, à Neuchâtel.

Adresse de la famille: Madame Lydia Aellen
Les Placeules 9, 2034 Peseux

Pour honorer la mémoire de la défunte,
vous pouvez penser au Foyer de la Côte,
Corcelles, CCP 20-391-3

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

191900-378

AVIS MORTUAIRES

LA NEUVEVILLE

Que ton repos soit doux,
comme ton cœur fut bon.

Max et Nadja Gugelmann-Marci, à Neuchâtel;

Yvan Gugelmann, à Auvernier;

Heinz et Elisabeth Gugelmann-Holzer, au Landeron;

Marie Peter, à Saint-Gall;

Hedi et Max Müller, à Mattstetten (BE), et leurs enfants;

Heini et Milly Peter, à Zürich, et leurs enfants;

Marianne Gsell, à Zürich, et sa fille,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame

Martha GUGELMANN

née PETER

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 84me année.

2520 La Neuveville, le 6 mars 1999.
(Rue Montagu 30a)

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mercredi 10 mars.
Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du centre funéraire de Beuregard, à Neuchâtel.

Domicile de la famille: Heinz Gugelmann
Nugerol 14
2525 Le Landeron

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

191752-378

BÂLE

Madame et Monsieur Elisabeth et Trevor Braham-Höflin,
Rances, et leurs fils Anthony et Michael

Madame et Monsieur Käthi et Frieder Höflin-Brack,
Heimberg BE, et leurs enfants Franziska et Andreas

Madame Mathilde Tschopp-Cuche, Berne

ainsi que les familles parentes et amies

font part du décès de

Madame

Marcelle HÖFLIN

née CUCHE de Dombresson,
originaire du Pâquier

leur chère maman, grand-maman et sœur, décédée dans sa 91me année.

Bâle, le 6 mars 1999.

Le culte sera célébré à la chapelle 2 du cimetière du Hörnli à Bâle, le 12 mars, à 13 heures 45.

Domiciles des familles: Braham-Höflin
Pré Vert
1359 Rances

Höflin-Brack
Buechwaldstr. 102
3627 Heimberg

En lieu et place de fleurs, pensez à
l'Aide suisse aux Montagnards, CCP 01-11000-9

206879-378

NEUCHÂTEL

Car tu es mon espérance, ô Seigneur,
Eternel!
C'est en toi que je me confie depuis
ma jeunesse.

Psaume 71: 5.

La famille, les amis et connaissances

ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Ruth AEBY

née GILLIARD

enlevée à leur tendre affection, dans sa 90me année.

2000 Neuchâtel, le 5 mars 1999.
(Ecluse 18)

Il est bon d'attendre en silence
le secours de l'Eternel.

Jérémie 3: 26.

Selon le désir de la défunte, l'incinération a eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

191679-378

REMERCIEMENTS

Du fond du cœur et avec grande émotion, la famille de

Madame

Dina FURRER

tient à vous dire combien votre réconfort, vos messages de sympathie ainsi que vos fleurs ont été appréciés en ces jours douloureux.

Colombier, mars 1999.

191757-378

Fleurier Immeuble locatif en feu

Un immeuble locatif, situé à la Grand-Rue 5, a été la proie des flammes hier soir à Fleurier. Une soixantaine de pompiers, équipés de matériel lourd, sont intervenus. On ne déplore aucun blessé, toutefois cinq personnes ont dû être relogées par la commune.

Les pompiers fleurisants ont été alarmés à 19h54 pour un feu de grenier. «*Quand nous sommes arrivés sur place, le toit était percé*», explique Albano Boscaglia, chef d'intervention et commandant du corps de Fleurier. Autant dire que le feu était violent, encore attisé par un vent tempétueux.

Les pompiers se sont d'abord assurés qu'il ne restait plus personne dans l'immeuble. «*Au 1er étage, il y avait une mère et son enfant. Nous avons dû les évacuer par l'extérieur du bâtiment, la charge thermique étant importante et les fumées nocives. On nous a aussi signalé la présence*

de chiens, mais nous n'avons rien trouvé. Ils ont dû s'enfuir», raconte Albano Boscaglia.

Le feu s'est déclaré dans la partie haute des combles. Une défaillance électrique pourrait en être la cause. L'alarme a été donnée, un peu tardivement semble-t-il, par le locataire habitant l'appartement en question. Une soixantaine de pompiers de Fleurier et du centre de secours ont été mobilisés. «*L'effectif était complet*», glisse le chef d'intervention. Et d'ajouter: «*J'ai demandé le déplacement de tout le matériel lourd. Il s'agissait de préserver les deux bâtiments contigus*». L'un d'eux avait d'ailleurs brûlé il y a près de 20 ans.

Les dégâts au bâtiment sont importants, notamment dû à l'eau d'extinction. «*Il est vrai que nous avons utilisé beaucoup d'eau. Mais c'était le seul moyen pour éviter que les meubles voisins ne brûlent*», conclut le commandant.

Mariano De Cristofano

Anniversaire 1er Mars fêté à Berne

La Société des Neuchâtelois de Berne a fêté le 151e anniversaire de la République sous la présidence de Gilbert Pellaton, et en présence de Francis Matthey, président du Conseil d'Etat neuchâtelois, de plusieurs membres neuchâtelois des Chambres fédérales, ainsi que des représentants des sociétés cantonales romandes de Berne.

Malgré la grippe, près de quatre-vingts personnes assistaient à la manifestation, qui débuta par les traditionnelles tripes à la neuchâteloise.

Après l'allocution du président Pellaton, où il fut notamment question du Locle et du grand Jules Girardet, Francis Matthey a apporté le message du Gouvernement neuchâtelois. Evoquant la célébration du 150e anniversaire, l'orateur a rappelé le courage et la détermination de ceux qui, déjà ouverts aux grands courants européens, ont fait la République.

Sur le plan cantonal, il s'agit de rester unis et solidaires, de maintenir l'équilibre entre les régions et les communes. Pour

assurer l'avenir, il faudra continuer d'entreprendre, assumer des risques. C'est encore dans cet esprit que les responsables œuvrent pour l'Expo.01, avec la même détermination que les hommes de 1848.

Impressionnée par ce vibrant plaidoyer, l'assemblée entonna avec conviction l'hymne neuchâtelois, point final à une belle soirée.

JPT



NAISSANCES

Alexander CASCANTE et Laurence MESSERLI CASCANTE ont l'immense bonheur d'annoncer la naissance d'

Alan

le 6 mars 1999

à la maternité de Pourtalès

Rue de Pain-Blanc 15
2000 Neuchâtel

191718-377

Jonathan a la joie d'annoncer la naissance de son petit frère

Medhy

le 6 mars 1999

à la maternité de la Béroche

poids 3kg040, taille 49 cm

Hervé et Sylvie FAVRE
1428 Provence

191724-377

La question incessante de Guillaume «il est où...?» est résolue!
Pour notre plus grande joie

Chloé

est née le 7 mars 1999
à 15h41

Maternité de la Béroche
2024 Saint-Aubin

Chantal et Olivier
VERNIER
2016 Cortaillod

191734-377

Michael a la grande joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur

Natasha

le 7 mars 1999

Maternité de la Béroche

Claude et Radmila RICKU
Vignoble 76 - 2087 Cornaux

191826-377

ACCIDENTS

Chaux-de-Fonds Appel aux témoins

Le conducteur du véhicule inconnu qui, du samedi 6 mars au dimanche 7 mars, entre 19h15 et 00h15, a endommagé une voiture en stationnement devant l'immeuble N° 12 de la rue des Gentianes, à La Chaux-de-Fonds, ainsi que les témoins de cet accident, sont priés de prendre contact avec la police cantonale à La Chaux-de-Fonds, tél. (032) 968 71 01. /comm

Collision: passagère blessée

Hier, vers 8h, une voiture conduite par un habitant de La Chaux-de-Fonds circulait sur la route tendant de la Loge, en direction de Boïnod, à La Chaux-de-Fonds. Dans une légère courbe à droite, une collision se produisit avec la voiture conduite par une habitante de La Sagne, laquelle circulait en sens inverse. Blessée, la passagère avant de cette dernière voiture a été transportée en ambulance à l'hôpital de la ville. /comm

Aujourd'hui Tout en douceur

Situation générale: le printemps se décide à montrer le bout de son nez. Une dépression s'est installée le long de la façade ouest du continent et s'étire du Portugal à la mer du Nord. Elle engendre une poussée d'air très doux dans un flux de sud-ouest, ainsi qu'une situation de foehn dans notre pays. On saute du coq-à-l'âne et les températures vont effectuer un bond spectaculaire vers le haut.

Prévisions pour la journée: tout débute dans la tristesse avec les nuages retardataires de la perturbation d'hier, donnant encore des précipitations sur le nord de la région. La patience est récompensée car des éclaircies se développent déjà sur le Littoral en matinée, avant de s'étendre progressivement au massif. Les vents de sud-ouest font prendre l'ascenseur au mercure qui affiche 11 degrés à Neuchâtel et 7 à La Chaux-de-Fonds. Demain et jeudi: en partie ensoleillé et doux. Vendredi: devenant très nuageux suivi de quelques pluies. **Jean-François Rumley**

Fête à souhaiter Française

Températures Aujourd'hui à 14 heures

- Neuchâtel: 11°
- Boudry: 11°
- Cernier: 9°
- Fleurier: 9°
- La Chaux-de-Fonds: 7°
- Le Locle: 7°
- La Vue-des-Alpes: 5°
- Saignelégier: 7°
- St-Imier: 9°

Hier à 14 heures

En Suisse...

- Bâle: très nuageux, 8°
- Berne: très nuageux, 3°
- Genève: très nuageux, 4°
- Locarno: peu nuageux, 9°
- Sion: peu nuageux, 7°
- Zurich: très nuageux, 5°
- ... en Europe
- Athènes: pluvieux, 18°
- Berlin: très nuageux, 6°
- Istanbul: peu nuageux, 18°
- Lisbonne: très nuageux, 14°
- Londres: très nuageux, 7°
- Moscou: beau, -7°
- Palma: très nuageux, 16°
- Paris: pluie, 3°
- Rome: beau, 13°
- ... et dans le monde
- Bangkok: beau, 36°
- Le Caire: beau, 26°
- Johannesburg: beau, 27°
- Miami: nuageux, 27°
- New Delhi: beau, 34°
- New York: beau, 0°
- Pékin: nuageux, 5°
- Rio de Janeiro: nuageux, 29°
- San Francisco: pluvieux, 13°
- Sydney: nuageux, 25°
- Tokyo: nuageux, 11°

Soleil

Lever: 6h58
Coucher: 18h29

Lune (décroissante)

Lever: 0h46
Coucher: 10h39

Niveau des eaux

Lac de Neuchâtel: 429,32 m
Température: 6°
Lac des Brenets: 751,23 m

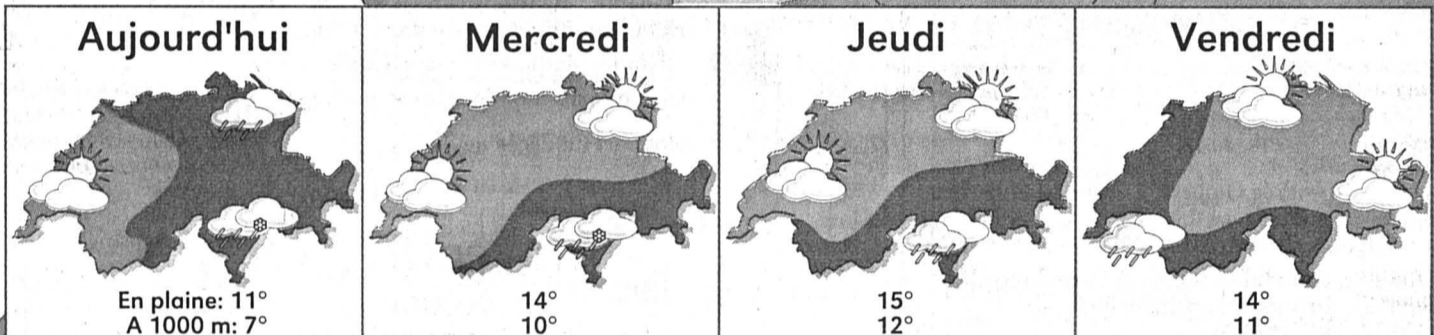
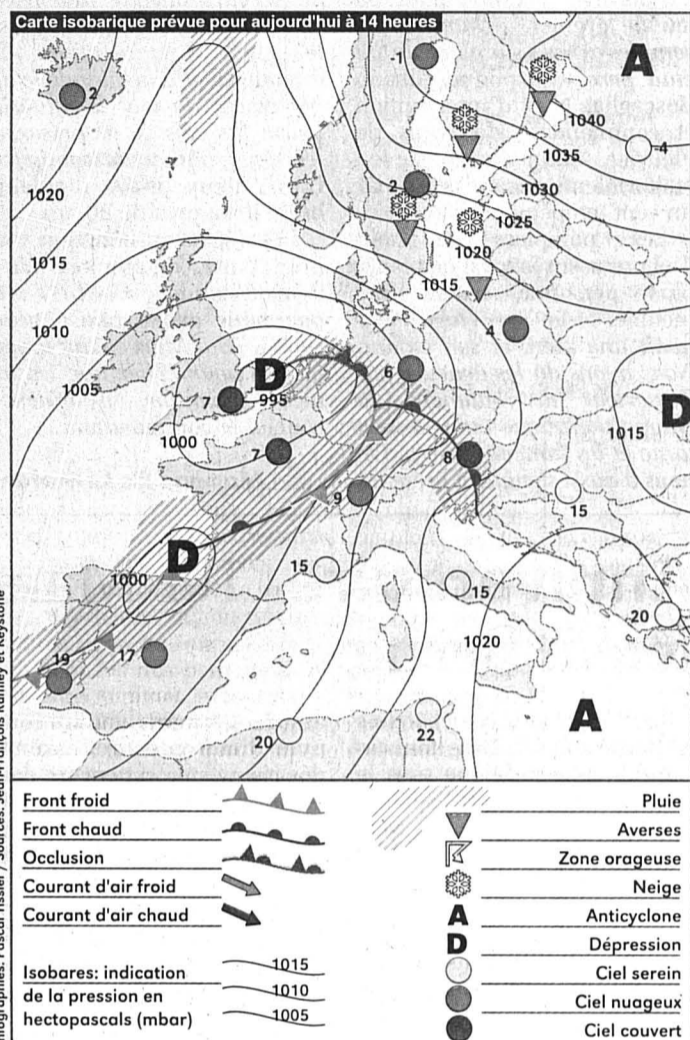
Vent

Lac de Neuchâtel: variable, 0 à 3 Beaufort

Ensoleillé

Nuageux

Couvert



Cuisine La recette du jour

Entrée: PETITS CHOUX FARCIS.

Ingrédients pour 4 personnes: pour la pâte: 125g de farine, 70g de beurre, 4 œufs, sel, poivre, muscade. Pour la mousse: 170g de roquefort, 100g de crème légère, 75g de beurre, 2c. à soupe de pignons de pin, 1c. à café de cognac.

Préparation: préchauffer le four th.7 (210 degrés). Verser 25cl d'eau dans une grande casserole. Ajouter le beurre coupé en morceaux, le sel, le poivre et la muscade. Amener à ébullition. Oter du feu. Verser la farine d'un seul coup. Mélanger vivement avec une spatule. Remettre la casserole sur feu doux et continuer à tourner la pâte jusqu'à ce qu'elle forme une boule et se détache de la casserole. Hors du feu, incorporer les œufs un par un avec une spatule, en mélangeant bien après chaque addition. Sur une plaque à pâtisserie légèrement huilée, dresser des petites noix de pâtes espacées de 3cm. Faire cuire 15mn. Laisser refroidir sur la grille. Préparer la mousse: fouetter la crème jusqu'à ce qu'elle tiende entre les branches du fouet. Mixer le fromage avec le beurre et l'alcool. Avec une spatule incorporer délicatement la crème fouettée.

Garnir les choux: avec des ciseaux de cuisine découper un chapeau dans les choux refroidis. Les fourrer de mousse.

MOTS CROISÉS No 516

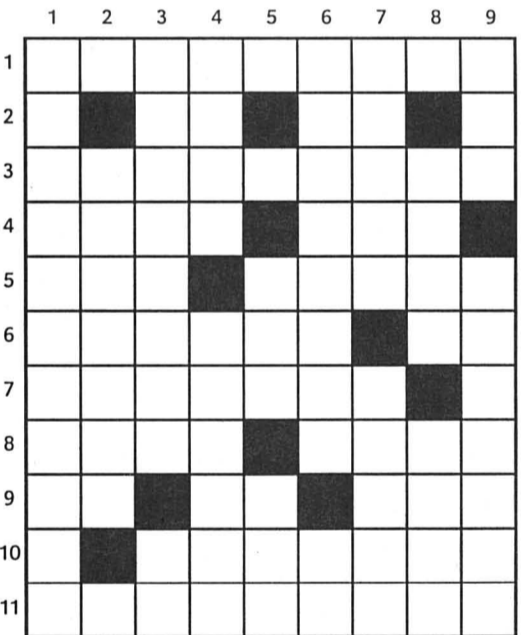
Horizontalement : 1. C'est la délivrance quand on vous la délivre... 2. Symbole du sodium - Pour indiquer un objet proche. 3. Morceau de choix. 4. Titre anglais - Pour l'être, il faut des partisans. 5. Interrogation - Domaine de certaines étoiles. 6. A ne pas laisser poireauter - Chef de cuisine. 7. Une manière de roter. 8. Méchante humeur - Une très grande famille. 9. Pour calmer sa fièvre, il faut une fortune - Premier - Billet d'échange. 10. Très mauvais conducteur... 11. On saura un jour s'ils sont vraiment dans la lune.

Verticalement : 1. Pas toujours, mais de temps à autre. 2. Ça peut aller jusqu'à gaver. 3. On la noue jusqu'à l'épilogue - Pronom personnel. 4. Mieux vaut ça que jamais! - Passage à niveau fluvial. 5. Possèdent - Refus. 6. Pour le faire, il faut parfois une certaine résignation - Balade chinoise. 7. Eau-de-vie - Revers. 8. On s'est longtemps moqué de sa fiole - Figure géométrique. 9. Moment de l'an - Protections contre les intempéries.

Solution dans la prochaine édition

Solution du numéro 515

Horizontalement : 1. Braguette. 2. Outarde. 3. Huée - La. 4. Quel - Néon. 5. Urnes - Suc. 6. As - Eh. 7. Nase - Aéré. 8. Il - Cerf. 9. Sportifs. 10. Tenir - Eus. 11. Es - Neutre. **Verticalement** : 1. Bouquiniste. 2. Ru - Ur - Alpes. 3. Athènes - On. 4. Gaule - Ecrin. 5. Ure - Sa - Etre. 6. Eden - Sari. 7. Te - Es - Effet. 8. Louer - Sür. 9. Etanches - Se. ROC 1390



Homonymes, synonymes, antonymes: minimes déjà, nous avons appris à apprivoiser ces drôles de patronymes. Mais sommes-nous unanimes à avoir retenu la leçon? Pas sûr... Mais cela eût été le cas que nous n'aurions pas dégusté cette délicieuse coquille relevée sur un document tout ce qu'il y a de plus officiel: un scribe anonyme avait placé Blois (son château, ses bords de Loire) dans le département français du Loir-et-Chair...

Billet

Oh! Monymes...

Peut-être était-il pris d'envie de bonne chère, ce cher homme. Mais à moins qu'un linguiste ne monte en chaire pour condamner ce péché - et non pas pêcher - de chair, il ne va pas le payer cher. A moins que son bureau ne ploie sous les protestations - de bon aloi? - de Blois, il pourra continuer de rêver à la douceur des pays de Loire, avant de s'endormir comme un loir. Car, à moins d'être réveillé avant l'Eure, un petit Somme bien Doubs reste le meilleur Allier de celui qui doit trouver Savoie quand la géographie se Corse. Sinon, Gard...

Stéphane Devaux

